



Conseil régional

**Rapport pour le conseil régional
JUILLET 2022**

Présenté par
Valérie PECRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u>	3
<u>ANNEXE AU RAPPORT</u>	5
<u>Suite de l'exposé des motifs et annexes</u>	6
<u>PROJET DE DÉLIBÉRATION</u>	44
<u>ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION</u>	47
<u>Annexes 1, 2 et 3 à la délibération</u>	48
<u>Budget supplémentaire M71</u>	54

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent **budget supplémentaire pour 2022** s'inscrit dans la continuité du **budget 2022** et du **bouclier social**, adopté en mai dernier avec un effort de plus de **200 M€** ciblé sur le pouvoir d'achat et la formation. Il vise à **renforcer à nouveau la protection des Franciliens dans un contexte de crise sanitaire et économique** et à poursuivre le **projet ambitieux de remise à niveau des infrastructures et du patrimoine régional au profit de tous les territoires**, notamment pour les lycées et les équipements sportifs.

La crise Covid a fortement et durablement déstabilisé l'économie mondiale, accentuant les fractures sociales et territoriales franciliennes. Avec le conflit en Ukraine, les tensions sont décuplées. Les premiers indicateurs traduisent un **infléchissement significatif de la croissance** sur le 1^{er} trimestre en lien avec un repli marqué de la demande intérieure de - 1,3 % et une **accélération des tensions inflationnistes** (sur un an, l'indice des prix à la consommation augmente de + 5,8 % en mai, après + 5,4 % en avril), auxquelles s'ajoute la **remontée sensible des taux d'intérêt** en 2022.

Dans ces conditions, **les recettes régionales**, très sensibles à la conjoncture économique, **se dégradent avec une baisse de - 243 M€ par rapport au budget 2022** (hors emprunt). Au total, les recettes inscrites à ce budget supplémentaire pour 2022 s'élèvent à 4 342 M€ (hors emprunt et hors reprise du résultat 2021), **en retrait de - 5,3 %** par rapport au budget primitif 2022, soit - 0,4 % par rapport à l'exécution constatée des recettes en 2021.

Ce budget supplémentaire est néanmoins rendu possible grâce à la **situation financière exemplaire de la Région**, confirmée dans le **compte administratif pour 2021**.

Depuis 15 ans, **jamais les dépenses d'investissement n'auront été si fortes**, que ce soit en autorisations de programme (2,6 Md€) ou en paiement (2,3 Md€). Pour leur part, les ratios financiers conservent des niveaux très positifs et nettement meilleurs qu'en 2015 avec une capacité de désendettement de 4,1 ans. Fin 2021 **la dette se stabilise en volume** à son niveau de 2016.

La gestion de notre collectivité est saluée par les différentes instances chargées de sa supervision et malgré la crise, l'agence **Fitch** a confirmé le 10 juin dernier son appréciation, d'octobre 2021, renouvelant sa notation intrinsèque de la Région à 'aa+', notation qui reste toutefois plafonnée par celle de l'Etat français (AA/Négatif).

Pour faire face à cette situation aggravée, la Région souhaite **poursuivre et intensifier son engagement en faveur des publics Franciliens et notamment les plus fragiles**.

Ce budget supplémentaire traduit cet effort, dans le cadre du bouclier social, en permettant notamment de financer le doublement du nombre de bénéficiaires du RSA dans nos formations, la création de nouvelles écoles de production pour l'insertion par l'apprentissage de jeunes décrocheurs, le renforcement de la gratuité du permis de conduire pour les jeunes en insertion grâce à la suppression de l'avance de frais, le gel des tarifs de cantine pour que les familles ne supportent pas l'inflation (soit un effort financier de plus de 4 M€ pour la région), la hausse des bourses pour les étudiants des formations sanitaires et sociales, la concrétisation du fonds d'urgence « anti-précarité » pour les étudiants, la poursuite de la politique d'équipement individuel en matière de numérique éducatif, le lancement de la Mutuelle régionale, le doublement des aides pour l'accès au sport et aux loisirs pour les jeunes et les familles franciliennes ou la pérennisation des Maisons solidaires.

Face à la forte progression de l'**inflation**, ce budget intègre également plusieurs mesures pour prendre en charge les augmentations tarifaires sur l'énergie dans les lycées et les instituts de formation sanitaire et sociale notamment, et anticiper les décisions du gouvernement en matière de pouvoir d'achat des agents et qui seront financées non par l'Etat mais par la collectivité et, sauf exception, sans que l'Etat ne compense la Région avec des recettes équivalentes (revalorisation Ségur, revalorisation du SMIC et du point d'indice).

Ce budget supplémentaire vise aussi à **renforcer l'égalité territoriale en matière sportive et parasportive**, en investissement au profit d'infrastructures qui resteront en héritage sur des territoires particulièrement carencés (le stade nautique olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne (77), le centre aquatique olympique de Val Parisis (95) et le projet Prismé à Bobigny (93)) et en fonctionnement avec l'organisation des Jeux Paralympiques et le soutien des clubs, pour un total de **20 M€**.

En matière **patrimoniale**, le budget supplémentaire permettra de poursuivre la sécurisation des lycées, de lancer la rénovation du bâtiment rue Barbet de Jouy pour le mettre aux normes énergétique et handicap et y accueillir Choose Paris Région et le Comité régional du tourisme (CRT) et ainsi économiser les loyers aujourd'hui supportés par ces organismes. Il permettra aussi de poursuivre la modernisation du nouveau siège, avec notamment la mise en place du service public administratif d'incubation de la Région dans le domaine du handicap ou l'amélioration des services informatiques.

Ce budget supplémentaire intègre par ailleurs **8,7 M€** pour lancer la **nouvelle programmation des fonds européens**, alors que le programme opérationnel régional devrait être approuvé par la Commission européenne au 2nd semestre.

Enfin, les tableaux annexés retracent le redéploiement de crédits inscrits au budget primitif 2022 vers les nouvelles lignes de nomenclatures du contrat de plan Etat-Région 2021-2027, mis en œuvre dans le cadre de la délibération CR 2022-046 de juillet.

Le présent budget supplémentaire traduit cette vision d'une **Région plus juste, plus dynamique et plus équilibrée** à travers la mise en place de **solutions concrètes** qui permettront aux Franciliens de traverser cette crise.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

Valérie Pécresse

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXE AU RAPPORT

Suite de l'exposé des motifs et annexes

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. UNE SITUATION FINANCIERE ROBUSTE GRACE A UNE GESTION EXEMPLAIRE.....	8
1.1. Des investissement records, une maîtrise du fonctionnement.....	8
1.2. Une forte montée des taux d'intérêt appliquée à une dette maîtrisée.....	8
1.3. Une gestion saluée	9
2. LES AJUSTEMENTS EN RECETTES.....	10
2.1. Ajustements liés à la situation économique et sociale et à des changements de périmètre 10	
2.2. Ajustement liés aux notifications définitives de l'Etat.....	15
2.3. Ajustements liés à la mise en œuvre des politiques régionales.....	19
2.4. Opérations de nature comptable.....	21
2.5. Affectation du résultat 2021	22
3. UN BOUCLIER SOCIAL CIBLE SUR LA FORMATION, LE POUVOIR D'ACHAT ET LA CRISE ENERGETIQUE.....	24
ANNEXES N° 1 : SYNTHESE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE.....	32
ANNEXE N° 2 : DONNEES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.....	40
ANNEXES N° 3 : CONSOMMATIONS AP, AE ET CP PAR CHAPITRE.....	41

* * *

1. Une situation financière robuste grâce à une gestion exemplaire

1.1. Des investissements records, une maîtrise du fonctionnement

Comme présenté dans le **compte administratif pour 2021**, les investissements affectés (2,6 Md€) et exécutés (2,3 Md€) en 2021 n'auront jamais été aussi élevés depuis la création de la collectivité. Cela représente, en un an, + 1 Md€ d'affectations et + 0,4 Md€ de mandatements par rapport au niveau 2015.

Au-delà du plan de relance régional, les **réponses ciblées à la crise** ont été rapides, fortes et transparentes grâce à une **nomenclature budgétaire dédiée** et donc identifiée lors de chaque vote. **Plus de 173 M€ de dépenses d'urgence Covid-19 ont ainsi été affectées en 2021**, dont 88 M€ en investissement. Plus de 122 M€¹ ont ainsi été affectés pour soutenir les dispositifs relevant du développement économique et près de 16 M€ sur le volet santé et solidarité.

Après 5 années consécutives de baisse, les **dépenses réelles de fonctionnement progressent légèrement** en 2021 par rapport à 2020 (+ 2 %, soit un niveau comparable à celui de l'inflation). Fin 2021, elles restent inférieures de 190 M€ à leur niveau de 2015.

C'est grâce à cette gestion rigoureuse que la Région peut poursuivre son soutien au pouvoir d'achat des Franciliens, notamment les plus fragiles, sans dégrader la situation financière de la Région, au travers du budget primitif pour 2022 mais également du présent budget supplémentaire.

1.2. Une forte montée des taux d'intérêt appliquée à une dette maîtrisée

L'encours de la **dette a été stabilisé en volume entre 2015 et 2021**. Cette stabilisation est d'autant plus remarquable que l'investissement a sensiblement augmenté sur le présent mandat, de plus de + 74 % au budget 2022 par rapport à 2015.

En **2021**, la Région a pu emprunter pour la première fois de son histoire à taux négatif, sur une maturité de 7 ans. Au-delà de l'**attractivité de la Région et de la qualité de sa signature**, cela résultait aussi d'un **environnement financier international très favorable**.

Cet environnement favorable est désormais en profond changement. La **remontée sensible des taux d'intérêt en 2022**, en particulier depuis le conflit en Ukraine, se traduit par une **forte hausse du niveau de l'OAT 10 ans**, négatif en 2021 et désormais autour de 2 % à mi-juin 2022. Or, mécaniquement, l'émission obligataire régionale est notamment fonction du niveau l'OAT 10 ans.

Le taux interbancaire de la zone euro (l'Estr), négatif jusqu'en juin 2022 à - 0,55 %, va passer très rapidement positif à horizon 3 mois. Si une remontée des taux était attendue, son ampleur et sa vitesse surprennent l'ensemble des conjoncturistes et des acteurs financiers. Il faut acter que le **paradigme des taux négatifs ou proches de zéro est fini et que nous sommes entrés dans un nouveau cycle où l'endettement va nettement se renchérir**, aussi bien à court terme (Programme Neu CP - *new european commercial paper* -, émission de billets de trésorerie à moins d'1 an) qu'à long terme (Programme EMTN - *euro medium term note* -, émissions obligataires vertes et durables).

S'agissant du financement à très court terme, la Région bénéficie d'une ligne de liquidité à des conditions extrêmement favorables (absence de coût de non-utilisation et spread euribor négatif sur les tirages). Cette ligne a permis à la Région de financer son besoin de fonds de roulement dans les meilleures conditions possibles jusqu'au passage il y a 3 ans à un

¹ Y compris les crédits relevant du chapitre 906.

environnement de taux négatifs. La Région a ainsi beaucoup utilisé ces 2 dernières années son programme de Neu CP pour bénéficier de cet environnement de taux négatifs et générer ainsi une recette supplémentaire pour le budget.

Emission de billets de trésorerie du 10 juin 2022

Dans ce contexte dégradé, la Région a pourtant réussi son opération de financement à court terme, le 10 juin dernier, pour un montant de 1 Md€ sur 3 mois à un taux de - 0,22 %. Pour illustrer la remontée des taux, même à court terme, la Région avait obtenu en début d'année 2022 un taux de - 0,455 %. Ainsi, cette émission à court terme de juin dernier est vraisemblablement la dernière à taux négatif sur une maturité supérieure à 1 mois.

En effet, avec le changement d'environnement des taux en 2022, l'émission de billets de trésorerie se traduira à l'avenir par de nouvelles dépenses et non plus des recettes supplémentaires. De plus, la Région ne pourra plus bénéficier de conditions aussi favorables sur sa ligne de liquidité et au contraire devra accepter une nouvelle dépense pour la mise en place, le cas échéant, d'une nouvelle ligne en 2023.

Un objectif de gestion en trésorerie zéro sera donc remis en place pour limiter au maximum les frais financiers à compter de 2023.

D'une manière générale, cette remontée des taux, pour les financements à court comme à moyen terme, conforte la stratégie régionale d'une gestion saine et soutenable.

1.3. Une gestion saluée

La bonne gestion régionale a de nouveau été soulignée par les instances chargées du suivi de la collectivité. La Région dispose en effet de la **meilleure note possible en France de la part des deux agences de notation financière chargées de son évaluation** (Fitch Ratings « AA » et Moody's « Aa2 »).

Malgré la crise, l'agence **Fitch** a confirmé le 10 juin dernier son appréciation, d'octobre 2021, renouvelant sa notation intrinsèque de la Région à 'aa+', notation qui reste toutefois plafonnée par celle de l'Etat français (AA/Négatif).

La Région Île-de-France est également **parmi les trois collectivités territoriales européennes les mieux notées, et la 1^{ère} en France, s'agissant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris (Moody's ESG). Cette politique est complétée par une démarche volontariste de **certification de nos comptes** comme l'illustre le rapport sur le compte financier unique (CFU) présenté lors du présent conseil régional.

En mars dernier, la Région a de nouveau été nominée lors du **Sommet des Leaders de la Finance dans les catégories « Direction financière : secteur public » et « Direction Financière : innovations, transformations et réorganisation »** pour ses réalisations en 2021 relatives à :

- l'actualisation de son cadre des émissions obligataires compte-tenu des meilleures pratiques de marché ;
- la réalisation de son émission obligataire record au format durable pour un montant de 500 M€ et à taux négatif ;
- la mise en place de nouvelles solutions informatiques telles que le suivi de sa dette au sein d'un nouveau logiciel, accentuant les gains en efficacité.

Enfin, en avril dernier, les services de la Région au travers du Pôle Finances ont été mis à l'honneur en remportant le prix de la catégorie « **Business partner** » dans le cadre des **Digital Finance Awards**. Cette récompense met en lumière le travail réalisé par les Finances auprès des directions opérationnelles de la Région afin d'**orienter les finances régionales vers des financements toujours plus responsables** et de considérer les réglementations internationales émergentes en la matière (**objectifs de développement durable de l'ONU, taxonomie européenne, principes de l'ICMA...**).

Le jury (composé de 13 directeurs financiers ou de la transformation) a récompensé la direction financière de la Région Île-de-France pour sa contribution aux enjeux stratégiques, sa modernité, sa visibilité et l'attractivité de la fonction grâce à la finance verte et responsable.

*

2. Les ajustements en recettes

Ce projet de budget supplémentaire pour 2022 propose **trois types d'ajustements** en matière de recettes :

- ajuster certaines recettes, compte tenu des **dernières données disponibles liées à la crise** économique, sociale et sanitaire ;
- acter les **niveaux désormais certains** (à la suite de notifications définitives par les services de l'Etat) ;
- modifier certaines recettes diverses liées à la **mise en œuvre d'actions régionales**.

La conjonction de ces trois types d'ajustements engendre une baisse prévisionnelle sur l'année 2022 de **- 242,65 M€**. Elle se décompose en une baisse de **- 14,84 M€ pour les recettes de fonctionnement** et de **- 227,81 M€ sur les recettes d'investissement**, hors emprunt.

Au total, les recettes inscrites à ce budget supplémentaire pour 2022 s'élèvent à **4 341,85 M€** (hors emprunt et hors reprise du résultat 2021), **en retrait de - 5,3 % par rapport au budget primitif 2022** ; soit **- 0,4 %** par rapport à **l'exécution constatée** des recettes en **2021**.

Comme annoncé dès l'exposé du budget primitif pour 2022, **l'impact de la crise actuelle sur nos recettes est –réel et durable**. Pour mémoire, conformément aux travaux présentés chaque année dans le rapport sur les orientations budgétaires de la collectivité, 66 % de nos recettes sont sensibles à la conjoncture (48 % après péréquation), et donc directement liées au cycle macro-économique².

*

2.1. Ajustements liés à la situation économique et sociale et à des changements de périmètre

Les ajustements ici proposés intègrent les **conséquences du choc économique massif lié à la crise**. Ils visent à faire preuve de vigilance afin de **se prémunir contre toute nouvelle dégradation** des conditions macro-économiques, dans un contexte national et international encore fragile et incertain.

² Six recettes sont sensibles à la conjoncture : taxe cartes grises, taxe sur la valeur ajoutée, droits de mutation à titre onéreux sur l'immobilier d'entreprise, fractions de taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques non assorties de droits à compensation, taxe sur les créations de bureaux et taxe d'aménagement.

Les ajustements au sein de cette sous-catégorie de recettes liées à la conjoncture traduisent ainsi deux considérations :

- tenir compte de la baisse constatée des montants effectivement perçus à fin mai 2022, dont le profil d'encaissement linéaire permet d'extrapoler une prévision d'exécution à la fin de l'année ;
- ajuster certaines prévisions aux niveaux d'exécution de l'année 2021.

2.1.1. Ajustement du montant de la fraction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en remplacement de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Lors de la préparation du budget primitif pour 2022, il avait été proposé d'inscrire pour la fraction régionale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre de l'ex. DGF un montant de 538 M€. Ce montant avait alors été établi en appliquant une progression TVA de + 5,4 % (conforme aux projections faites par le Gouvernement dans le PLF pour 2022) au montant estimatif d'exécution 2021 qui était alors de 510 M€.

Pour le présent budget supplémentaire, il a été procédé à un ajustement pour traduire une progression de + 5 % (soit la dynamique de TVA 2022 désormais envisagée par la DGFiP) au montant définitif perçu en 2021 (légèrement supérieur à l'estimation), ce qui portera cette recette à un montant total de 570,5 M€. Une augmentation de **+ 32,5 M€** est à inscrire au chapitre 941 « autres impôts et taxes », nature 7332 « Fraction LFI 2017 ».

Au total, il est appliqué un taux légèrement inférieur à une base légèrement supérieure.

2.1.2. Taxe sur les certificats d'immatriculation (dite taxe régionale sur les cartes grises)

Les ajustements pour 2022 proposées dans le présent projet de budget supplémentaire reposent sur un **recul constaté du produit de la taxe régionale sur les cartes grises (TRCG)** perçu à la fin mai 2022.

Ce recul se base sur les éléments objectifs suivants :

- un marché automobile en mutation, avec la poursuite de l'essor des motorisations alternatives (électriques, hybrides) qui bénéficient d'exonération fiscale ;
- un marché automobile encore perturbé par les crises sanitaires et économiques (retard de livraison de véhicules, augmentation des ventes de véhicules d'occasion...) ;
- une tendance d'encaissement de cette recette pour 2022 très proche de celle qui avait été constatée au compte administratif 2021 qui incite en conséquence à une prévision prudente à la baisse pour se rapprocher des données d'atterrissement 2021 : il est ainsi proposé d'inscrire une baisse de **- 20 M€** par rapport à ce qui avait été fixé au BP 2022.

Le montant de cette recette, inscrite sur le chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 7344 « Taxe sur les certificats d'immatriculation de véhicules », serait ainsi porté à 300 M€ contre 320 M€ au budget primitif 2022.

A noter que l'ordonnance n°2021-1843 du 22 décembre 2021 portant partie législative du code des impositions sur les biens et les services (CIBS) a prévu l'exonération totale des véhicules *dont la source d'énergie est exclusivement l'électricité, l'hydrogène ou une combinaison des deux* (article L421-49 du CIBS). S'il s'agit aujourd'hui d'une obligation, il est à préciser que la Région d'Île-de-France avait déjà fait le choix d'exonérer ces véhicules propres à 100% dans le cadre de sa politique environnementale.

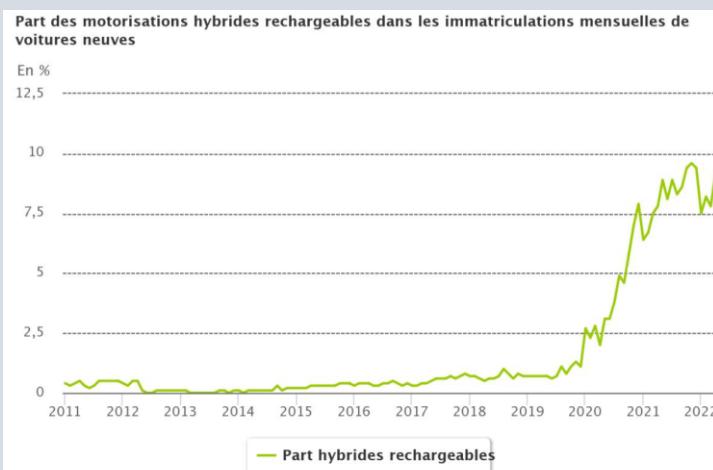
La Région a, par ailleurs, décidé d'exonérer à 100% les véhicules dit propres³, limitant ainsi les recettes dont elle pourrait disposer.

Année	2018	2019	2020	2021	2022-avr
Nb de véhicules propres et dits propres :	28527	40592	73516	161520	53281
Coût total pour les véhicules propres et dits propres (M€)	8,4	12,6	23,4	50,8	16,2
Coût de l'exonération facultative liée aux véhicules dit propres uniquement (M€)	-	-	9,9	20,11	7

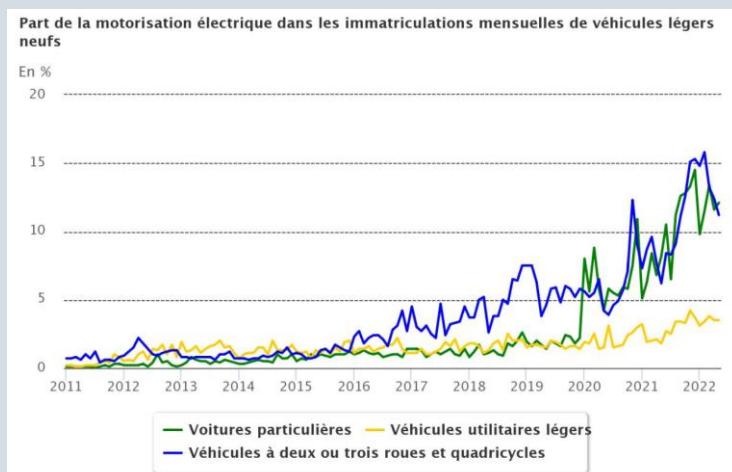
Source : Direction des finances – Pôle Finances

Un marché automobile en pleine mutation

Comme l'illustrent les graphiques ci-après, les motorisations alternatives (électriques, hybrides) sont en plein essor.



En mai 2022, avec un volume de vente de 15 700 unités, la part de marché des voitures électriques neuves est en hausse de 0,4 point et s'établit à 12,1 %.



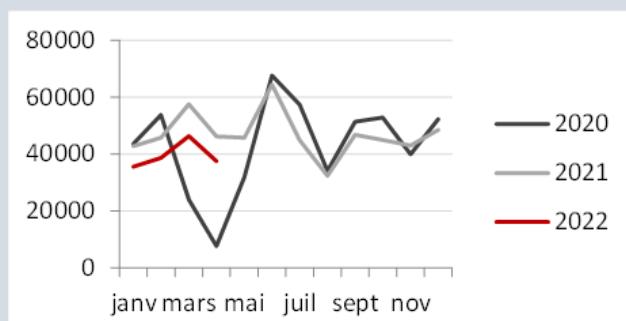
³ Véhicules dont la source d'énergie comprend l'électricité, l'hydrogène, le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié ou le superéthanol E85, le tarif régional est, sur délibération régionale (autres donc que les véhicules 100% électriques et hydrogène) – Article L421-50 du CIBS



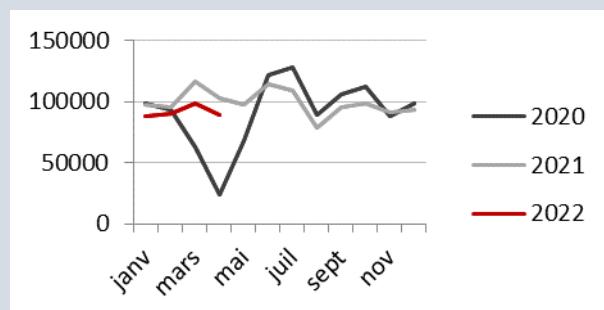
Cette tendance va augmenter mécaniquement la part de véhicules exonérés de la taxe régionale sur les cartes grises.

En faisant un point spécifique sur la Région d'Île-de-France, la situation du marché automobile montre une baisse des immatriculations neuves et d'occasion.

Evolution des immatriculations neuves / mois



Evolution des immatriculations d'occasion / mois



Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

2.1.3. Ajustement de la taxe sur les créations des bureaux en Ile-de-France

Au budget primitif 2022, il avait été proposé d'inscrire au titre de la taxe sur la création des bureaux un montant de 110 M€. Aujourd'hui, il est fait l'hypothèse que le rendement de cette taxe pourrait être amené à évoluer du fait d'effets induits de la crise, notamment avec la possibilité d'un changement durable des modes de travail (le déploiement du télétravail et du flex-desk notamment).

Il est en conséquence proposé de réduire de - **10 M€** les crédits relatifs à cette recette, inscrits sur le chapitre 921 « Taxes non affectées », nature 13332 « Taxe sur constructions de bureaux ». Le montant de cette recette serait ainsi porté à 100 M€ contre 110 M€ au BP 2022.

2.1.4. Ajout de la nouvelle dotation compensatrice en lien avec la taxe additionnelle spéciale annuelle et diminution en conséquence du montant prévu au titre de l'imposition principale

Dans le cadre du protocole du 19 juillet 2013, conclu avec l'Etat pour concrétiser les engagements liés au Nouveau Grand Paris, la Région d'Île-de-France avait obtenu l'affectation à son budget, à compter de 2015, de deux nouvelles ressources fiscales dédiées aux investissements transports, qui ont été adoptées en décembre 2014 dans le cadre de la loi de finances pour 2015 : la « taxe additionnelle spéciale annuelle » et la « taxe annuelle sur les surfaces de stationnement ».

La loi affecte ainsi le produit de la taxe additionnelle spéciale annuelle (TASA) en section d'investissement du budget régional, « *en vue de financer les dépenses d'investissement en faveur des transports en commun* ». Pour ce qui est de la TASA, impôt de répartition codifié à l'article 1599 quater D du code général des impôts, la Région doit adopter un produit de taxe pour l'année N par délibération prise avant le 31 décembre N-1, dans la limite d'un plafond fixé à 80 M€.

Le produit fixé pour l'année N doit être notifié aux services fiscaux avant la fin de l'année N-1. Une fois adopté, le produit est donc garanti à ce niveau. Le texte prévoit que le produit est réparti entre toutes les personnes assujetties à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et à la cotisation foncière des entreprises (CFE) dans les communes de la région Île-de-France, proportionnellement aux recettes que chacune de ces taxes a procurées l'année précédente à l'ensemble de ces communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale situés dans le ressort de la région Île-de-France.

Pour 2021, une baisse des recettes liées à cette fiscalité a été constatée, conséquence de la baisse de 50 % des valeurs locatives des locaux industriels (réf. article 29 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021). Afin d'atteindre le plafond voté par la région de 80 M€ voté par la Région, une dotation compensatrice a été versée pour un montant de 3,04 M€ en section de fonctionnement. Cette nouvelle dotation compensatrice qui a pour la première fois été constatée en exécution 2021 a vocation à être versée chaque année.

Compte tenu de l'ensemble des éléments susvisés, il est proposé au présent budget supplémentaire de voter le changement de périmètre suivant :

- - **3,041 M€** au chapitre 921 « taxes non affectées », nature 1338 « autres » ;
- + **3,041 M€** au chapitre 942 « dotations et participations », nature 74838 « Autres attributions de péréquation et de compensation ».

2.1.5. Ajustement du montant des restitutions de taxes en investissement

Les restitutions de taxe effectuées par la Région en investissement concernent principalement trois taxes : la taxe sur la création de bureaux, commerces et entrepôts, la taxe d'aménagement et des reliquats de taxe d'urbanisme.

Suite à des reversements exceptionnels des directions locales des finances publiques (+ 20 M€) par rapport à la dotation budgétaire habituelle, il avait été inscrit en 2021 un montant de 44 M€ de restitutions de taxes en investissement contre 22M€ en 2020.

En budget primitif pour 2022, la reprise économique permettait d'envisager que ces demandes de restitutions retrouveraient un niveau équivalent à l'exécution 2021. Aujourd'hui le rythme des demandes enregistrées depuis le début de l'année 2022 montre que les effets de la

crise sont encore présents puisque le niveau des demandes de restitutions reste élevé. Cela peut s'expliquer notamment par l'abandon ou le report de projets fonciers, notamment commerciaux qui conduit de fait à une hausse des demandes de restitutions de ces taxes déjà versées au titre desdits projets. En conséquence, il est proposé de relever le niveau des crédits en dépenses, sur la taxe sur la création de bureaux à un niveau comparable à celui de 2021, pour un montant de **+ 25 M€**, sur le chapitre 921 « taxes non affectées », nature 13332 « Taxe sur construction de bureaux ».

*

2.2. Ajustement liés aux notifications définitives de l'Etat

2.2.1. Ajustement du produit des impositions forfaitaires des entreprises de réseaux (IFER)

La direction régionale des finances publiques (DRFIP) a notifié à la Région, par courrier daté du 21 mars 2022, les informations de nature fiscale et financière sur les produits, notamment au titre des IFER. Les versements à la Région pour l'exercice 2022 s'élèveront à 127,03 M€ au titre des IFER, dont les composantes sont les suivantes :

- IFER sur le matériel ferroviaire roulant : 67,53 M€ ;
- IFER sur les répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre : 59,50 M€.

Il est, en conséquence, proposé d'inscrire le montant exact de cette recette en ajustant les crédits inscrits au BP de **- 0,489 M€ au titre des IFER**, sur le chapitre 940 « Impositions directes », nature 7311 « Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ».

2.2.2. Ajustement des frais de gestion de fiscalité directe

La DRFIP a notifié le 1^{er} juin dernier, les montants des frais de gestion de fiscalité directe à hauteur de 40,5 M€, soit une variation de **-13,03 M€** par rapport à ce qui avait été inscrit au BP 2022. Ces recettes, traduites dans le présent projet de budget supplémentaire, seront revues à la baisse au chapitre 941 « Autres impôts et taxes », nature 73841 « frais de gestion ».

A noter que cette baisse de recette, due à la suppression de la part régionale de CVAE, est compensée par une nouvelle dotation de compensation pour perte de frais de gestion (cf. infra 2.2.3.).

2.2.3. Création d'une compensation pour la perte des frais de gestion de la fiscalité directe locale – CVAE

A la suite de la suppression de la part régionale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), une dotation de compensation pour perte de frais de gestion de la CVAE est attribuée à la région pour l'année 2022 : par courrier du 14 mars 2022, le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, a notifié à ce titre un montant de 13,852 M€.

Aussi, il est proposé d'ajouter au projet de budget supplémentaire le montant de cette nouvelle dotation de compensation pour perte de frais de gestion de la CVAE pour un montant de **+ 13,852 M€**, au chapitre 942 « dotations et participations », nature 74838 « Autres attributions de péréquation et de compensation »

2.2.4. Modification du montant de la nouvelle fraction de TVA en remplacement de la CVAE régionale

A l'issue du vote définitif de la loi de finances initiale pour 2022, il convient d'ajuster notre budget primitif pour entériner à la fois l'intégration du FNGIR dans la base de TVA (cf. point 2.2.5) et la modification de la dynamique prévisionnelle de la TVA.

La direction régionale des finances publiques (DRFIP) a notifié à la Région, par courrier daté du 21 mars 2022, les informations de nature fiscale et financière sur la **TVA « ex CVAE »**. Il était indiqué que les versements à la Région pour l'exercice 2022 devait s'élever à 2 401 M€. Ce montant était toutefois erroné car il n'intégrait pas correctement la minoration liée au prélèvement du nouveau mécanisme de péréquation des ressources des Régions mais aussi du fonds national de garantie individuelle des ressources régionales. Par courrier du 9 mai 2022, la DRFIP a ainsi transmis une notification corrective présentant un nouveau **montant prévisionnel de 2 376 M€** pour l'exercice 2022.

Le montant de TVA (CVAE) pour l'année 2022 fera l'objet d'un nouveau calcul en fin d'année, dans le cadre des travaux liés au projet de loi de finances pour 2023, afin de tenir compte des nouvelles estimations de la TVA nationale encaissée par l'Etat sur 2022 ; l'objectif sera d'ajuster dès que possible les avances de TVA en cours d'année N. Le montant définitif de la TVA nationale encaissée au titre de 2022 ne sera toutefois définitivement connu qu'au premier trimestre 2023. Une régularisation interviendra donc au 1^{er} trimestre N+1 et se fera en une seule fois. Elle pourra prendre la forme d'un complément (ou le cas échéant d'une reprise qui sera prélevée sur les avances de fiscalité).

Il est en conséquence proposé d'inscrire au présent budget supplémentaire une variation technique de **- 793,44 M€** par rapport à ce qui a été voté au budget primitif 2022 (compensée en grande partie par une suppression de la dépense de 711,25 M€ de FNGIR). Cet écart important par rapport à ce qui avait été inscrit au BP 2022 s'explique par le changement de périmètre (recettes /péréquation) et le nouveau mode de détermination de cette fraction de TVA. La clé de répartition a en effet grandement évolué en loi de finances 2022, suite aux échanges entre les régions au sujet de la refonte du système de péréquation régionale : c'est ainsi que l'article 196 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 est venu préciser les modalités de calcul de la fraction de la TVA nationale, en indiquant qu'il s'agit d'un montant net des montants de péréquation régionale et du FNGIR (cf. infra les modifications que cela entraîne avec la suppression du FNGIR notamment).

Enfin, ce nouveau montant notifié tient compte, à ce stade de l'année, d'une dynamique de TVA inférieure à celle présentée par le Gouvernement dans le cadre des travaux sur la loi de finances initiale pour 2022). La recette de TVA (CVAE) est ainsi, à ce stade de l'année, attendue à hauteur de - 82,2 M€ par rapport au BP 2022 mais + 64,9 M€ par rapport à l'exécuté 2021.

La fraction de TVA remplaçant la CVAE

Un montant figé en 2021 qui redevient dynamique à compter de 2022, selon une nouvelle clé de répartition intégrant les anciens versements réalisés au titre du FNGIR et du fonds de péréquation

L'article 8 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 diminue à compter de 2021 le taux de CVAE à hauteur de la part affectée à l'échelon régional, soit 50%, et corrélativement, redéfinit le schéma de financement des régions en substituant à la CVAE une fraction de la TVA nationale.

Pour 2021, la fraction de TVA qui a été versée aux régions correspondait au montant de la CVAE perçu en 2020, net du prélèvement au titre du fonds de péréquation des ressources régionales calculé en 2021 sur la base des modalités de calculs 2020, conformément à l'article L4332-9 du CGCT, soit un montant de -188,442 M€ pour la Région d'Île-de-France (qui contribue à 84 % du fonds de péréquation régionale).

Pour 2022, l'article 196 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 est venu modifier le calcul de la fraction de TVA affectée à chaque région à compter du 1^{er} janvier 2022 afin de tenir compte des arbitrages pris à l'issue des échanges au sujet de la refonte du système de péréquation régionale.

Ainsi à partir de 2022, le montant de TVA attribué aux régions correspond au produit de TVA national encaissé chaque année, auquel sera appliqué le ratio (figé) entre :

- au numérateur, le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises perçu en 2020 par les régions, la collectivité de Corse et les collectivités territoriales de Martinique et de Guyane en application du 3^e de l'article 1599 bis du code général des impôts dans sa rédaction antérieure à la présente loi, minoré ou majoré des prélèvements ou versements au titre des fonds de péréquation en 2020 et 2021 et du FNGIR ;
- au dénominateur, le produit net de la taxe sur la valeur ajoutée encaissé en 2021.

Ce ratio est figé, et sera chaque année appliqué à la TVA de l'année encaissée par l'Etat au titre de la même année.

La TVA encaissée au titre de l'année 2022 n'étant connu définitivement que début 2023, un montant prévisionnel de TVA attribuée à la Région d'Île-de-France a été déterminé sur la base de la TVA prévisionnelle de 2022, calculée sur une dynamique par rapport à la TVA définitive encaissé en 2021 de 2,89 % (non les 5 % qui avaient été utilisés dans le cadre de la confection du budget primitif 2022, selon les estimations qui étaient alors faites au projet de loi de finances pour 2022).

Les versements mensuels aux régions, en lien avec la nouvelle prévision de TVA pour 2022 qui sera associée au PLF pour 2023 et connue en septembre 2022, feront l'objet d'une actualisation au cours du dernier trimestre de l'année.

Comme prévu par la loi, un ajustement définitif sera effectué début 2023, au vu de l'exécution définitive 2022.

2.2.5. Retraitemennt du Fonds national de garantie individuelle des ressources régionales (FNGIR)

Conformément à l'article 196 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022, le FNGIR est dorénavant intégré à la fraction de TVA (CVAE) et ne fait plus l'objet d'une dépense spécifique.

Il est regrettable d'une part, que cette dépense n'apparaisse plus en contribution de l'Île-de-France vers les autres régions et, d'autre part, que la dynamique de cette ressource soit désormais au profit des autres régions alors que le FNGIR versé était figé jusqu'à cette réforme.

Aussi, il est proposé pour ce budget supplémentaire de supprimer le montant qui avait été inscrit en dépense au chapitre 940 « Impositions directes », sur la nature 73912 « FNGIR » (- 711,26 M€).

2.2.6. D'un prélèvement lié à la péréquation des ressources des Régions à une contribution au fonds de solidarité Outre-mer et Corse

Le montant du prélèvement lié à la péréquation des ressources des régions, inscrit au chapitre 940 « Impositions directes », nature 73914 « Prélèvement au titre du fonds de la péréquation de la CVAE » est supprimé dès 2022. En effet, l'article 196 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 est venu minorer la fraction de TVA (CVAE) attribuée à la Région Île-de-France de ce montant de péréquation (- 188,44 M€) pour l'intégrer aux montants de TVA des régions bénéficiaires.

Par ailleurs, un nouveau fonds de solidarité pour les collectivités d'outre-mer et la Corse a été créé et il a été inscrit au budget primitif 2022 (voté avant le vote de la loi de finance pour 2022, pour un montant en dépense de - 1,84 M€ au chapitre 940 « Impositions directes », nature 73914 « Fonds de péréquation des recettes perçues par région »).

A la suite des échanges qui se sont tenus avec la DGFIP et Régions de France, il apparaît nécessaire de modifier l'imputation budgétaire et comptable qui avait été décidée au moment du BP 2022 : les ajustements suivants doivent être réalisés dans le présent budget supplémentaire :

- **- 1,84 M€** au chapitre 940 « Impositions directes », nature 73914 « Fonds de péréquation des recettes perçues par région » ;
- **+ 1,84 M€** au chapitre 940 « Impositions directes », nature 73918 « Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés ».

La dynamique de ce fonds de solidarité sera la suivante :

Nouveau fonds	Montant	Contribution RIF (18,94%)
2022	9 764 420	- 1 848 988
2023	17 087 735	- 3 235 729
2024	20 163 527	- 3 818 160
2025	23 300 835	- 4 412 240
2026	26 500 889	- 5 018 201
2027	29 764 945	- 5 636 282

Source : pôle Finances - Région Ile-de-France

La contribution de la région Île-de-France aux ressources des autres régions a sensiblement augmenté suite à la réforme de la péréquation de 2021

Bien qu'en affichage budgétaire, la péréquation se réduise désormais au nouveau fonds de solidarité financière Outre-mer, la contribution globale de l'Île-de-France reste très forte et a sensiblement augmenté :

	Péréquation *	solidarité O.M.	FNGIR	total
2021	188,442	0	674,816	863,258
2022	193,888	1,839	694,318	890,045
évol/n-1	2,89%		2,89%	3,10%

* fonds national de péréquation des ressources des régions (intégré dans la fraction de TVA des autres régions) en 2022. La comparaison est encore supérieure avec l'année 2020 (160 M€).

Les autres régions bénéficient désormais de la dynamique de TVA sur la part de péréquation que la Région Île-de-France leur versait, ainsi que sur le fonds national de garantie individuelle des ressources, qui était figé jusqu'alors. En 2022, le manque à gagner pour l'Île-de-France correspond à 27 M€ sur la base prévisionnelle d'une TVA en croissance de 2,89 % (estimation qui fera l'objet d'un ajustement définitif début 2023).

L'année dernière, la Région avait demandé la prise en compte de critères équitables pour le nouveau système de péréquation, tels que le ratio des recettes réelles par habitant, qui étaient les plus faibles en Île-de-France par rapport aux autres régions métropolitaines (tant en fonctionnement qu'en investissement).

La réforme de 2021 de la péréquation n'a donc clairement pas répondu à ses objectifs initiaux de rendre le dispositif de péréquation plus égalitaire. Elle a au contraire consolidé les versements que faisait l'Île-de-

France (contributrice à 90 % des ressources péréquées).

Un réexamen du système de péréquation reste nécessaire, de même qu'une refonte plus globale de la structure de recettes des régions, car il ne peut plus reposer seulement sur un simple mécanisme de correction des écarts de fiscalité et doit régler la question des charges supportées par les régions en fonction des ressources qu'elles perçoivent.

2.2.7. Prélèvement sur recettes (PSR) au titre de la neutralisation financière de la réforme de l'apprentissage

Conformément au courrier et à l'arrêté du préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris, du 19 avril 2022, le PSR dont bénéficie la région d'Île-de-France au titre de l'exercice 2022 s'élève à 9,24 M€ dont 2,87 M€ au titre du I de l'article 76 de la loi de finances pour 2020, et 6,37 M€ de majoration au titre du III du même article précité.

Cette majoration d'un montant de 6,37 M€ ne devait plus être versée aux régions après 2021, elle n'avait donc pas été inscrite en budget primitif 2022. Toutefois, suite à l'arrêté susvisé, les mêmes montants ont été reconduits pour 2022 par les services de l'Etat. Aussi, et afin de tenir compte de cette notification, il est proposé au présent budget supplémentaire d'ajouter **+ 6,37 M€** au chapitre 942 « dotations et participations », nature 7454 « Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage ».

2.2.8. Autres fractions et parts régionales de TICPE : TICPE LRL et TICPE Compensation DGD formation professionnelle

Conformément à l'instruction du 8 février 2022, relative aux compensations financières des transferts de compétences inscrites dans la loi de finances pour 2021, il est proposé d'inscrire un montant de **- 0,496 M€** au titre de la TICPE relative à la fraction attribuée en compensation des transferts de compétences prévus par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (LRL), par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, et par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Cette variation est à inscrire au chapitre 941 « autres impôts et taxes », nature 7321 « TICPE 1^{ère} part modulation LRL ».

Par ailleurs suite à la notification de la Direction régionale des finances publiques en date du 1^{er} juin 2022, le montant de TICPE « compensation DGD formation professionnelle » doit être ajusté à la hausse : **+ 15,682 M€**. Cette variation est à inscrire au chapitre 941 « autres impôts et taxes » également, nature 73842 « TICPE FPA ».

*

2.3. Ajustements liés à la mise en œuvre des politiques régionales

Comme lors des précédents budgets supplémentaires, la mise en œuvre en 2022 de certains dispositifs ou actions régionales donnent lieu à des ajustements de certaines recettes.

2.3.1. S'agissant des recettes de fonctionnement

Certaines recettes diverses augmentent légèrement. C'est ainsi qu'il est proposé d'augmenter dès le présent budget supplémentaire le montant des recettes diverses de fonctionnement de **+ 10,22 M€** :

- + 1,91 M€ au titre des recettes inscrites au chapitre 939 « action économique », nature 74718 « autres participations de l'Etat » relative au soutien au **fonctionnement des pôles de compétitivité** - convention Etat Région ;
- + 1,06 M€ au titre des **cofinancements par l'AFD**, Agence française de développement, sur le chapitre 930 « services généraux » code fonctionnel 04 « Actions inter régionales, européennes et internationales », sur la nature 7478 « Autres organismes » ;
- + 7,25 M€ au titre de **reprises de provisions**. Certains risques de contentieux étant désormais écartés, les provisions afférentes ne sont plus justifiées. Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, la constitution de ces provisions ayant été effectuée sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » du chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », leur reprise sera réalisée sur le compte 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » du même chapitre.

Par ailleurs, **la programmation des fonds européens 2021 / 2027** va débuter en 2022. Il est en conséquence proposé en fonctionnement d'inscrire une recette complémentaire de + 8,7 M€ au chapitre 936 « Gestion des fonds européens » :

- nature comptable 74771 « Fond social européen », pour 8,25 M€ ;
- nature comptable 74772 « FEDER », pour 0,450 M€.

Enfin, pour **le plan régional d'investissement dans les compétences (PRIC)**, il est proposé d'inscrire une progression en recettes de + 11 M€ au titre de la mise en œuvre des conventions avec l'Etat, afin de s'aligner sur le montant des recettes déjà perçues au moment de la confection du présent budget supplémentaire. Le montant total du PRIC s'élève ainsi à 91 M€, recettes inscrites au chapitre 931 « Formation professionnelle et apprentissage », nature 74718 « autres ».

2.3.2. S'agissant des recettes d'investissement⁴

- *Le report du remboursement anticipé des créances*

Il est proposé **le report du remboursement anticipé de l'intégralité du stock de créances détenues auprès des opérateurs de transport (RATP, SNCF)**, pour un montant de **188,664 M€**. Ce montant avait été inscrit en recette au BP 2022, portant ainsi le montant total des recettes sur créances à 214,6 M€.

L'ajustement sur la recette de créances est ainsi de - **188,664 M€** au chapitre 923 « Dettes et autres opérations financières », nature 2748 « autres prêts ».

- *La prise en compte du remboursement anticipé d'une créance de l'EPA Val-de-Marne*

Par ailleurs, l'EPA Val-de-Marne a remboursé de manière anticipée une partie de sa dette le 14 décembre 2021, réduisant ainsi les échéances 2022 et 2023. Les nouveaux montants n'ayant pas pu être pris en compte pour le BP 2022, il est proposé d'inscrire - **2,215 M€** au chapitre 923 « Dettes et autres opérations financières », nature 2745 « avances remboursables ».

- *Un ajustement du montant et de l'imputation budgétaire et comptable de la dotation régionale d'investissement*

La région a une politique volontariste pour aller chercher de nouvelles recettes régionales au titre desquelles figure la dotation régionale d'investissement (subvention attribuée par l'Etat

⁴ Le périmètre des recettes dans le cadre de l'annexe C7 « état des recettes grevées d'une affectation spéciale » intègre désormais la dotation versement par France Compétences pour les dépenses d'apprentissage ainsi que les amendes de police. Le fléchage en dépenses a été ajusté afin de refléter les domaines d'action de la politique régionale notamment en matière de transport et pour s'articuler avec la démarche de reporting sur les emprunts verts et responsables.

notamment en contrepartie de travaux de rénovations thermiques). Pour la Région d'Île-de-France, les projets éligibles concernent les secteurs Lycée et Culture, pour un montant total estimé à 69,56 M€. Au budget primitif pour 2022, il avait été proposé d'inscrire un montant de 33 M€ (soit environ 50 % du total attendu de la dotation). Toutefois, compte tenu du calendrier de réalisation des travaux dans le contexte de crise, le montant total de la DRI estimative sur 2022 est à diminuer de - 23 M€. Cette actualisation est naturellement neutre sur l'ensemble de la période 2022 – 2023, la DRI afférente sera perçue en 2023.

Aussi, il est proposé de réaliser pour le présent BS 2022, les opérations suivantes :

- - 33 M€ au chapitre 922 « dotations et participations », nature 1021 « dotation » (suppression du montant total présenté au BP 2022 pour affecter les recettes dans le présent BS dans le détail des chapitres en exécution) ;
 - + 8,5 M€ au chapitre 902 « Enseignement », nature 1311 « état et établissement nationaux » ;
 - + 1,5 M€ au chapitre 903 « Culture, sports et loisirs », nature 1311 « état et établissements nationaux ».
- Recette diverse, liée au versement par BPI France d'une somme non utilisée dans le cadre du programme d'investissement d'avenir

Dans le cadre de la convention relative au programme d'investissement d'avenir – PIA3, adoptée par la délibération n° CP2018-449 du 18 novembre 2018, BPI France doit reverser la somme de 657 500 € à la Région, du fait de recettes non utilisées. Aussi, il est proposé au présent BP d'ajouter au chapitre 909 « action économique », nature 2745 « avances remboursables » un montant de 0,658 M€.

- Un ajustement du FCTVA

Sur la part de **TVA récupérable au titre du FCTVA**, fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée, il est proposé une diminution du montant de FCTVA pour 2022, estimée à **-1,593 M€**, soit un total de 88,41 M€ sur 90 M€ inscrits au BP 2022 cette évolution tient compte des recensements réalisés.

*

2.4. Opérations de nature comptable

Comme chaque année, il est proposé, à l'occasion du budget supplémentaire, d'inscrire des **opérations de nature comptable**.

Constitution de provisions⁵

En application des dispositions de l'article D. 4321-2 du code général des collectivités territoriales, la Région est tenue de **constituer des provisions pour risques et charges**, ce qui comprend notamment les **litiges et contentieux**.

Il est proposé de constituer **seize provisions** pour un montant total de **2,6 M€** au titre du risque de contentieux selon le tableau joint en annexe à la délibération.

Ces provisions sont imputées en dépense de fonctionnement sur le chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », nature 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement ».

⁵ Les provisions sont des opérations réelles. Elles sont aussi considérées comme des opérations semi-budgétaires et non pas d'ordre car elles ne sont pas équilibrées en recettes dépenses et impactent donc l'équilibre.

Reprise de provisions

Au terme de l'article D. 4321-2 du code général des collectivités territoriales, une provision donne lieu à reprise lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser.

Dix-huit provisions pour litiges et contentieux, constituées au cours des exercices 2014, 2016, 2020 et 2021, sont concernées par cette disposition et doivent faire l'objet d'une reprise dans le plus proche budget, initial ou modificatif. Ces reprises concernent les provisions qui figurent en annexe de la délibération.

Les risques de contentieux sont désormais écartés. En conséquence, ces provisions ne sont plus justifiées. Il est ainsi proposé d'approuver leur reprise pour un montant total de 7,25 M€.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M71, la constitution de ces provisions ayant été effectuée sur le compte 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » du chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », leur reprise sera réalisée sur le compte 7815 « Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant » du même chapitre.

*

Reprise des subventions reçues

Un montant de 330,89 M€ a été ouvert au budget primitif 2022 concernant l'exécution des reprises de subventions reçues servant à réaliser des immobilisations amortissables.

Là encore, les travaux d'évaluation des besoins en crédits de paiement nécessaires à la passation de ces écritures comptables étant réalisés avant la fin de l'exercice 2021, la base des recettes amortissables avait fait l'objet d'une estimation car elle n'était pas encore connue avec certitude lors de l'adoption du budget primitif pour 2022.

Au regard du niveau effectivement réalisé de ses recettes en 2020, il est proposé d'abonder à hauteur de **+ 9 M€** le chapitre 926 « Transferts entre les sections » en dépenses (nature comptable 139332) et le chapitre 946 « Transferts entre les sections » en recettes (nature comptable 777) pour permettre l'exécution des reprises des subventions reçues servant à réaliser des immobilisations amortissables.

Pour mémoire, **cette écriture est sans incidence sur l'équilibre budgétaire.**

*

2.5. Affectation du résultat 2021

Principes

L'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux Régions dispose que l'assemblée délibérante affecte **le résultat constaté au compte administratif⁶, préalablement à son inscription au budget supplémentaire.**

Le résultat sur lequel porte la décision d'affectation est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice dans le compte administratif.

⁶ Cf. Tome II de l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions, la section relevant de l'affectation du résultat est au titre 3, chapitre 5, p.291.

L'instruction précise que le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- pour le solde et selon la décision de l'assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créditeur sur la ligne codifiée 002) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

*

Affectation du résultat 2021

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 260 579 549,28 €. Il est proposé, dans le présent projet, d'affecter à sa couverture⁷ l'excédent cumulé de la section de fonctionnement de 708 741 470,10 €. **Le solde, soit 448 161 920,82 € est inscrit en excédent de fonctionnement reporté⁸.**

Le besoin de financement correspond au solde d'exécution de la section d'investissement, (ligne budgétaire 001) complété le cas échéant du solde des restes à réaliser constatés en investissement⁹.

*

Reprise de l'excédent 2021

Le présent projet de budget supplémentaire propose de reprendre ce résultat d'un montant de **448 161 920,82 €** sur la section de fonctionnement¹⁰.

* * *

⁷ Au compte 1068 au budget supplémentaire.

⁸ Ligne budgétaire 002, cf. annexes au rapport.

⁹ Pas de restes à réaliser constatés en 2021 en investissement.

¹⁰ Ligne budgétaire 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

3. Un bouclier social ciblé sur la formation, le pouvoir d'achat et la crise énergétique

Sont ici présentées les **dépenses nouvelles engagées dans le présent acte budgétaire**. Face à la crise nationale et internationale, la réponse de la Région est massive et à nouveau approfondie. Ce présent budget supplémentaire s'inscrit dans le prolongement du bouclier social porté par l'exécutif en mai dernier, il porte également de nouveaux dispositifs en faveur de l'égalité territoriale en matière sportive notamment.

Dans cette perspective, ce budget propose :

- **+ 44,36 M€** en autorisations de programme (**AP**), ainsi que **+ 5,60 M€** en crédits de paiement d'investissement (**CPI**) au titre des dépenses d'investissement.

Pour mémoire, le niveau des AP voté en BP 2022 était de 2 709,28 M€ ; il est ainsi porté par ce BS 2022 à 2 753,64 M€, soit une progression de + 1,64 %. S'agissant des CPI, leur niveau était de 2 114,31 M€ en BP 2022, il serait de 2 119,91 M€ à l'issue de ce BS 2021, soit une progression de + 0,26 %.

- **+ 203,16 M€** en autorisations d'engagement (**AE**), ainsi que **+ 241,65 M€** en crédits de paiement de fonctionnement (**CPF**) au titre des dépenses de fonctionnement.

Pour mémoire, le niveau des AE voté en BP 2022 était de 2 157,30 M€ ; il est ainsi porté par ce BS 2021 à 2 360,46 M€, soit une progression de + 9,4 %. S'agissant des CPF, leur niveau était de 2 629,69 M€ en BP 2022, il serait de 2 871,35 M€ à l'issue de ce BS 2022, soit une progression de + 9,2 %.

La **synthèse de l'ensemble des mouvements** de crédits est présentée de façon détaillée en annexe n° 1 ci-après. Elle s'appuie en cela sur la **nomenclature budgétaire dite LOLF** (loi organique relative aux lois de finances), démarche engagée par la Région depuis près de 15 ans et qui permet de traduire explicitement, pour les élus comme pour les citoyens, les actions engagées. Cette référence budgétaire à la fois politique et administrative est **saluée par la Cour des comptes et la Chambre régionale des comptes**.

Ce budget supplémentaire propose de faire évoluer **l'emprunt prévisionnel** d'équilibre de **+ 69,37 M€**, passant de **719,42 M€** en BP 2022 à **788,80 M€** avec ce BS 2022.

*

L'exécutif concrétise **sans délai les priorités choisies en faveur du bouclier social**.

Certaines priorités sont financées par **redéploiement des crédits** au sein du budget en cours d'exécution ; d'autres nécessitent un **abondement budgétaire complémentaire**, objet du présent rapport. Ainsi, les éléments ci-après ne portent que sur ces abondements complémentaires conformément à la logique du budget supplémentaire.

*

3.1. 198,54 M€ en faveur du bouclier social dont + 9 M€ liés à l'évolution de la masse salariale

S'agissant du secteur de la **formation professionnelle et de l'apprentissage**, le budget supplémentaire permettra à la Région de répondre plus intensément à la **crise sur le marché du travail qui touche les publics les plus fragiles**, les jeunes et les actifs les moins qualifiés, en mobilisant les crédits du Pacte Régional d'investissement dans les Compétences (PRIC) et du Plan de réduction des tensions de recrutement contractualisés avec l'Etat à hauteur de 304,88 M€. Cela permettra à la Région d'atteindre les objectifs de mise à disposition de places de formation supplémentaires tant pour les dispositifs d'insertion, notamment le doublement des bénéficiaires du RSA en formation, que d'acquisition des savoirs fondamentaux ou de formations qualifiantes. Ainsi la Région proposera au global 135 000 places de formation en 2022, contre 37 000 en 2019, soit une offre près de 4 fois supérieure.

La convention entre la Région et Pôle emploi répond au souhait de démultiplier les efforts pour répondre à la crise économique. Ces moyens permettront de mieux soutenir les personnes les plus éloignées de l'emploi en proposant une offre de formation plus complète et mieux coordonnée.

Ce budget supplémentaire permettra également d'augmenter de 50 % la prime à la formation vers les métiers en tension, qui est de 1000 euros aujourd'hui, pour les résidents des quartiers prioritaires de la ville (QPV), des zones de reconquête économique (ZRE) et les territoires ruraux.

Par ailleurs, afin de permettre une meilleure employabilité et lever les freins à l'embauche des publics jeunes, notamment résidents des QPV et commune rurale, la Région a mis en place de nouvelles modalités pour le **financement du permis de conduire** qui sera mis en œuvre au second semestre.

Enfin, ce budget supplémentaire permet à la Région de continuer à **soutenir les jeunes qui s'engagent pour la première fois dans un contrat d'apprentissage** pour les aider à faire face à leurs dépenses de rentrée notamment en équipements. Il permet aussi de **soutenir la création et le développement d'écoles de production**, qui participent à la réinsertion de jeunes décrocheurs en leur apprenant un métier. L'objectif est de passer de 3 à 20 écoles de production franciliennes d'ici la fin du mandat.

CODE ACTION	ACTION	AE Base au BP 2022	AE PRIC au BP 2022	AE hors PRIC au BS 2022	AE PRIC au BS 2022	TOTAL AE 2022	Crédit de paiement BS PACTE 2021
11000202	Evaluation, études et promotion	700 000	500 000		500 000	1 700 000	
11100501	Accès aux savoirs de base	46 220 000	44 040 000			90 260 000	5 000 000
11100502	Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées	7 800 000	1 000 000			8 800 000	1 000 000
11100605	Formations complémentaires	500 000	21 350 000		2 500 000	24 350 000	1 177 000
11100402	pôle régional d'information/conseil en VAE	1 370 000	750 000			2 120 000	465 000
11100403	actions VAE	1 500 000	1 700 000			3 200 000	260 000
11100603	Formations qualifiantes et métiers	89652000	48 060 000		16 033 000	153 745 000	6 000 000
11100608	Aides individuelles AIR	3000000	22 000 000		25 987 000	50 987 000	26 660 000
11100611	PACTE Pôle Emploi		20 000 000		60 000 000	80 000 000	84 000 000
11100701	Formation des salariés					0	
11100801	rémunération des stagiaires et frais annexes	119696000	12 500 000		18 500 000	150 696 000	25 900 000
11100802	Mesures d'accompagnement des stagiaires		4 500 000		4 420 000	8 920 000	500 000
11100401	Soutien aux missions locales					0	970 000
11200302	accompagnement de la politique de l'apprentissage			1 500 000		1 500 000	1 500 000
11200401	Indemnité Compensatrice Forfaitaire versée aux employeurs d'apprentis					0	
11101301	Ecole de production				600 000		400 000
	TOTAL 931	270 438 000	176 400 000	1 500 000	128 540 000	576 278 000	153 832 000
		446 838 000		130 040 000			

10200203	Assistance informatique PACTE		200 000	0	600 000	800 000	600 000
	TOTAL 900		0	200 000	0	600 000	600 000

10201214	Assistance technique - Pacte				400 000	400 000	400 000
	TOTAL 930		0	0	0	400 000	400 000

S'agissant du secteur des **formations sanitaires et sociales**, les crédits supplémentaires concernent principalement les **bourses pour les élèves et étudiants et les revalorisations salariales du Ségur de la santé**.

Sur le sanitaire, depuis 2019, le nombre de boursiers progresse à chaque rentrée. Durant l'année universitaire 2021-2022, la Région a accompagné 12 000 étudiants boursiers.

Avec la crise, les difficultés des élèves ou étudiants boursiers se sont accrues. Les échelons de bourse les plus élevés, attribués aux étudiants en grande difficulté financière, représentant une part croissante des bourses attribuées. Avec l'inflation qui touche les produits de consommation courante et limite le pouvoir d'achat des étudiants, il convient d'anticiper une réévaluation des montants des bourses à la prochaine rentrée pour tenir compte de ces hausses.

Pour les bourses versées aux étudiants en formation sanitaire, la revalorisation est évaluée à **1 M€**. Il est proposé d'inscrire les crédits correspondants au budget supplémentaire.

Sur le social, comme pour le sanitaire, les bourses des étudiants en travail social sont tirées sur les échelons les plus élevés. Afin d'anticiper des mesures prises à la rentrée en faveur des boursiers, il est proposé d'inscrire **0,19 M€** de crédits au budget supplémentaire.

En ce qui concerne le volet organisme de formation sanitaire, à la suite du Ségur de la santé, dès septembre 2020, des revalorisations salariales ont été actées par l'Etat pour les personnels des établissements de santé. Les personnels des instituts de formation sont donc concernés par cette mesure, sauf les instituts de formation de l'Education nationale, des collectivités locales et de l'université dont les rémunérations ne sont pas traitées dans ce cadre. En 2021, le financement de cette mesure a été mise en œuvre par les ARS de façon dérogatoire. En 2022, l'Etat délèguera des crédits pour que la mesure soit financée par la Région. Il convient d'intégrer le financement de cette mesure au budget supplémentaire.

Dans le budget supplémentaire II est proposé d'intégrer les crédits qui permettront de financer ces mesures pour maintenir l'équilibre des budgets des instituts de formation à hauteur de **7,89 M€**.

Par ailleurs, cette enveloppe permettra de financer l'équilibre **des instituts de formation relevant du social** et plus particulièrement, à compter de septembre 2022 les formations du lycée Rabelais (Paris) reprises par la Fondation Œuvre Croix Saint Simon afin d'éviter leur fermeture suite au désengagement de l'Education nationale.

Afin d'assurer le financement des formations en travail social, une enveloppe supplémentaire de **0,950 M€** est proposée. Elle couvrira d'une part, les dépenses supplémentaires liées aux épreuves de certification désormais organisées par les établissements et l'équilibre des centres de formation. Ces crédits supplémentaires permettront également d'assurer le financement de la formation en travail social du lycée Rabelais (Paris) et reprise par la Fondation Œuvre Croix Saint Simon à compter de septembre 2022.

*

S'agissant des **Lycées**, le budget supplémentaire prévoit un abondement de crédits à hauteur de **15 M€** en autorisations de programme et de **5 M€** en crédits de paiement pour continuer à équiper les nouveaux lycéens de seconde en équipements et ressources numériques, dans un contexte d'approvisionnement international très tendu, ainsi qu'une dotation complémentaire de **0,45 M€** en autorisations d'engagement et crédits de paiement pour les équipements des agents des lycées.

*

La région souhaite également accentuer son effort **sur les volets santé, social et loisirs** pour un montant global de **6,44 M€** ciblés sur les actions suivantes :

- 2,54 M€ en autorisations d'engagement pour la pérennisation des maisons solidaires (1,20 M€) et diverses mesures relevant du bouclier social dont la mutuelle régionale ou IDF Prévention SIDA (1,34 M€) ;
- 1 M€ en autorisations d'engagement au profit du fonds d'aide d'urgence « anti-précariété » pour les étudiants défavorisés par la crise sanitaire ;
- 0,90 M€ en autorisations d'engagement afin de doubler le nombre de tickets-loisirs et renforcer l'accès au sport et aux loisirs des jeunes Franciliens ;
- une enveloppe de 2 M€ pour couvrir les prestations diverses liées à la crise sur le chapitre 930 « Services généraux ».

*

Face à la forte progression de l'**inflation**, le budget supplémentaire propose plusieurs mesures pour surmonter les augmentations tarifaires sur l'énergie et anticiper les mesures du gouvernement en matière de pouvoir d'achat des agents. Ces mesures s'articulent comme suit :

- 36,75 M€ surcoûts dont 13,67 M€ ciblés sur les prestations chauffages des lycées publics et des cités mixtes régionales, 19,16 M€ sur l'électricité, 0,72 M€ sur les instituts de formation sanitaires et sociales et 0,40 M€ sur le siège ;
- 9,22 M€ d'évolution de la masse salariale dont 1,38 M€ sur le siège et 7,48 M€ sur les lycées. Cette hausse permet d'anticiper les revalorisations salariales (SMIC, point d'indice) et de renforcer les effectifs (création de postes dans les lycées et intérimaires).

*

3.2. 20 M€ en faveur de l'égalité territoriale en matière de sport aquatique et de paraport

Le présent budget supplémentaire vise à **renforcer l'accès des Franciliens à des équipements sportifs sur l'ensemble du territoire**. Pour ce faire, il est prévu une enveloppe supplémentaire de **15 M€** en autorisations de programme au profit d'infrastructures qui resteront en héritage sur des territoires particulièrement carencés : **le stade nautique olympique d'Ile-de-France à Vaires-sur-Marne (77)**, pour la mise aux normes du bassin en suivant les standards internationaux, **le centre aquatique olympique de Val Parisis (95)** et **le projet Prisme à Bobigny (93)**.

Le centre aquatique olympique de Val Parisis viendra remplacer deux équipements vétustes et sera ouvert à tous les niveaux de pratiques, de l'apprentissage scolaire jusqu'au sport de haut niveau. Adapté à tous les publics, il pourra accueillir jusqu'à 1 000 baigneurs et 1 200 spectateurs et sera équipé de dispositifs pour l'accès des personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif et mental.

Sur le site du Stade départemental de la Motte à Bobigny, le projet Prisme – Pôle de référence inclusif sportif métropolitain, est unique en Europe et sera un équipement majeur de l'héritage en faveur du paraport. Guidé par le principe de l'accessibilité universelle, ce futur *hub* sportif prévoit la réalisation d'infrastructures qui accueilleront sans distinction personnes valides et en situation de handicap.

Par ailleurs, **5 M€** sont prévus en autorisations d'engagement : 2,50 M€ correspondant aux engagements de la Région en faveur de l'organisation des Jeux Paralympiques et 2,50 M€ dans le cadre du plan de soutien des clubs post-covid.

3.3. 19,41 M€ ciblés sur la politique patrimoniale et les aménagements du site de la Région

En matière patrimoniale, le budget supplémentaire propose un abondement de **6,4 M€** en autorisations de programme afin de réaliser les travaux de rénovation du bâtiment rue Barbet de Jouy dans le 7ème arrondissement. Ces travaux comprennent notamment :

- la mise en accessibilité de la salle Pierre Charles Krieg et des bâtiments principaux de Barbet ;
- l'amélioration des conditions d'accueil dans les bâtiments ;
- la modernisation des espaces de travail du siège ;
- la rénovation des locaux et des installations techniques.

1,65 M€ d'autorisations de programme sont ainsi envisagés pour la poursuite de la modernisation du siège, dont la mise en place du service public administratif d'incubation de la Région notamment dans le domaine du handicap.

Ce bâtiment, ainsi mis aux normes énergétique et handicap, accueillera deux organismes associés, Choose Paris Région et le Comité régional du tourisme (CRT), générant pour eux des économies de loyers.

A cela s'ajoute, un montant de 0,32 M€ en AP pour les protocoles transactionnels avec les sociétés DBS et Alric. Dans le cadre de la construction de l'hémicycle, afin d'éviter des contentieux couteux pour la Région, des protocoles transactionnels ont été signés avec les deux sociétés citées ci-dessus permettant de préserver au mieux les intérêts régionaux.

Ce sont également **5 M€** d'autorisations de programme qui sont proposés pour la sécurisation des travaux des lycées pour poursuivre l'accélération de la mise en sécurité **des établissements scolaires**.

En fonctionnement, **il est prévu l'ouverture de crédits supplémentaire pour honorer le contentieux lié à la décision du précédent exécutif d'un départ anticipé de la Région de la tour Montparnasse pour un montant de 5,14 M€.**

Le présent budget supplémentaire vise enfin à assurer la maintenance des dispositifs informatiques avec un abondement de 0,77 M€ en faveur de la couverture des dépenses liées à l'infogérant et au déploiement d'études de conformité RGPD mais également le déploiement d'équipes d'intérimaires pour le Pôle ARTE à hauteur de 0,20 M€ en autorisations d'engagement pour accélérer la mise en œuvre de la mesure d'aide à la conversion des véhicules thermiques au bioéthanol.

3.4. 8,70 M€ pour le lancement de la nouvelle génération des fonds européens

Le 30 décembre 2021, le décret relatif à la gestion des programmes européens de la politique de cohésion a été publié au Journal officiel de la République française. Dans son article premier, il prévoit que la demande d'une région tendant à exercer la qualité d'autorité de gestion, accompagnée de la délibération du conseil régional, doit être adressée au représentant de l'Etat compétent, dans un délai de quatre mois à compter de sa publication (soit avant le 30 avril 2022).

La délibération portant « Autorité et mise en œuvre de la gestion des fonds européens Feder et FSE + 2021-2027 qui a été présenté au conseil régional le 16 février (CR 2022-011) à :

-acter la candidature de la Région Ile-de-France en qualité d'autorité de gestion pour la période de programmation 2021-2027 ;

-autoriser la présidente du conseil régional à poursuivre les échanges bilatéraux avec la Commission européenne pour finaliser le programme opérationnel régional FEDER-FSE+.

Dans ce cadre, le projet de programme régional a été communiqué à la Commission européenne le 11 mars dernier. En retour, la Commission a fait part de ses remarques le 12 mai. Une cinquième version du programme comportant les ajustements demandés doit être soumise à la Commission. Les échanges en cours vont se conclure par une validation du texte par la Commission européenne au cours du second semestre 2022. Afin de ne pas retarder la mise en œuvre du programme, il est proposé d'inscrire au budget supplémentaire **8,70 M€** correspondant au montant des avances qui seront octroyées aux organismes intermédiaires auxquels la Région délèguera en gestion une partie de l'enveloppe de la programmation 2021-2027.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire de nouveaux crédits de paiement liés à des ajustements des corrections pour la programmation 2014-2020, exercice comptable courant du 1^{er} juillet 2020 et 31 juin 2021. La commission européenne dans le cadre de ses travaux a conclu à l'exhaustivité, à l'exactitude et à la véracité des comptes de l'exercice 2020-2021. Le solde restant à recouvrer, après avis d'audit et rapport de contrôle, s'élèverait à 1,55 M€ pour le FSE et 2,15 M€ pour FEDER, soit un total de **3,70 M€** en crédits de paiement. Ce qui porte le montant des ouvertures de crédits sur le secteur Europe à **12,40 M€** en crédits de paiement.

3.5. Divers ajustements en dépenses

Le présent budget supplémentaire intègre des crédits sur le secteur **Actions internationales** en faveur de la coopération internationale à hauteur 1,06 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement en lien avec les subventions attribuées par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence Française de Développement pour les projets de coopération décentralisée suivants :

Partenariat	Projet	Montant
Agence Française de développement	Yerevan Program for Urban Change » avec EREVAN	790 392
Ministère des affaires étrangères	Développer le para-sport à Rufisque (avec IPR, Handicap international, la Récyclerie de Massy)	70 500
	Marketing territorial de Rufisque (avec IPR)	25 000
	Projet d'insertion des jeunes au Maroc (association AURORE)	9 200
	« Egalité homme-femme » à Antananarivo (avec le Centre Ubertine Auclert)	81 710
	Projet d'aménagement durable à Tunis (avec l'IPR et IDFM)	80 000
Total		1 056 802

Il est également proposé de réabonder le Fonds d'intervention d'urgence humanitaire et climatique à hauteur des dépenses exceptionnelles engagées pour l'aide d'urgence à l'Ukraine afin de dégager des marges supplémentaires sur ce fonds pour un montant de **0,20 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

*

En matière d'aménagement lors de la séance de février 2022, le conseil régional a voté une délibération visant à saisir la Commission nationale du débat public (CNDP) à propos de la concertation préalable à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration du SDRIF-E, au titre du code de l'environnement.

Le 2 mars 2022, la CNDP a procédé à la désignation de deux garantes, Mesdames Paola Orozco-Souël et Myriam Merad. Des échanges techniques nombreux se sont tenus entre les services de la Région et les garantes afin de prendre en compte leurs préconisations. Comme indiqué précédemment, ces échanges visaient à déterminer les modalités et l'intensité des actions à mener avec le grand public, et en lien avec les autres parties prenantes que sont les collectivités, réunies dans la conférence des territoires franciliens, et les acteurs publics, privés et associatifs de l'aménagement du territoire, réunis dans le comité des partenaires.

Dans ce cadre, le montant proposé au budget supplémentaire de **1,18 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement permettra de :

- conduire les actions de communication nécessaires à la mobilisation du grand public ;
- mener les actions de concertation numériques ;
- déployer sur le territoire francilien des rencontres avec les différents acteurs mais aussi des actions de terrain ;
- soutenir les services de la Région dans le déploiement de ces différentes modalités de communication et de concertation.

Ces différentes actions seront lancées rapidement et une phase de trois mois sera ouverte à l'automne pour recueillir les avis du public, tel que prévu par le code de l'environnement. Le bilan de la concertation sera fait entre fin 2022 et début 2023 afin de permettre un arrêt du SDRIF-E en séance plénière du conseil régional à la fin du 1^{er} semestre 2023.

*

En matière d'environnement, il est enfin proposé un abondement de **0,45 M€** en autorisations d'engagement dans le cadre de la convention Région / Département de Seine-Saint-Denis portant sur le **Parc de la Poudrerie pour couvrir les engagements de la Région**.

En outre, dans le cadre du **PIA 4 régionalisé filière agro-agri-biomatériaux**, il est proposé un abondement de crédits à hauteur 0,66 M€ en autorisations de programme au budget supplémentaire correspondant au reliquat du PIA 3 qui peut être mobilisé pour couvrir les actions qui seront conduites au titre des filières agricoles, forestières et biosourcées¹¹.

* * *

¹¹ Conforme à l'accord du Secrétariat général à l'investissement en réponse à une sollicitation conjointe de la Présidente du conseil régional et du Préfet de Région sur l'utilisation du **reliquat du PIA 3** (1,32 M€ pour le volet agricole dont 50 % Etat, 50 % région) en faveur du PIA 4.¹¹

Annexes n° 1 : synthèse du budget supplémentaire

EQUILIBRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022
 (en variation par rapport au BP)

(en millions d'euros)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Solde d'exécution de la section d'investissement 2021 reporté (ligne budgétaire 001)	260,580	0,000	
Restes à réaliser 2021 reportés		260,580	
Excédents de fonctionnement 2020 capitalisés (chapitre 922 - compte 1068)			448,162
Résultat de fonctionnement 2020 reporté (ligne budgétaire 002)			

Total (1)**260,580 260,580 0,000 448,162****OPERATIONS REELLES****Recettes de fonctionnement**

Imposition forfaitaire de réseau - IFER (chapitre 940 - 7311)				-0,489
Fraction de TVA - fraction compensatoire de la CVAE (chapitre 941 - 7331)				-793,435
Fraction de TVA - fraction LFI 2017 DGF (chapitre 941 - 7332)				32,492
Dotation TASA (chapitre 942 - 74838)				3,041
taxe sur les cartes grises (chapitre 941 - 7344)				-20,000
frais de gestion fiscalité directe (chapitre 941 - 73841)				-13,030
Fonds européens prog 2021/2027 FEDER (chapitre 936 - 74772)				0,450
Fonds européens prog 2021/2027 FSE (chapitre 936 - 74771)			0,000	8,250
TICPE - droit à compensation LRL (chapitre 941 - 7321)				-0,496
TICPE formation professionnelle (chapitre 941 - 73842)				15,682
Fonds national de garantie individuelle de ressources (chapitre 940 - 73912)				13,852
Péréquation des ressources des Régions (chapitre 940 - 73914)				6,369
Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés (chapitre 940 - 73918)				0,790
Dotation de compensation - frais de gestion CVAE (chapitre 942 - 74838)				0,266
Compensation provisionnelle extinction primes (chapitre 942 - 7454)				1,910
Coopération décentralisée - AFD (chapitre 930 - 7478)				11,000
Coopération décentralisée - MEAE (chapitre 930 - 74718)				7,249
Pôle compétitivité (chapitre 939 - 74718)				
PRIC (chapitre 931 - 74718)				
Reprise sur provision (chapitre 945-7815)				

Recettes investissement

Taxe sur la création des bureaux (chapitre 921 - 13332)				-10,000
Créances transport RATP / SNCF (chapitre 923 - 2748)				-188,664
Créances villes nouvelles (chapitre 923 - 2745)				-2,215
FCTVA (chapitre 922 - 10222)				-1,593
Dotation régionale d'investissement (chapitre 922 - 1021)				-32,952
Dotation régionale d'investissement - projets Lycées (chapitre 902 - 1311)				8,500
Dotation régionale d'investissement - projets culture (chapitre 903 - 1311)				1,500
BPI France (chapitre 909 - 2745)				0,658
TASA (chapitre 921 - 1338)				-3,041

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Dépenses de fonctionnement				
Rémunération et charges de personnel (chapitre 930 - 64111 avec RG 23)			1,382	
Autres dépenses de personnel (chapitre 930 - 6226)			0,075	
Autres dépenses de personnel (chapitre 930 - 6218)			0,200	
Loyers et charges locatives (chapitre 930 - 6132)			5,270	
Loyers et charges locatives (chapitre 930 - 6711)			0,950	
Loyers et charges locatives (chapitre 930 - 6227)			0,030	
Fluides (chapitre 930 - 60613)			0,200	
Fluides (chapitre 930 - 60612)			0,200	
Prestations diverses - Covid 19 (chapitre 930 - 60632)			2,000	
Informatique (chapitre 930 - 611)			0,500	
Informatique (chapitre 930 - 6226)			0,273	
Assistance informatique Pacte (chapitre 930 - 6156)			0,200	
Assistance informatique Pacte (chapitre 930 - 6184)			0,100	
Assistance informatique Pacte (chapitre 930 - 6226)			0,100	
Fonds d'intervention d'urgence (chapitre 930 - 65738)			0,050	
Fonds d'intervention d'urgence (chapitre 930 - 6574)			0,150	
Réseaux internationaux et francophonie (chapitre 930 - 65738)			0,962	
Réseaux internationaux et francophonie (chapitre 930 - 6574)			0,095	
Accès aux savoirs de base (chapitre 931 - 611)			5,000	
Mesures d'accompagnement et d'insertion territorialisées (chapitre 931 - 65738)			1,000	
Formations complémentaires (chapitre 931 - 6574)			1,177	
Pôle régional d'information /conseil en validation des acquets de l'expérience (chapitre 931 - 611)			0,465	
Actions VAE (chapitre 931 - 65738)			0,260	
Formations qualifiantes et métiers (chapitre 931 - 611)			6,000	
Aides individuelles régionales (AIR) (chapitre 931 - 65738)			26,660	
Pacte - Pôle emploi (chapitre 931 - 65738)			84,000	
Rémunération des stagiaires et frais annexes (chapitre 931 - 65113)			25,900	
Mesures d'accompagnement des stagiaires (chapitre 931 - 65113)			0,500	
Ecoles de production (chapitre 931 - 6574)			0,400	
Soutien aux missions locales (chapitre 931 - 65738)			0,970	
Accompagnement de la politique d'apprentissage (chapitre 931 - 6574)			1,500	
Bourses aux élèves et étudiants des formations sanitaires (chapitre 931 - 6513)			1,050	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire (chapitre 931 - 65733)			0,022	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire (chapitre 931 - 65738)			7,067	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire (chapitre 931 - 6574)			1,444	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sanitaire (chapitre 931 - 65735)			0,007	
Bourses aux élèves et étudiants des formations sociales (chapitre 931 - 6513)			0,190	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale (chapitre 931 - 6574)			0,957	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale (chapitre 931 - 65735)			0,015	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale (chapitre 931 - 65738)			0,030	
Fonctionnement des écoles et instituts de formation sociale (chapitre 931 - 65733)			0,019	
Prestations chauffage des lycées publics (chapitre 932 - 60613)			13,240	
Prestations électricité des lycées publics (chapitre 932 - 60612)			16,870	
Équipement de protection et de maintenance - Covid 19 (chapitre 932 - 6228)			0,450	
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées (chapitre 932 - 64111 avec RG 23)			0,165	
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants (chapitre 932 - 6218 en RG 23)			7,476	
Prestations chauffage des cités mixtes régionales - parties communes (chapitre 932 - 60613)			0,426	
Prestations électricité des cités mixtes régionales - parties communes (chapitre 932 - 60612)			2,290	
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur (chapitre 932 - 65738)			1,100	
Participation de la Région au financement des JOP 2024 (chapitre 933 - 6574)			4,800	
Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances (chapitre 933 - 6561)			0,900	
Ile-de-France Prévention Santé Sida (chapitre 934 - 6574)			0,635	
Région solidaire en santé (chapitre 934 - 611)			0,200	
Fonds régional de solidarité et soutien aux familles (chapitre 934 - 6574)			1,700	
Etudes, prospective et validation (chapitre 935 - 6226)			1,180	
Emploi indépendant et économie sociale (chapitre 936 - 65738)			0,900	
Décrochage scolaire (chapitre 936 - 65738)			6,750	
Formation professionnelle (chapitre 936 - 65738)			0,600	
Formation professionnelle (chapitre 936 - 65888 avec RG 23)			1,550	
Renforcer la croissance et la compétitivité des PME (chapitre 936 - 65738)			0,450	
Renforcer la croissance et la compétitivité des PME (chapitre 936 - 65888 avec RG 23)			2,150	
Aide aux actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité (chapitre 937 - 65733)			0,450	
Constitution de provisions (chapitre 945 - 6815)			2,637	
Dépenses d'investissement				
Assistance informatique Pacte (chapitre 900 - 2051)	0,300			
Assistance informatique Pacte (chapitre 900 - 2031)	0,300			
Manuels et ressources pédagogiques (chapitre 902 - 2188)	5,000			
Restitution de taxe (chapitre 921-13332)	25,000			
Emprunt (chapitre 923.16311)		69,378		
Total des opérations réelles (2)	30,600	-158,430	-466,968	-726,099
OPERATIONS D'ORDRE				
Transferts entre les sections - (chapitre 946-6811)			0,000	
Reprises de subvention (chapitre 926 - 139332)	9,000	0,000		
Reprises de subvention (chapitre 946 - 777)			9,000	
Virement entre sections (chapitre 953)			198,030	
Virement entre sections (chapitre 951)		198,030		
Total des opérations d'ordre (3)	9,000	198,030	198,030	9,000
TOTAL BS (1) + (2) + (3)	300,180	300,180	- 268,937	- 268,937
TOTAL BP 2022	4 978,497	4 978,497	6 057,487	6 057,487
TOTAL GENERAL (BP + BS)	5 278,677	5 278,677	5 788,550	5 788,550

LES DÉPENSES RÉELLES

(en millions d'euros)

SECTION INVESTISSEMENT (hors dette)

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		
				BP 2022	BS	Total
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	6,929	7,118	14,047
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	6,929	0,450	7,379
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	15,500	0,600	16,100
901	116	HP116-012	Ecoles de production	0,000	0,500	0,500
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	16,000	5,000	21,000
902	28	HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	60,000	15,000	75,000
903	313	HP313-004	Développement du patrimoine en région	11,230	-1,000	10,230
903	313	RE313-004	Développement du patrimoine en région	0,000	1,000	1,000
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	26,250	12,000	38,250
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	26,250	3,000	29,250
905	52	HP52-001	Territoires stratégiques	46,530	-4,200	42,330
905	52	RE52-001	Territoires stratégiques	0,000	4,200	4,200
905	52	HP52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	49,300	-17,000	32,300
905	52	RE52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	0,000	17,000	17,000
907	72	HP72-001	Prévention et gestion des déchets	10,000	-2,176	7,824
907	72	RE72-001	Prévention et gestion des déchets	0,000	2,176	2,176
907	73	HP73-001	Qualité de l'air - Climat	0,760	-0,304	0,456
907	73	RE73-001	Qualité de l'air - Climat	0,000	0,304	0,304
907	73	HP73-002	Plan changeons d'air	8,000	-0,023	7,977
907	73	RE73-002	Plan changeons d'air	0,000	0,023	0,023
907	74	HP74-006	Milieux aquatiques et humides	4,500	-1,230	3,270
907	74	RE74-006	Milieux aquatiques et humides	0,000	1,230	1,230
907	75	HP75-001	Energie	49,000	-2,400	46,600
907	75	RE75-001	Energie	0,000	2,400	2,400
907	76	HP76-002	Parcs naturels régionaux	4,000	-1,100	2,900
907	76	RE76-002	Parcs naturels régionaux	0,000	1,100	1,100
907	76	HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	9,400	-0,012	9,388
907	76	RE76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	0,000	0,012	0,012
907	76	HP76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	1,700	-0,081	1,619
907	76	RE76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,000	0,081	0,081
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	28,000	-6,000	22,000
909	92	RE92-002	Soutien à l'innovation	0,000	6,000	6,000
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	28,000	-0,206	27,794
909	92	RE92-002	Soutien à l'innovation	0,000	0,206	0,206
909	93	HP93-005	Forêt et éco-matériaux	2,000	0,658	2,658
				TOTAL BS	44,326	
			Rappel total AP votées au BP	2 709,282		
			Total AP votées (BP+BS)	2 753,608		

LES DÉPENSES RÉELLES

SECTION INVESTISSEMENT (hors dette)

(en millions d'euros)

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		
				BP 2022	BS	Total
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	6,929	7,118	14,047
900	0202	HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	6,929	0,450	7,379
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	15,500	0,600	16,100
901	116	HP116-012	Ecoles de production	0,000	0,500	0,500
902	27	HP27-001	Sécurisation des lycées	9,260	5,000	14,260
902	28	HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	60,000	15,000	75,000
903	313	HP313-004	Développement du patrimoine en région	11,230	-1,000	10,230
903	313	HP313-004	Développement du patrimoine en région	0,000	1,000	1,000
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	26,250	12,000	38,250
903	32	HP32-001	Equipements sportifs d'intérêt régional	26,250	3,000	29,250
905	52	HP52-001	Territoires stratégiques	46,530	-4,200	42,330
905	52	RE52-001	Territoires stratégiques	0,000	4,200	4,200
905	52	HP52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	49,300	-17,000	32,300
905	52	RE52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional territorial)	0,000	17,000	17,000
907	72	HP72-001	Prévention et gestion des déchets	10,000	-2,176	7,824
907	72	RE72-001	Prévention et gestion des déchets	0,000	2,176	2,176
907	73	HP73-001	Qualité de l'air - Climat	0,760	-0,304	0,456
907	73	RE73-001	Qualité de l'air - Climat	0,000	0,304	0,304
907	73	HP73-002	Plan changeons d'air	8,000	-0,023	7,977
907	73	RE73-002	Plan changeons d'air	0,000	0,023	0,023
907	74	HP74-006	Milieux aquatiques et humides	4,500	-1,230	3,270
907	74	RE74-006	Milieux aquatiques et humides	0,000	1,230	1,230
907	75	HP75-001	Energie	49,000	-2,400	46,600
907	75	RE75-001	Energie	0,000	2,400	2,400
907	76	HP76-002	Parcs naturels régionaux	4,000	-1,100	2,900
907	76	RE76-002	Parcs naturels régionaux	0,000	1,100	1,100
907	76	HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	9,400	-0,012	9,388
907	76	RE76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	0,000	0,012	0,012
907	76	HP76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	1,700	-0,081	1,619
907	76	RE76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,000	0,081	0,081
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	28,000	-6,000	22,000
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	0,000	6,000	6,000
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	28,000	-0,206	27,794
909	92	HP92-002	Soutien à l'innovation	0,000	0,206	0,206
909	93	HP93-005	Forêt et éco-matériaux	2,000	0,658	2,658
				TOTAL BS	44,326	

Rappel total AP votées au BP	2 709,282
Total AP votées (BP+BS)	2 753,608

Chapitre	Code fonctionnel	Code Nature	Libellé du programme	CREDITS DE PAIEMENT		
				BP 2022	BS	Total
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	13,200	0,300	13,500
900	0202	HP0202-002	Moyens informatiques des services	13,200	0,300	13,500
902	28	HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	56,784	5,000	61,784
				TOTAL BS	5,600	
Rappel total des CP votés au BP en dépenses réelles					2 114,314	
Total des CP votés (BP + BS)					2 119,914	

SECTION FONCTIONNEMENT (hors dette)

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		
				BP 2022	BS	Total
930	0202	HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	4,136	1,000	5,136
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	6,250	31,022
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	0,400	25,172
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	2,000	26,772
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,773	20,925
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,400	20,552
930	044	HP044-015	Solidarité internationale	0,210	0,200	0,410
930	048	HP048-017	Coopération décentralisée	1,050	1,057	2,107
931	10	HP10-002	Mesures transversales	7,260	0,500	7,760
931	112	HP112-006	Formations qualifiantes et métiers	21,850	2,500	24,350
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	182,712	60,000	242,712
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	182,712	25,987	208,699
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	182,712	16,033	198,745
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	136,696	18,500	155,196
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	136,696	4,420	141,116
931	116	HP116-013	Ecoles de production	0,000	0,600	0,600
931	12	HP12-003	Qualification par l'apprentissage	27,570	1,500	29,070
931	114	HP114-006	Formations qualifiantes et métiers	4,850	-2,900	1,950
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,945	8,540	190,485
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,945	1,050	182,995
931	13	HP13-002	Formations sociales	42,178	1,020	43,198
931	13	HP13-002	Formations sociales	42,178	0,190	42,368
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	155,258	13,240	168,498
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	155,258	16,870	172,128
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	155,258	0,450	155,708
932	224	HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	22,575	0,426	23,001
932	224	HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	22,575	2,290	24,865
932	23	HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	6,180	1,100	7,280
933	32	HP32-002	Développement de la pratique sportive	10,360	2,500	12,860
933	32	HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	0,400	2,500	2,900
933	33	HP33-003	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	1,400	0,900	2,300
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	0,635	5,130
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	0,200	4,695
934	42	HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	4,606	1,700	6,306
935	50	HP50-001	Etudes générales	0,250	1,180	1,430
936	61	HP61-007	Une Europe plus sociale	0,000	0,900	0,900
936	61	HP61-007	Une Europe plus sociale	0,000	6,750	6,750
936	61	HP61-007	Une Europe plus sociale	0,000	0,600	0,600
936	62	HP62-009	Une Europe plus intelligente	0,000	0,450	0,450
937	72	HP72-001	Prévention et gestion des déchets	0,878	-0,030	0,848
937	72	RE72-001	Prévention et gestion des déchets	0,000	0,030	0,030
937	73	HP73-001	Qualité de l'air - Climat	0,850	-0,340	0,510
937	73	RE73-001	Qualité de l'air - Climat	0,000	0,340	0,340
937	76	HP76-002	Parcs naturels régionaux	5,007	-0,353	4,654
937	76	RE76-002	Parcs naturels régionaux	0,000	0,353	0,353
937	76	HP76-002	Parcs naturels régionaux	5,007	-0,060	4,947
937	76	RE76-002	Parcs naturels régionaux	0,000	0,060	0,060
937	76	PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	0,000	0,450	0,450
937	76	HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	2,160	-0,042	2,118
937	76	RE76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	0,000	0,042	0,042
937	76	HP76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,350	-0,054	0,296
937	76	RE76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	0,000	0,054	0,054
939	91	HP91-003	Economie sociale et solidaire	4,250	-0,260	3,990
939	91	RE91-003	Economie sociale et solidaire	0,000	0,260	0,260

TOTAL BS **203,161**Rappel total AE votées au BP **2 157,300**Total AE votées (BP+BS) **2 360,461**

Chapitre	Code fonctionnel	Code enveloppe	Libellé du programme	CREDITS DE PAIEMENT		
				BP 2022	BS	Total
930	0201	HP0201-007	Frais de personnel	125,365	1,382	126,747
930	0202	HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	4,136	0,075	4,211
930	0202	HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	4,136	0,200	4,336
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	5,270	30,042
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	0,950	25,722
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	0,030	24,802
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	0,200	24,972
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	0,200	24,972
930	0202	HP0202-011	Charges liées aux immeubles	24,772	2,000	26,772
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,500	20,652
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,273	20,425
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,200	20,352
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,100	20,252
930	0202	HP0202-012	Fonctionnement des services	20,152	0,100	20,252
930	044	HP044-015	Solidarité internationale	0,210	0,050	0,260
930	044	HP044-015	Solidarité internationale	0,210	0,150	0,360
930	048	HP048-007	Rayonnement international	0,100	0,962	1,062
930	048	HP048-007	Rayonnement international	0,100	0,095	0,195
931	111	HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	79,504	5,000	84,504
931	111	HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	79,504	1,000	80,504
931	112	HP112-006	Formations qualifiantes et métiers	10,850	1,177	12,027
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	3,375	0,465	3,840
931	113	HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	3,375	0,260	3,635
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	193,647	6,000	199,647
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	193,647	26,660	220,307
931	113	HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	193,647	84,000	277,647
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	134,000	25,900	159,900
931	115	HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	134,000	0,500	134,500
931	116	HP116-013	Ecoles de production	0,000	0,400	0,400
931	116	HP116-004	Accès à l'information et à l'orientation	22,630	0,970	23,600
931	12	HP12-003	Qualification par l'apprentissage	27,570	1,500	29,070
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,445	1,050	182,495
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,445	0,022	181,467
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,445	7,067	188,512
931	13	HP13-001	Formations sanitaires	181,445	1,444	182,889
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,678	0,190	41,868
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,678	0,957	42,635
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,678	0,015	41,693
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,678	0,030	41,708
931	13	HP13-002	Formations sociales	41,678	0,019	41,697
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	153,058	13,240	166,298
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	153,058	16,870	169,928
932	222	HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	153,058	0,450	153,508
932	222	HP222-022	Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	303,046	0,165	303,211
932	222	HP222-023	Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées	36,800	7,476	44,276
932	224	HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	22,575	0,426	23,001
932	224	HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	22,575	2,290	24,865
932	23	HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	6,180	1,100	7,280
933	32	HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	0,400	4,800	5,200
933	33	HP33-003	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	1,400	0,900	2,300
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	0,635	5,130
934	41	HP41-001	Prévention et éducation à la santé	4,495	0,200	4,695
934	42	HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	4,506	1,700	6,206
935	50	HP50-001	Etudes générales	0,250	1,180	1,430
936	61	HP61-007	Une Europe plus sociale	0,000	0,900	0,900
936	61	HP61-007	Une Europe plus sociale	0,000	6,750	6,750
936	61	HP61-008	Ajustements liés aux corrections	0,000	0,600	0,600
936	62	HP62-009	Une Europe plus intelligente	0,000	0,450	0,450
936	62	HP62-013	Ajustements liés aux corrections	0,000	2,150	2,150
937	76	PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	0,000	0,450	0,450
TOTAL BS				241,651		
Rappel total CP votés au BP hors péréquation				2 629,694		
Total des CP votés (BP + BS)				2 871,345		

Annexe n° 2 : données du compte administratif 2021

En fonctionnement :

Résultat cumulé excédentaire à la clôture de l'exercice 2020	539 175 180,47 €
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2020 (compte 1 068)	55 715 568,74 €
Excédent de fonctionnement 2020 reporté en 2021	483 459 611,73 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 <i>(Recettes – dépenses hors excédent reporté)</i>	225 281 858,37 €
Résultat cumulé excédentaire à la clôture de l'exercice 2021	708 741 470,10 €

En investissement :

Solde d'exécution à la clôture de l'exercice 2020	-55 715 568,74 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes y compris 1068 – dépenses)	-204 863 980,54 €
Solde d'exécution à la clôture de l'exercice 2021	-260 579 549,28 €
Solde des restes à réaliser en investissement constatés en 2021	0 €
Besoin de financement de la section investissement à la clôture de l'exercice 2021	-260 579 549,28 €

Annexes n° 3 : consommations AP, AE et CP par chapitre

(Hors dette et autres mouvements financiers)

*Situation à l'issue de la Commission permanente de mai 2022
pour les AP-AE*

Situation à fin juin pour les crédits de paiement

TABLEAU DE SUIVI DE L' EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022
(Hors dette et autres mouvements financiers)

I. SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Autorisations de programme					Crédits de paiements					
	AP votées au BP 2022	Mouvements	Total AP ouvertes	AP affectées	%	CP votés au BP 2022	Mouvements	Total CP ouverts	CP Consommés	Solde CP	
900 - Services généraux	25 569 000,00		25 569 000,00	12 819 926,00	50,1%	26 782 000,00		26 782 000,00	4 401 656,21	22 380 343,79	16,4%
901 - Formation professionnelle et apprentissage	57 410 000,00		57 410 000,00	7 000 000,00	12,2%	53 350 000,00		53 350 000,00	12 165 914,03	41 184 085,97	22,8%
902 - Enseignement	774 247 000,00		774 247 000,00	550 251 604,38	71,1%	697 314 000,00		697 314 000,00	197 497 638,45	499 816 361,55	28,3%
903 - Culture, Sports et Loisirs	113 435 000,00		113 435 000,00	44 155 010,85	38,9%	144 533 000,00		144 533 000,00	50 197 150,25	94 335 849,75	34,7%
904 - Santé et action sociale	27 750 000,00		27 750 000,00	9 507 495,61	34,3%	21 278 000,00		21 278 000,00	9 749 338,92	11 528 661,08	45,8%
905 - Aménagement des territoires	239 030 000,00		239 030 000,00	80 657 165,62	33,7%	184 253 000,00		184 253 000,00	65 975 708,94	118 277 291,06	35,8%
906 - Gestion des fonds européens	52 491 000,00		52 491 000,00	6 196 981,57	11,8%	53 526 000,00		53 526 000,00	4 236 254,59	49 289 745,41	7,9%
907 - Environnement	132 650 000,00		132 650 000,00	40 784 487,20	30,7%	71 427 000,00		71 427 000,00	23 198 099,32	48 228 900,68	32,5%
908 - Transports	1 082 350 000,00		1 082 350 000,00	622 194 858,98	57,5%	713 151 000,00		713 151 000,00	152 564 208,82	560 586 791,18	21,4%
909 - Action économique	204 350 000,00		204 350 000,00	75 713 258,54	37,1%	148 700 000,00		148 700 000,00	46 560 983,33	102 139 016,67	31,3%
TOTAL Chapitres 90 "Opérations ventilées"	2 709 282 000,00		2 709 282 000,00	1 449 280 788,75	53,5%	2 114 314 000,00		2 114 314 000,00	566 546 952,86	1 547 767 047,14	26,8%
hcdp	1 757 981 000,00		1 757 981 000,00	830 349 341,12	47,2%	1 375 319 000,00		1 375 319 000,00	406 421 839,51	968 897 160,49	29,6%
cpj			0,00			28 013 000,00		28 013 000,00	6 332 407,65	21 680 592,35	22,6%
cdp			0,00			5 374 000,00		5 374 000,00	58 176,23	5 315 823,77	1,1%
cpr	951 301 000,00		951 301 000,00	618 931 447,63	65,1%	705 608 000,00		705 608 000,00	153 734 529,47	551 873 470,53	21,8%
TOTAL GENERAL	2 709 282 000,00		2 709 282 000,00	1 449 280 788,75	53,5%	2 114 314 000,00		2 114 314 000,00	566 546 952,86	1 547 767 047,14	26,8%
hcdp	1 757 981 000,00		1 757 981 000,00	830 349 341,12	47,2%	1 375 319 000,00		1 375 319 000,00	406 421 839,51	968 897 160,49	29,6%
cpj			0,00			28 013 000,00		28 013 000,00	6 332 407,65	21 680 592,35	22,6%
cdp			0,00			5 374 000,00		5 374 000,00	58 176,23	5 315 823,77	1,1%
cpr	951 301 000,00		951 301 000,00	618 931 447,63	65,1%	705 608 000,00		705 608 000,00	153 734 529,47	551 873 470,53	21,8%

TABLEAU DE SUIVI DE L' EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022
(Hors dette et autres mouvements financiers)

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Autorisations d'engagement					Crédits de paiements					
	AE votées au BP 2022	Mouvements	Total AE ouvertes	AE affectées	%	CP votés au BP 2022	Mouvements	Total CP ouverts	CP Consommés	Solde CP	%
930 - Services généraux	68 391 000,00		68 391 000,00	48 861 360,29	71,4%	208 256 000,00		208 256 000,00	92 000 177,46	116 255 822,54	44,2%
931 - Formation professionnelle et	744 396 000,00		744 396 000,00	498 813 354,30	67,0%	715 754 000,00		715 754 000,00	437 149 225,15	278 604 774,85	61,1%
932 - Enseignement	308 061 000,00		308 061 000,00	253 537 581,18	82,3%	651 927 000,00		651 927 000,00	382 495 377,51	269 431 622,49	58,7%
933 - Culture, Sports et Loisirs	69 385 000,00		69 385 000,00	33 439 659,65	48,2%	67 235 000,00		67 235 000,00	30 818 402,95	36 416 597,05	45,8%
934 - Santé et action sociale	12 566 000,00		12 566 000,00	6 576 314,48	52,3%	12 466 000,00		12 466 000,00	6 004 070,09	6 461 929,91	48,2%
935 - Aménagement des territoires	22 099 000,00		22 099 000,00	13 132 795,87	59,4%	22 099 000,00		22 099 000,00	15 444 750,71	6 654 249,29	69,9%
936 - Gestion des fonds européens	34 180 000,00		34 180 000,00	6 380 528,39	18,7%	50 405 000,00		50 405 000,00	3 137 350,07	47 267 649,93	6,2%
937 - Environnement	24 817 000,00		24 817 000,00	17 580 748,64	70,8%	24 817 000,00		24 817 000,00	15 036 812,46	9 780 187,54	60,6%
938 - Transports	792 266 000,00		792 266 000,00	500 820 114,25	63,2%	792 266 000,00		792 266 000,00	343 075 994,01	449 190 005,99	43,3%
939 - Action économique	81 104 000,00		81 104 000,00	51 801 608,69	63,9%	81 604 000,00		81 604 000,00	45 756 648,95	35 847 351,05	56,1%
TOTAL Chapitres 93 "Opérations ventilées"	2 157 265 000,00		2 157 265 000,00	1 430 944 065,74	66,3%	2 626 829 000,00		2 626 829 000,00	1 370 918 809,36	1 255 910 190,64	52,2%
hcdp	2 157 165 000,00		2 157 165 000,00	1 430 944 065,74	66,3%	2 626 729 000,00		2 626 729 000,00	1 367 247 184,85	1 259 481 815,15	52,1%
cpr	100 000,00		100 000,00		0,0%	100 000,00		100 000,00	3 671 654,51	-3 571 654,51	3671,7%
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	35 000,00		35 000,00	15 000,00	42,9%	2 865 000,00		2 865 000,00	1 003 542,54	1 861 457,46	35,0%
TOTAL GENERAL	2 157 300 000,00		2 157 300 000,00	1 430 959 065,74	66,3%	2 629 694 000,00		2 629 694 000,00	1 371 922 351,90	1 257 771 648,10	52,2%
hcdp	2 157 200 000,00		2 157 200 000,00	1 430 959 065,74	66,3%	2 629 594 000,00		2 629 594 000,00	1 368 250 727,39	1 261 343 272,61	52,0%
cpr	100 000,00		100 000,00	0,00	0,0%	100 000,00		100 000,00	3 671 654,51	-3 571 654,51	3671,7%

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 6 JUILLET 2022

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 ;

VU le décret n° 2011-1961 du 23 décembre 2011 relatif aux durées d'amortissement des subventions d'équipement versées notamment par les Régions ;

VU l'arrêté n° NOR/MDIB 0400012A du 1er août 2004 relatif à l'application d'un plan comptable au secteur public local ;

VU l'arrêté n° NOR : TERB2030751A du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M71 applicable aux régions ;

VU la délibération n° CR 03-05 du 31 janvier 2005 relative à la mise en place de l'inventaire comptable à la Région Ile-de-France : méthode comptable et durées d'amortissement ;

VU la délibération n° CR 69-05 du 15 décembre 2005 relative à l'inventaire comptable ;

VU la délibération n° CR 45-12 du 27 septembre 2012 relative à l'inventaire comptable : modification des durées d'amortissements des subventions d'équipement ;

VU la délibération n° CR 2021-055 du 21 juillet 2021 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération n° CR 2022-022 du 19 mai 2022 relative à l'adoption du compte administratif de la Région Ile-de-France pour 2021 ;

VU le rapport n° CR 2022-046 relatif à l'adoption du contrat de plan Etat-Région 2021-2027 ;

VU le compte de gestion 2021 arrêté par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Île-de-France, approuvé par la délibération n° CR 2022-022 ;

VU l'avis du Conseil économique, social et environnemental régional portant sur le budget supplémentaire ;

VU le budget de la Région Île-de-France ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2022-038 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 708 741 470,10 euros constaté au compte administratif 2021 :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement, soit la somme de 260 579 549,28 euros (compte 1068) ;
- et en excédents de fonctionnement reportés (ligne 002) le solde, soit la somme de 448 161 920,82 euros.

Article 2 :

Le montant des recettes affectées à la section de fonctionnement du budget 2022 est porté de 6 057 487 000 euros à 5 788 549 529,68 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des recettes affectées à la section d'investissement du budget 2022 est porté de 4 978 497 000 euros à 5 278 676 549,28 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget pour 2022 est porté de 719 419 000 euros à 788 796 897,38 euros.

Article 3 :

Le montant des autorisations de programme ouvertes à la section d'investissement du budget 2022 est porté de 2 709 282 000 euros à 2 753 607 500 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des autorisations d'engagement ouvertes à la section de fonctionnement du budget 2022 est porté de 2 157 300 000 euros à 2 360 460 802 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Article 4 :

Le montant des crédits de paiement ouverts à la section d'investissement du budget 2022 est porté de 4 978 497 000 euros à 5 278 676 549,28 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Le montant des crédits de paiement ouverts à la section de fonctionnement du budget 2022 est porté de 6 057 487 000 euros à 5 788 549 529,68 euros, conformément au détail par chapitre figurant dans le document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Article 5 :

Décide de constituer 16 provisions pour un montant de 2 637 100 € au titre du risque de contentieux pour divers contentieux suivant le tableau joint en annexe à la présente délibération. Ces provisions sont imputées sur le chapitre 945 « Provisions et autres opérations mixtes », nature 6815 « Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement ».

Article 6 :

Approuve la reprise de 18 provisions pour un montant de 7 248 500 € déclinées selon le tableau joint en annexe à la présente délibération et également présentées à l'annexe IV – B3 du document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.

Article 7 :

Approuve la création de 23 postes dont 15 postes dans le cadre de la mise en service du lycée neuf de Cormeilles-en-Parisis (95) prévue pour septembre 2022, 7 postes dans les services à la suite d'un transfert de l'Etat dans le cadre de la gestion des fonds FEADER, et 1 poste de directeur général adjoint. La ventilation par catégorie et cadre d'emploi est déclinée selon le tableau figurant à l'annexe n° 1 jointe à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexes 1, 2 et 3 à la délibération

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION – CREATIONS D'EMPLOIS PAR CATEGORIE

Créations d'emploi concernant les établissements publics locaux d'enseignement

VENTILATION SELON LA DESTINATION DES CREATIONS D'EMPLOIS	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE POSTES
Créations d'emplois liées à l'ouverture d'un lycée neuf à Cormeilles-en-Parisis (septembre 2022)	C	Agent de maîtrise EPLE et CREPS	1
	C	Adjoint technique principal 2ème classe des EPLE et CREPS	1
	C	Adjoint technique des EPLE et CRESP	13
S/Total			15

Créations d'emplois concernant les services du siège

VENTILATION SELON LA DESTINATION DES CREATIONS D'EMPLOIS	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE POSTES
Création d'un emploi fonctionnel	A	Directeur général adjoint des services	1
Créations d'emplois liées au transfert par l'Etat de la gestion du FEADER	A	Attaché territorial	4
	A	Ingénieur territorial	3
S/Total			8

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION - PROVISIONS POUR DIVERS CONTENTIEUX

Numéro de dossier	Juridiction	Intitulé	Montant de la provision en euros	Synthèse
E-2022-714	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION et autres - demande indemnitaire - Ile de VAIRES-TORCY	15 000,00	Difficultés dans l'exécution du lot 4 du marché.
E-2021-588	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Mme X C/RIF – décision implicite du 16/02/21 de refus de versement de traitement depuis le 01/03/17	53 000,00	Contentieux et demande indemnitaire (paiement de traitement).
E-2021-1124	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	UCPA SPORTS LOISIRS C/ RIF Demande indemnitaire - Ile de Loisirs de Vaires Torcy	760 000,00	Problématique sur l'exploitation des biens comme prévu.
E-2022-17	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	Sté SONALARME C/ RIF - demande indemnitaire - Lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois	750 000,00	Résiliation du marché avec la société.
E-2021-1138	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONTOISE	INEO TERTIAIRE C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Richelieu de RUEIL MALMAISON	60 000,00	Contentieux et demande indemnitaire.
E-2022-195	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	IMPAIROUSSOT C/ RIF - Demande indemnitaire - Résiliation pour faute d'accord-cadre multi-attributaires	30 000,00	Demande d'annulation de l'accord cadre multi-attributaires subséquents ayant pour objet des travaux de sûreté électronique dans les lycées et les île de loisirs.
E-2022-324	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES	Stés X'TU et EGIS BATIMENTS C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Fustel de Coulanges à Massy	416 600,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2022-475	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN	Famille X C/ RIF - Demande indemnitaire	12 500,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2022-633	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	SOCIETE REHABILITATION INGENIEIE (RIM) C/ RIF - REFERE PROVISION	33 000,00	Contentieux rénovation avec demande indemnitaire.
E-2022-681	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Mme X C/ RIF - Demande indemnitaire - agent siège	4 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
E-2021-961	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Sté SARMATES C/ RIF - contestation de décompte général - lycée Louis Armand à PARIS	57 000,00	Contentieux décharge des pénalités de retard – restructuration désamiantage.

E-2022-801	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Société 16 ROCHER C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée Racine à Paris 8	10 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire défaut d'étanchéité.
E-2022-803	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	SWISSLIFE DYNAPIERRE C/RIF - demande indemnitaire - Lycée Racine à Paris	90 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire défaut d'étanchéité.
E-2022-808	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUL	IMPAIROUSSOT c/ RIF - décision du 10/02/22 de résiliation de l'accord-cadre - travaux de sûreté dans les lycées, îles de loisirs et autres	40 000,00	Contentieux résiliation de l'accord-cadre multi attributaires à bons de commande n° 1800595-02.
E-2021-1613	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	Mme X C/ RIF - demande indemnitaire - lycée Etienne Dolet à Paris	6 000,00	Contentieux avec demande indemnitaire.
		Cession au Groupement des industries métallurgiques	300 000,00	Indemnité en cas de non-réalisation d'une cession.
Total			2 637 100,00	

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION - REPRISES SUR PROVISIONS CONSTITUEES

Numéro de dossier	Juridiction	Intitulé	Montant de la provision constituée en euros	Montant de la reprise de provision en euros	Synthèse
E-2018-002480	COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE VERSAILLES	STE ARCHITECTURE ANNE DEMIANS Recours indemnitaire Marché n° 05-061 relatif à la maîtrise d'œuvre	30 000,00	30 000,00	Appel du jugement du TA.
E-2020-000820	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES	Sté ELIEZ C/ RIF - Demande indemnitaire - Lycée François Mansart à Saint-Cyr-l'Ecole	120 000,00	109 000,00	Contentieux travaux.
E-2019-000600	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	SNEF CLIM C/ Région - Demande indemnitaire - BU PARIS 13 Villetaneuse	150 000,00	150 000,00	Contentieux travaux.
E-2019-001311	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	STE INNAX FRANCE c/ REGION	29 000,00	29 000,00	Demande indemnitaire.
E-2022-000236	CAA Paris	Société ERI lot 4 c/ RIF - Opération Bâtiment formation continue UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE (recours indemnitaire)	4 000,00	4 000,00	Demande indemnitaire.
E-2022-000236	CAA Paris	Société ERI lot 2 c/ RIF - Opération Bâtiment formation continue UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE	110 000,00	110 000,00	Demande indemnitaire.
E-2019-000918	Cour de cassation	APPEL de UGICI C/ RIF Demande d'indemnisation - Résiliation du bail Tour Montparnasse	1 732 600,00	1 732 600,00	Condamnation Région – paiement des loyers.
E-2019-000918	Cour de cassation	APPEL de UGICI C/ RIF Demande d'indemnisation - Résiliation du bail Tour Montparnasse	2 500 000,00	2 500 000,00	Identique cf. ligne supra
E-2017-005931	CAA PARIS	RIF / SADEV contre Entreprise BOYER Procédure pour recouvrer le trop perçu du DGD restructuration et extension du lycée Montaleau à Sucy en Brie	124 900,00	124 900,00	Décharge de paiement – jugement.
E-2019-001394	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL	Mme X C/ RIF - Décision du 14/03/2019 de refus de subvention	10 000,00	10 000,00	Demande indemnitaire – versement subvention.

E-2019-001303	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE	Monsieur et MadameX / CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE	21 000,00	21 000,00	Demande indemnitaire
E-2021-000075	CONSEIL D'ETAT	STE CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION C/ RIF Règlement du marché tel que défini dans le DGD du marché de travaux de rénovation d'ensemble et d'extension du lycée Corneille à la Celle Saint-Cloud - APPEL de la sté DUMEZ	650 000,00	650 000,00	Pourvoi en cassation.
E-2021-000075	CONSEIL D'ETAT	STE CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION C/ RIF Règlement du marché tel que défini dans le DGD du marché de travaux de rénovation d'ensemble et d'extension du lycée Corneille à la Celle Saint-Cloud - APPEL de la sté DUMEZ	280 000,00	280 000,00	Pourvoi en cassation.
E-2020-000182	Néant	Sté SUSCILLON C/ RIF et NEXITY - Mémoire en réclamation Influence II	278 000,00	278 000,00	Site INFLUENCE II, la sté SUSCILLON mémoire en réclamation.
E-2020-000184	Néant	Sté INEO C/ RIF et NEXITY - Mémoire en réclamation Influence II	339 000,00	339 000,00	Site INFLUENCE II, la sté INEO mémoire en réclamation.
E-2020-000176	Néant	Sté ALRIC - Mémoire en réclamation Influence II	120 000,00	120 000,00	Site INFLUENCE II, la sté ALRIC mémoire en réclamation.
E-2020-000180	Néant	Sté DBS - Mémoire en réclamation Influence II	371 000,00	371 000,00	Site INFLUENCE II, la sté DBS mémoire en réclamation.
E-2020-000986	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS	SICRA ILE DE FRANCE C/ RIF - Demande indemnitaire - Maison Ile de France	390 000,00	390 000,00	Demande indemnitaire.
Total			7 259 500,00	7 248 500,00	

Budget supplémentaire M71

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION : ILE DE FRANCE (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23750007900312

POSTE COMPTABLE : DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION ILE DE FRANCE

M. 71

Budget supplémentaire (3)

Voté par fonction

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
D1 - Présentation des AP votées	9
D2 - Présentation des AE votées	17

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	25
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	26
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	27
C1 - Equilibre financier - Investissement	31
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	32
D1 - Balance générale - Dépenses	33
D2 - Balance générale - Recettes	35

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A.900 - Services généraux	39
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	40
A.902 - Enseignement	41
A.903 - Culture, sports et loisirs	42
A.904 - Santé et action sociale	43
A.905 - Aménagement des territoires	44
A.906 - Gestion des fonds européens	45
A.907 - Environnement	46
A.908 - Transports	47
A.909 - Action économique	50
A.921 - Taxes non affectées	51
A.922 - Dotations et participations	52
A.923 - Dettes et autres opérations financières	53
A.925 - Opérations patrimoniales	54
A.926 - Transferts entre les sections	57
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	60
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	61
B.930 - Services généraux	64
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	66
B.932 - Enseignement	67
B.933 - Culture, sports et loisirs	68
B.934 - Santé et action sociale	69
B.935 - Aménagement des territoires	70
B.936 - Gestion des fonds européens	71
B.937 - Environnement	72
B.938 - Transports	73
B.939 - Action économique	76
B.940 - Impositions directes	77
B.941 - Autres impôts et taxes	78
B.942 - Dotations et participations	79
B.943 - Opérations financières	80
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	81
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	82
B.946 - Transferts entre les sections	83
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	84
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	85

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/900 - Services généraux	86
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage	87
A/902 - Enseignement	88

A/903 - Culture, sports et loisirs	89
A/904 - Santé et action sociale	90
A/905 - Aménagement des territoires	91
A/906 - Gestion des fonds européens	92
A/907 - Environnement	93
A/908 - Transports	94
A/909 - Action économique	97
A/930 - Services généraux	98
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	101
A/932 - Enseignement	102
A/933 - Culture, sports et loisirs	104
A/934 - Santé et action sociale	105
A/935 - Aménagement des territoires	106
A/936 - Gestion des fonds européens	107
A/937 - Environnement	108
A/938 - Transports	109
A/939 - Action économique	112

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	113
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	117
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	118
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	119

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	121
C2 - Subventions versées	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	122

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	125
D2 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	130
E2 - Arrêté - Signatures	131

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		
	Valeurs	
Population totale	12377425	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (3)
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Sans objet	Sans objet

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	240,57	
2	Produit des impositions directes / population	10,26	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	292,97	
4	Dépenses d'équipement brut / population	170,82	
5	Encours de dette / population (2)	489,68	
6	DGF / population	sans objet	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	0,16	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	0,94	
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,58	
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	1,67	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

65861

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	8 632 186 645,70	8 652 604 523,53	427 744 042,99	A1 448 161 920,82
Investissement	2 756 247 067,90	2 551 383 087,36	(1) -55 715 568,74	A2 -260 579 549,28
Fonctionnement	5 875 939 577,80	6 101 221 436,17	(2) 483 459 611,73	A3 708 741 470,10

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	448 161 920,82
Investissement	A2 + B2	-260 579 549,28
Fonctionnement	A3 + B3	708 741 470,10

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AP VOTEES
I
D1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - CP810-001	Accessibilité du réseau	908	0,00
2022 - HP810-001	Accessibilité du réseau	908	0,00
2022 - CP41-001	Accès aux soins des publics spécifiques	904	0,00
2022 - HP222-002	Acquisitions	902	0,00
2022 - HP91-005	Action en faveur de l'emploi	909	0,00
2022 - HP91-010	Action en faveur de l'emploi	909	0,00
2022 - PJ91-010	Action en faveur de l'emploi	909	0,00
2022 - CP54-005	Action en faveur du logement des jeunes	905	0,00
2022 - HP54-005	Action en faveur du logement des jeunes	905	0,00
2022 - PJ54-005	Action en faveur du logement des jeunes	905	0,00
2022 - HP54-001	Action foncière	905	0,00
2022 - CP71-009	Actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité - Actions territorialisées	907	0,00
2022 - CP91-005	Actions en faveur de l'emploi	909	0,00
2022 - PJ91-005	Actions en faveur de l'emploi	909	0,00
2022 - HP73-002	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	907	-23 000,00
2022 - HP71-009	Actions territorialisées	907	0,00
2022 - PJ71-009	Actions territorialisées	907	0,00
2022 - PR71-009	Actions territorialisées	907	0,00
2022 - CP76-001	Agence des espaces verts	907	0,00
2022 - HP76-001	Agence des espaces verts	907	0,00
2022 - PJ76-001	Agence des espaces verts	907	0,00
2022 - CP93-004	Agriculture et Environnement	909	0,00
2022 - PJ93-004	Agriculture et Environnement	909	0,00
2022 - RE93-004	Agriculture et Environnement	909	0,00
2022 - HP93-004	Agriculture et environnement	909	0,00
2022 - CP56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2022 - HP56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2022 - PJ56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2022 - PR56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2022 - RE56-001	Aide au développement du territoire numérique	905	0,00
2022 - HP312-008	Aide au livre et à la lecture	903	0,00
2022 - CP54-004	Aide au parc privé	905	0,00
2022 - HP54-004	Aide au parc privé	905	0,00
2022 - HP94-003	Aide aux véhicules propres	909	0,00
2022 - CP57-001	Aide à l'implantation locale des forces de sécurité	905	0,00
2022 - HP62-012	Ajustements liés aux corrections	906	0,00
2022 - HP812-012	Amélioration de l'accès aux gares	908	0,00
2022 - HP0201-026	Amélioration de l'environnement professionnel	900	0,00
2022 - HP87-001	Amélioration de la sécurité dans les transports en commun	908	0,00
2022 - CP818-016	Aménagement de voirie pour autobus	908	0,00
2022 - HP818-016	Aménagement de voirie pour autobus	908	0,00
2022 - HP824-006	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00
2022 - PR824-006	Aménagement des infrastructures de voirie communale	908	0,00
2022 - HP823-003	Aménagement des infrastructures de voirie départementale	908	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - CP821-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00
2022 - HP821-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00
2022 - PR821-001	Aménagement des infrastructures de voirie nationale	908	0,00
2022 - HP311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00
2022 - PJ311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00
2022 - RE311-001	Aménagement des structures d'accueil	903	0,00
2022 - CP884-002	Aménagement et développement de liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - HP884-002	Aménagement et développement de liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - PJ884-002	Aménagement et développement de liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - PR041-018	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	900	0,00
2022 - CP883-001	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00
2022 - HP883-001	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00
2022 - PJ883-001	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00
2022 - PR883-001	Aménagement et modernisation des voies navigables	908	0,00
2022 - HP53-001	Aménagement et équipement de l'espace rural	905	0,00
2022 - HP91-002	Aménagement économique des territoires	909	0,00
2022 - PJ91-002	Aménagement économique des territoires	909	0,00
2022 - CP825-004	Aménagements de sécurité	908	0,00
2022 - HP825-004	Aménagements de sécurité	908	0,00
2022 - HP54-009	Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	905	0,00
2022 - CP91-002	Appui au développement économique des territoires	909	0,00
2022 - HP888-005	Autorité régionale des transports de marchandises	908	0,00
2022 - CP041-002	Autres actions interrégionales	900	0,00
2022 - HP041-002	Autres actions interrégionales	900	0,00
2022 - PJ041-002	Autres actions interrégionales	900	0,00
2022 - HP62-011	Axe interrégional	906	0,00
2022 - HP94-004	Back'up	909	0,00
2022 - CP23-001	Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - HP23-001	Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - PJ23-001	Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - PR23-001	Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - HP57-001	Bouclier de sécurité	905	0,00
2022 - HP041-009	Canal Seine Nord Europe	900	0,00
2022 - HP28-003	Centre de ressources	902	0,00
2022 - CP78-001	Circulations douces	907	0,00
2022 - HP78-001	Circulations douces	907	0,00
2022 - PR78-001	Circulations douces	907	0,00
2022 - HP0202-003	Communication institutionnelle	900	0,00
2022 - HP222-003	Construction des lycées neufs	902	0,00
2022 - HP12-001	Construction et travaux dans les CFA	901	0,00
2022 - HP11-001	Construction et travaux dans les centres de formation continue	901	0,00
2022 - HP116-001	Construction et travaux dans les centres de formation continue	901	0,00
2022 - HP52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional et territorial)	905	-17 000 000,00
2022 - RE52-002	Contrat d'aménagement régional (contrat régional et territorial)	905	17 000 000,00
2022 - HP52-004	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00
2022 - PR52-004	Contrat d'aménagement régional - Environnement - Actions territorialisées	905	0,00
2022 - CP52-002	Contrat régional territorial	905	0,00
2022 - PJ52-002	Contrat régional territorial	905	0,00
2022 - HP32-005	Contrats d'aménagement régional - Equipements sportifs de proximité - Actions territorialisées	903	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP221-015	Contrats d'aménagement régional - collèges - actions territorialisées	902	0,00
2022 - HP21-001	Contrats d'aménagement régional - écoles du premier degré - actions territorialisées	902	0,00
2022 - HP048-016	Coopération décentralisée	900	0,00
2022 - HP044-003	Coopération décentralisée en zone APD	900	0,00
2022 - HP048-019	Dispositif actions internationales	900	0,00
2022 - HP42-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	904	0,00
2022 - CP42-004	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00
2022 - HP42-004	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00
2022 - PJ42-004	Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap	904	0,00
2022 - CP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00
2022 - HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	904	0,00
2022 - CP42-002	Dispositif en faveur des personnes âgées	904	0,00
2022 - HP42-002	Dispositif en faveur des personnes âgées	904	0,00
2022 - PJ42-002	Dispositif en faveur des personnes âgées	904	0,00
2022 - HP95-001	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	909	0,00
2022 - HP62-004	Diversification et amélioration des applications des TIC	906	0,00
2022 - HP74-003	Dépollution des eaux usées et des eaux pluviales	907	0,00
2022 - CP57-002	Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit	905	0,00
2022 - HP57-002	Développement de l'accès des personnes à la justice et au droit	905	0,00
2022 - HP40-001	Développement de la vie associative	904	0,00
2022 - CP54-002	Développement du parc locatif social	905	0,00
2022 - HP54-002	Développement du parc locatif social	905	0,00
2022 - CP313-004	Développement du patrimoine en région	903	0,00
2022 - HP313-004	Développement du patrimoine en région	903	-1 000 000,00
2022 - PJ313-004	Développement du patrimoine en région	903	0,00
2022 - RE313-004	Développement du patrimoine en région	903	1 000 000,00
2022 - HP885-003	Développement du transport multimodal	908	0,00
2022 - PJ885-003	Développement du transport multimodal	908	0,00
2022 - PR885-003	Développement du transport multimodal	908	0,00
2022 - HP818-017	Développement et amélioration de liaisons par autobus	908	0,00
2022 - CP818-015	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00
2022 - HP818-015	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00
2022 - PJ818-015	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00
2022 - PR818-015	Développement et amélioration des sites propres pour autobus	908	0,00
2022 - HP116-012	Ecole de production	901	500 000,00
2022 - CP91-003	Economie sociale et solidaire	909	0,00
2022 - HP91-003	Economie sociale et solidaire	909	0,00
2022 - HP75-001	Energie	907	-2 400 000,00
2022 - PJ75-001	Energie	907	0,00
2022 - PR75-001	Energie	907	0,00
2022 - RE75-001	Energie	907	2 400 000,00
2022 - CP23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - HP23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - PJ23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - PR23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - RE23-002	Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	902	0,00
2022 - HP28-002	Enseignements spéciaux	902	0,00
2022 - CP11-002	Equipement des centres de formation continue	901	0,00
2022 - CP116-002	Equipement des centres de formation continue	901	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP11-002	Equipement des centres de formation continue	901	0,00
2022 - HP116-002	Equipement des centres de formation continue	901	0,00
2022 - HP12-002	Equipement des centres de formation d'apprentis	901	0,00
2022 - HP224-030	Equipement des cités mixtes régionales	902	0,00
2022 - HP11-003	Equipement des missions locales, organismes d'accueil information, orientation et soutiens aux proj	901	0,00
2022 - HP116-003	Equipement des missions locales, organismes d'accueil information, orientation et soutiens aux proj	901	0,00
2022 - PJ11-003	Equipement des missions locales, organismes d'accueil, information, orientation et soutien aux proj	901	0,00
2022 - PJ116-003	Equipement des missions locales, organismes d'accueil, information, orientation et soutien aux proj	901	0,00
2022 - CP312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00
2022 - HP312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00
2022 - PJ312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00
2022 - RE312-002	Equipements culturels de diffusion et de création	903	0,00
2022 - HP74-004	Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation	907	0,00
2022 - PJ74-004	Etude pré-opérationnelle de faisabilité et de programmation	907	0,00
2022 - HP10-001	Etudes générales	901	0,00
2022 - HP50-001	Etudes générales	905	0,00
2022 - HP224-034	Etudes générales cités mixtes régionales	902	0,00
2022 - HP23-003	Etudes générales enseignement supérieur	902	0,00
2022 - PJ23-003	Etudes générales enseignement supérieur	902	0,00
2022 - HP63-001	FEADER	906	0,00
2022 - HP312-015	Fonds d'investissement pour la culture	903	0,00
2022 - CP95-001	Fonds de Développement Touristique Régional (FDTR)	909	0,00
2022 - CP51-001	Fonds de démolition	905	0,00
2022 - HP51-001	Fonds de démolition	905	0,00
2022 - HP50-003	Fonds de solidarité relatif aux équipements mobiliers incendiés des CT franciliennes	905	0,00
2022 - HP91-014	Fonds de transition pour le développement économique et l'innovation pour 2017	909	0,00
2022 - HP13-001	Formations sanitaires	901	0,00
2022 - RE13-001	Formations sanitaires	901	0,00
2022 - HP13-002	Formations sociales	901	0,00
2022 - HP93-005	Forêt et éco-matériaux	909	657 500,00
2022 - RE93-005	Forêt et éco-matériaux	909	0,00
2022 - HP41-009	Garantie immobilière solidaire	904	0,00
2022 - CP825-005	Gestion du trafic et information des usagers	908	0,00
2022 - HP825-005	Gestion du trafic et information des usagers	908	0,00
2022 - CP812-010	Grands pôles intermodaux	908	0,00
2022 - HP812-010	Grands pôles intermodaux	908	0,00
2022 - PJ812-010	Grands pôles intermodaux	908	0,00
2022 - PR812-010	Grands pôles intermodaux	908	0,00
2022 - HP224-032	Grosses réparations dans les cités mixtes régionales	902	0,00
2022 - HP222-005	Grosses réparations dans les lycées publics	902	0,00
2022 - HP91-004	Hippodrome de Maisons-Laffitte	909	0,00
2022 - HP810-002	Information des voyageurs sur le réseau ferré	908	0,00
2022 - HP28-001	Installations sportives à l'usage des lycéens	902	0,00
2022 - HP77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00
2022 - PR77-003	Intégration environnementale des infrastructures de transport	907	0,00
2022 - CP33-001	Investissements dans les îles de loisirs	903	0,00
2022 - HP33-001	Investissements dans les îles de loisirs	903	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	907	-81 000,00
2022 - PR76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	907	0,00
2022 - RE76-005	Investissements pour la biodiversité en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	907	81 000,00
2022 - CP811-004	Liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - HP811-004	Liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - PJ811-004	Liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - PR811-004	Liaisons ferroviaires	908	0,00
2022 - CP041-001	Liaisons interrégionales	900	0,00
2022 - HP041-001	Liaisons interrégionales	900	0,00
2022 - PJ041-001	Liaisons interrégionales	900	0,00
2022 - PR041-001	Liaisons interrégionales	900	0,00
2022 - CP811-005	Liaisons tramways	908	0,00
2022 - HP811-005	Liaisons tramways	908	0,00
2022 - PJ811-005	Liaisons tramways	908	0,00
2022 - PR811-005	Liaisons tramways	908	0,00
2022 - CP812-013	Lignes à grande vitesse	908	0,00
2022 - HP812-013	Lignes à grande vitesse	908	0,00
2022 - PJ812-013	Lignes à grande vitesse	908	0,00
2022 - PR812-013	Lignes à grande vitesse	908	0,00
2022 - HP884-006	Logistique urbaine	908	0,00
2022 - PJ884-006	Logistique urbaine	908	0,00
2022 - PR884-006	Logistique urbaine	908	0,00
2022 - HP54-008	Lutte contre la précarité énergétique	905	0,00
2022 - HP78-002	Lutte contre le bruit	907	0,00
2022 - HP222-007	METP	902	0,00
2022 - HP41-003	Maison de naissance	904	0,00
2022 - HP28-010	Manuels et ressources pédagogiques	902	15 000 000,00
2022 - CP811-007	Matériel roulant	908	0,00
2022 - HP811-007	Matériel roulant	908	0,00
2022 - HP74-006	Milieux aquatiques et humides	907	-1 230 000,00
2022 - PR74-006	Milieux aquatiques et humides	907	0,00
2022 - RE74-006	Milieux aquatiques et humides	907	1 230 000,00
2022 - HP0202-001	Moyens des services (hors informatique)	900	7 568 000,00
2022 - HP0202-002	Moyens informatiques des services	900	600 000,00
2022 - CP811-006	Métro	908	0,00
2022 - HP811-006	Métro	908	0,00
2022 - PJ811-006	Métro	908	0,00
2022 - PR811-006	Métro	908	0,00
2022 - HP40-004	Observatoires et organismes consultatifs	904	0,00
2022 - HP23-009	Orientation et formations supérieures	902	0,00
2022 - CP76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00
2022 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	907	-1 100 000,00
2022 - PJ76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00
2022 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	907	0,00
2022 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	907	1 100 000,00
2022 - HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	909	0,00
2022 - HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	903	0,00
2022 - HP223-010	Participation à l'équipement des lycées privés	902	0,00
2022 - HP223-014	Participation à la création de places nouvelles et de places d'hébergement	902	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP223-009	Participation à la rénovation des lycées privés	902	0,00
2022 - HP313-010	Patrimoine régional à vocation culturelle	903	0,00
2022 - HP52-005	Plan Friches	905	0,00
2022 - RE73-002	Plan changeons d'air	907	23 000,00
2022 - HP71-001	Plans de prévention des risques technologiques (PPRT)	907	0,00
2022 - CP885-004	Plateformes de transport combiné	908	0,00
2022 - HP885-004	Plateformes de transport combiné	908	0,00
2022 - PJ885-004	Plateformes de transport combiné	908	0,00
2022 - HP53-002	Politiques contractuelles en milieu rural	905	0,00
2022 - HP021-005	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	900	0,00
2022 - HP312-014	Projets transversaux	903	0,00
2022 - CP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	0,00
2022 - HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	-11 900,00
2022 - PJ76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	0,00
2022 - PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	0,00
2022 - RE76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	907	11 900,00
2022 - CP74-002	Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau	907	0,00
2022 - HP74-002	Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau	907	0,00
2022 - PJ74-002	Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau	907	0,00
2022 - PR74-002	Protection et restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau	907	0,00
2022 - HP62-002	Préserver la biodiversité	906	0,00
2022 - CP74-001	Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements	907	0,00
2022 - HP74-001	Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements	907	0,00
2022 - PJ74-001	Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements	907	0,00
2022 - PR74-001	Prévention des risques d'inondations et maîtrise des ruissellements	907	0,00
2022 - HP72-001	Prévention et gestion des déchets	907	-2 176 000,00
2022 - PR72-001	Prévention et gestion des déchets	907	0,00
2022 - RE72-001	Prévention et gestion des déchets	907	2 176 000,00
2022 - HP41-001	Prévention et éducation à la santé	904	0,00
2022 - HP0201-014	Prêts sociaux	900	0,00
2022 - HP73-001	Qualité de l'air - Climat	907	-304 000,00
2022 - PR73-001	Qualité de l'air - Climat	907	0,00
2022 - RE73-001	Qualité de l'air - Climat	907	304 000,00
2022 - HP62-008	REACT EU	906	0,00
2022 - HP044-011	Rayonnement international hors APD (hors aide publique au développement)	900	0,00
2022 - HP41-002	Renforcement de l'offre de soins	904	0,00
2022 - HP62-003	Renforcement des facteurs de compétitivité	906	0,00
2022 - HP51-002	Requalification urbaine : actions contractualisées	905	0,00
2022 - CP51-002	Requalification urbaine: actions contractualisées	905	0,00
2022 - HP72-002	Réhabilitation des sites pollués	907	0,00
2022 - CP54-003	Réhabilitation du parc locatif social	905	0,00
2022 - HP54-003	Réhabilitation du parc locatif social	905	0,00
2022 - HP224-011	Rénovation des cités mixtes départementales	902	0,00
2022 - HP224-035	Rénovation des cités mixtes régionales	902	0,00
2022 - CP222-004	Rénovation des lycées publics	902	0,00
2022 - HP222-004	Rénovation des lycées publics	902	0,00
2022 - CP812-011	Rénovations des gares	908	0,00
2022 - HP812-011	Rénovations des gares	908	0,00
2022 - CP77-002	Réseau ferré	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP77-002	Réseau ferré	907	0,00
2022 - PR77-002	Réseau ferré	907	0,00
2022 - CP77-001	Réseau routier	907	0,00
2022 - HP77-001	Réseau routier	907	0,00
2022 - PR77-001	Réseau routier	907	0,00
2022 - CP28-005	Schéma des formations	902	0,00
2022 - HP28-005	Schéma des formations	902	0,00
2022 - PJ28-005	Schéma des formations	902	0,00
2022 - HP044-012	Shanghai 2010	900	0,00
2022 - HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	909	0,00
2022 - HP044-013	Solidarité internationale	900	0,00
2022 - HP62-006	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	906	0,00
2022 - PJ92-007	Soutien au dialogue Sciences- Société	909	0,00
2022 - HP92-007	Soutien au dialogue sciences- société	909	0,00
2022 - HP41-008	Soutien aux centres d'IVG	904	0,00
2022 - HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	909	0,00
2022 - PJ92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	909	0,00
2022 - PR92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	909	0,00
2022 - RE92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	909	0,00
2022 - CP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	909	0,00
2022 - HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	909	0,00
2022 - PJ92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	909	0,00
2022 - PR92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	909	0,00
2022 - HP71-007	Soutien aux démarches de développement durable	907	0,00
2022 - HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	909	0,00
2022 - PJ92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	909	0,00
2022 - RE92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	909	0,00
2022 - CP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	909	0,00
2022 - HP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	909	0,00
2022 - PJ93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	909	0,00
2022 - RE93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	909	0,00
2022 - HP92-008	Soutien aux transferts de technologie	909	0,00
2022 - RE92-008	Soutien aux transferts de technologie	909	0,00
2022 - HP62-001	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	906	0,00
2022 - HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	909	0,00
2022 - CP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	909	0,00
2022 - HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	909	0,00
2022 - PJ94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	909	0,00
2022 - HP92-002	Soutien à l'innovation	909	-6 206 000,00
2022 - PJ92-002	Soutien à l'innovation	909	0,00
2022 - PR92-002	Soutien à l'innovation	909	0,00
2022 - RE92-002	Soutien à l'innovation	909	6 206 000,00
2022 - CP92-002	Soutien à l'innovation technologique	909	0,00
2022 - CP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	909	0,00
2022 - HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	909	0,00
2022 - PJ91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	909	0,00
2022 - RE91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	909	0,00
2022 - CP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	903	0,00
2022 - HP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	903	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - CP92-001	Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	909	0,00
2022 - HP62-005	Soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	906	0,00
2022 - HP57-006	Stratégie locale de prévention, de médiation et de sécurité	905	0,00
2022 - HP811-009	Suppression des passages à niveau	908	0,00
2022 - HP27-001	Sécurisation des lycées	902	5 000 000,00
2022 - HP13-005	Sécurisation des écoles et instituts de formations sanitaires et sociales	901	0,00
2022 - CP57-003	Sécurisation des équipements commerciaux	905	0,00
2022 - HP57-003	Sécurisation des équipements commerciaux	905	0,00
2022 - CP37-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00
2022 - HP37-001	Sécurité dans les propriétés régionales	903	0,00
2022 - CP52-001	Territoires stratégiques	905	0,00
2022 - HP52-001	Territoires stratégiques	905	-4 200 000,00
2022 - PJ52-001	Territoires stratégiques	905	0,00
2022 - PR52-001	Territoires stratégiques	905	0,00
2022 - RE52-001	Territoires stratégiques	905	4 200 000,00
2022 - HP818-023	Transports de personnes sur la voie fluviale	908	0,00
2022 - HP818-018	Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	908	0,00
2022 - HP222-006	Travaux de maintenance	902	0,00
2022 - HP224-012	Travaux de maintenance dans les cités mixtes départementales	902	0,00
2022 - HP224-029	Travaux de maintenance dans les cités mixtes régionales	902	0,00
2022 - HP62-009	Une Europe plus intelligente	906	0,00
2022 - HP62-010	Une Europe plus verte	906	0,00
2022 - HP224-013	Équipement des cités mixtes départementales	902	0,00
2022 - HP222-008	Équipement des lycées publics	902	0,00
2022 - CP32-001	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00
2022 - HP32-001	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	15 000 000,00
2022 - PJ32-001	Équipements sportifs d'intérêt régional	903	0,00
2022 - CP818-014	Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	908	0,00
2022 - HP818-014	Études d'amélioration et de développement de l'offre de transport	908	0,00
2022 - CP821-002	Études et acquisitions foncières pour projets futurs sur RN	908	0,00
2022 - HP821-002	Études et acquisitions foncières pour projets futurs sur RN	908	0,00
2022 - CP810-003	Études et expérimentations	908	0,00
2022 - HP810-003	Études et expérimentations	908	0,00
2022 - PJ810-003	Études et expérimentations	908	0,00
2022 - HP222-001	Études générales lycées publics	902	0,00
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	950	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	44 325 500,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

I – INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AE VOTEES
I
D2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP23-008	Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	932	1 100 000,00
2022 - CP52-003	Accompagnement des territoires stratégiques du SDRIF	935	0,00
2022 - HP52-003	Accompagnement des territoires stratégiques du SDRIF	935	0,00
2022 - PJ52-003	Accompagnement des territoires stratégiques du SDRIF	935	0,00
2022 - HP42-006	Accès aux livres et à la littérature dans les maisons pour personnes âgées	934	0,00
2022 - CP41-001	Accès aux soins des publics spécifiques	934	0,00
2022 - CP11-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - CP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - CP116-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - HP11-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - HP113-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - HP116-004	Accès à l'information et à l'orientation	931	0,00
2022 - HP91-005	Action en faveur de l'emploi	939	0,00
2022 - HP91-010	Action en faveur de l'emploi	939	0,00
2022 - PJ91-010	Action en faveur de l'emploi	939	0,00
2022 - HP54-005	Action en faveur du logement des jeunes	935	0,00
2022 - HP54-001	Action foncière	935	0,00
2022 - CP51-003	Actions Politique de la Ville	935	0,00
2022 - HP51-003	Actions Politique de la Ville	935	0,00
2022 - CP93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2022 - HP93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2022 - PJ93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2022 - PR93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2022 - RE93-003	Actions agri-environnementales	939	0,00
2022 - CP57-004	Actions de prévention et de médiation	935	0,00
2022 - CP91-005	Actions en faveur de l'emploi	939	0,00
2022 - PJ91-005	Actions en faveur de l'emploi	939	0,00
2022 - CP73-002	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	937	0,00
2022 - HP73-002	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	937	0,00
2022 - HP23-004	Actions en faveur de la mobilité internationale	932	0,00
2022 - HP23-005	Actions en faveur des établissements d'enseignement supérieur	932	0,00
2022 - HP76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	937	-54 000,00
2022 - PR76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	937	0,00
2022 - RE76-006	Actions en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)	937	54 000,00
2022 - HP042-004	Actions européennes	930	0,00
2022 - HP810-020	Actions spécifiques en matière de tarification	938	0,00
2022 - HP71-008	Actions transversales	937	0,00
2022 - PR71-008	Actions transversales	937	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP76-001	Agence des espaces verts	937	0,00
2022 - HP56-001	Aide au développement du territoire numérique	935	0,00
2022 - HP312-008	Aide au livre et à la lecture	933	0,00
2022 - HP50-004	Aide aux franciliens en difficulté, victimes de dégradation de leurs véhicules	935	0,00
2022 - HP41-005	Aide aux étudiants	934	0,00
2022 - HP28-011	Aide à l'introduction de produits biologiques et locaux dans les lycées	932	0,00
2022 - HP312-005	Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue	933	0,00
2022 - HP312-006	Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques	933	0,00
2022 - HP28-004	Aides aux élèves de second cycle	932	0,00
2022 - HP28-009	Aides aux élèves des BTS, CPGE et formations post-bac et assimilées	932	0,00
2022 - HP61-006	Ajustements liés aux corrections	936	0,00
2022 - HP61-008	Ajustements liés aux corrections	936	0,00
2022 - HP62-013	Ajustements liés aux corrections	936	0,00
2022 - HP810-022	Amélioration de la desserte des quartiers par les transports en commun	938	0,00
2022 - PR041-018	Aménagement et développement durable - Coopération interrégionale	930	0,00
2022 - HP91-002	Aménagement économique des territoires	939	0,00
2022 - PJ91-002	Aménagement économique des territoires	939	0,00
2022 - HP048-008	Animation régionale	930	0,00
2022 - HP54-009	Appel à projets d'architectes pour dessiner le Grand Paris de demain	935	0,00
2022 - CP91-002	Appui au développement économique des territoires	939	0,00
2022 - HP0201-027	Assistance technique	930	0,00
2022 - HP62-007	Assistance technique FEDER	936	0,00
2022 - HP61-005	Assistance technique FSE	936	0,00
2022 - HP048-006	Autres actions de coopération décentralisée	930	0,00
2022 - HP54-006	Autres actions logement	935	0,00
2022 - HP51-004	Autres opérations non contractualisées d'intérêt régional	935	0,00
2022 - HP28-003	Centre de ressources	932	0,00
2022 - HP33-002	Charges diverses liées aux îles de loisirs	933	0,00
2022 - HP0202-011	Charges liées aux immeubles	930	8 650 000,00
2022 - HP78-001	Circulations douces	937	0,00
2022 - HP50-006	Communautés aéroportuaires	935	0,00
2022 - HP0202-003	Communication institutionnelle	930	0,00
2022 - HP74-007	Contrats trame verte et bleue	937	0,00
2022 - PR74-007	Contrats trame verte et bleue	937	0,00
2022 - HP810-019	Contribution régionale à l'exploitation des transports franciliens	938	0,00
2022 - CP044-003	Coopération décentralisée	930	0,00
2022 - HP048-017	Coopération décentralisée	930	1 056 802,00
2022 - HP044-003	Coopération décentralisée en zone APD	930	0,00
2022 - HP222-026	DGFL lycées publics	932	0,00
2022 - HP048-019	Dispositif actions internationales	930	0,00
2022 - HP41-007	Dispositif de prévention des départs des soignants	934	0,00
2022 - HP42-001	Dispositif en faveur de la petite enfance	934	0,00
2022 - HP42-003	Dispositif en faveur des personnes en situation précaire	934	1 700 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP95-001	Dispositifs régionaux en faveur du développement touristique	939	0,00
2022 - HP62-004	Diversification et amélioration des applications des TIC	936	0,00
2022 - HP71-002	Démarches de développement durable	937	0,00
2022 - HP222-024	Dépenses associées aux agents des lycées	932	0,00
2022 - HP0202-004	Dépenses associées aux frais de personnel	930	1 000 000,00
2022 - CP23-006	Dépenses de gestion associées aux programmes immobiliers des établissements d'enseignement supérieur	932	0,00
2022 - HP23-006	Dépenses de gestion associées aux programmes immobiliers des établissements d'enseignement supérieur	932	0,00
2022 - HP222-018	Dépenses de gestion associées aux programmes scolaires	932	0,00
2022 - HP33-003	Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances	933	900 000,00
2022 - CP32-002	Développement de la pratique sportive	933	0,00
2022 - HP32-002	Développement de la pratique sportive	933	2 500 000,00
2022 - HP40-001	Développement de la vie associative	934	0,00
2022 - HP313-004	Développement du patrimoine en région	933	0,00
2022 - HP885-003	Développement du transport multimodal	938	0,00
2022 - PR885-003	Développement du transport multimodal	938	0,00
2022 - HP91-006	Développement économique des territoires	939	0,00
2022 - PJ91-006	Développement économique des territoires	939	0,00
2022 - PR91-006	Développement économique des territoires	939	0,00
2022 - RE91-006	Développement économique des territoires	939	0,00
2022 - HP116-013	Ecole de production	931	600 000,00
2022 - CP91-003	Economie sociale et solidaire	939	0,00
2022 - HP91-003	Economie sociale et solidaire	939	-260 000,00
2022 - RE91-003	Economie sociale et solidaire	939	260 000,00
2022 - HP116-009	Emplois tremplin formation professionnelle	931	0,00
2022 - HP33-004	Emplois tremplin loisirs	933	0,00
2022 - HP32-004	Emplois tremplins	933	0,00
2022 - HP91-008	Emplois tremplins	939	0,00
2022 - HP91-011	Emplois tremplins	939	0,00
2022 - HP75-001	Energie	937	0,00
2022 - PJ75-001	Energie	937	0,00
2022 - PR75-001	Energie	937	0,00
2022 - RE75-001	Energie	937	0,00
2022 - HP71-005	Etudes et expertises	937	0,00
2022 - HP50-001	Etudes générales	935	1 180 000,00
2022 - HP33-005	Etudes prospectives	933	0,00
2022 - HP41-006	Etudes épidémiologiques sur l'incidence des plates formes aéroportuaires sur la santé publique	934	0,00
2022 - HP92-003	Evaluations, études, actions support	939	0,00
2022 - HP818-025	Experimentation du transport à la demande	938	0,00
2022 - HP630-002	FEADER	936	0,00
2022 - HP63-001	FEADER	936	0,00
2022 - HP0202-012	Fonctionnement des services	930	1 173 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP022-023	Fonctionnement général du CESER	930	0,00
2022 - HP021-020	Fonctionnement général du CR	930	0,00
2022 - HP91-014	Fonds de transition pour le développement économique et l'innovation pour 2017	939	0,00
2022 - HP13-004	Fonds régional d'aide sociale	931	0,00
2022 - HP224-033	Fonds régional de restauration : reversement aux départements (part collèges)	932	0,00
2022 - HP11-011	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	931	0,00
2022 - HP113-011	Formation continue - Aides soignants et auxiliaires de puériculture	931	0,00
2022 - HP11-010	Formation des emplois tremplin	931	0,00
2022 - HP111-010	Formation des emplois tremplin	931	0,00
2022 - CP11-007	Formation des salariés	931	0,00
2022 - CP114-007	Formation des salariés	931	0,00
2022 - HP11-007	Formation des salariés	931	0,00
2022 - HP114-007	Formation des salariés	931	0,00
2022 - HP021-021	Formation, information des élus régionaux	930	0,00
2022 - HP11-006	Formations qualifiantes et métiers	931	0,00
2022 - HP111-006	Formations qualifiantes et métiers	931	0,00
2022 - HP112-006	Formations qualifiantes et métiers	931	2 500 000,00
2022 - HP113-006	Formations qualifiantes et métiers	931	102 020 000,00
2022 - HP114-006	Formations qualifiantes et métiers	931	-2 900 000,00
2022 - HP116-006	Formations qualifiantes et métiers	931	0,00
2022 - RE113-006	Formations qualifiantes et métiers	931	0,00
2022 - HP13-001	Formations sanitaires	931	9 590 000,00
2022 - HP13-002	Formations sociales	931	1 210 000,00
2022 - HP42-005	Formations sociales initiales	934	0,00
2022 - HP93-005	Forêt et éco-matériaux	939	0,00
2022 - HP01-003	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	944	0,00
2022 - HP0201-007	Frais de personnel	930	0,00
2022 - HP312-011	Fête des franciliens	933	0,00
2022 - HP41-009	Garantie immobilière solidaire	934	0,00
2022 - HP61-004	IEJ en Seine Saint Denis	936	0,00
2022 - HP12-004	Indemnité Compensatrice versée aux employeurs d'apprentis	931	0,00
2022 - HP021-018	Indemnités et charges	930	0,00
2022 - HP022-022	Indemnités et charges du CESER	930	0,00
2022 - HP61-003	Investissement dans l'éducation et adaptation des compétences	936	0,00
2022 - HP021-028	Jeunesse	930	0,00
2022 - CP78-002	Lutte contre le bruit	937	0,00
2022 - HP78-002	Lutte contre le bruit	937	0,00
2022 - HP223-016	Lycées privés forfait d'externat "matériel"	932	0,00
2022 - HP223-028	Lycées privés forfait d'externat "personnel"	932	0,00
2022 - HP40-002	Manifestations et actions de solidarité	934	0,00
2022 - CP11-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00
2022 - CP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00
2022 - HP11-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP111-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00
2022 - PJ11-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00
2022 - PJ111-005	Mesures d'insertion professionnelle	931	0,00
2022 - HP13-003	Mesures diverses	931	0,00
2022 - PJ13-003	Mesures diverses	931	0,00
2022 - PR13-003	Mesures diverses	931	0,00
2022 - HP10-002	Mesures transversales	931	500 000,00
2022 - PJ10-002	Mesures transversales	931	0,00
2022 - PR10-002	Mesures transversales	931	0,00
2022 - CP10-002	Mesures transversales d'accompagnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	931	0,00
2022 - HP048-014	Méditerranée (dispositif)	930	0,00
2022 - CP40-004	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00
2022 - HP40-004	Observatoires et organismes consultatifs	934	0,00
2022 - HP23-009	Orientation et formations supérieures	932	0,00
2022 - CP76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00
2022 - HP76-002	Parcs naturels régionaux	937	-413 000,00
2022 - PJ76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00
2022 - PR76-002	Parcs naturels régionaux	937	0,00
2022 - RE76-002	Parcs naturels régionaux	937	413 000,00
2022 - HP91-013	Paris Région Entreprises (PRE)	939	0,00
2022 - HP224-031	Participation aux charges de fonctionnement des cités mixtes régionales	932	2 716 000,00
2022 - HP224-020	Participation aux charges de fonctionnement des lycées dans les cités mixtes départementales	932	0,00
2022 - HP222-017	Participation aux charges de fonctionnement des lycées publics	932	30 560 000,00
2022 - HP32-006	Participation de la Région aux JOP 2024	933	2 500 000,00
2022 - HP40-003	Participation à des études	934	0,00
2022 - HP222-025	Participation à la rémunération des contrats aidés	932	0,00
2022 - HP313-010	Patrimoine régional à vocation culturelle	933	0,00
2022 - HP312-009	Politique régionale en faveur du cinéma et de l'audiovisuel	933	0,00
2022 - HP021-005	Projets de territoires Jeunesse et Développement social	930	0,00
2022 - HP312-014	Projets transversaux	933	0,00
2022 - HP51-006	Promotion des actions de la politique de la ville	935	0,00
2022 - CP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	0,00
2022 - HP76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	-42 105,00
2022 - PJ76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	0,00
2022 - PR76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	450 000,00
2022 - RE76-003	Protection des milieux naturels et des paysages	937	42 105,00
2022 - HP62-002	Préserver la biodiversité	936	0,00
2022 - HP57-004	Prévention Médiation	935	0,00
2022 - HP72-001	Prévention et gestion des déchets	937	-30 000,00
2022 - PR72-001	Prévention et gestion des déchets	937	0,00
2022 - RE72-001	Prévention et gestion des déchets	937	30 000,00
2022 - HP27-002	Prévention et lutte contre les violences scolaires	932	0,00
2022 - HP41-001	Prévention et éducation à la santé	934	835 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP312-016	Pôles supérieurs d'enseignement artistique	933	0,00
2022 - CP12-003	Qualification par l'apprentissage	931	0,00
2022 - HP12-003	Qualification par l'apprentissage	931	1 500 000,00
2022 - CP11-006	Qualification par la formation continue	931	0,00
2022 - CP111-006	Qualification par la formation continue	931	0,00
2022 - CP112-006	Qualification par la formation continue	931	0,00
2022 - CP113-006	Qualification par la formation continue	931	0,00
2022 - CP73-001	Qualité de l'air - Climat	937	0,00
2022 - HP73-001	Qualité de l'air - Climat	937	-340 000,00
2022 - PR73-001	Qualité de l'air - Climat	937	0,00
2022 - RE73-001	Qualité de l'air - Climat	937	340 000,00
2022 - CP044-005	Rayonnement international	930	0,00
2022 - HP044-005	Rayonnement international	930	0,00
2022 - HP048-007	Rayonnement international	930	0,00
2022 - HP62-003	Renforcement des facteurs de compétitivité	936	0,00
2022 - HP224-021	Reversement de la subvention départementale aux collèges dans les cités mixtes régionales	932	0,00
2022 - HP222-027	Rémunération des agents des brigades régionales de sécurité dans les lycées	932	0,00
2022 - HP222-023	Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées	932	0,00
2022 - HP222-022	Rémunération des agents techniques titulaires des lycées	932	0,00
2022 - HP11-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	931	0,00
2022 - HP115-008	Rémunération des stagiaires et frais annexes	931	22 920 000,00
2022 - CP28-005	Schéma des formations	932	0,00
2022 - HP28-005	Schéma des formations	932	0,00
2022 - PJ28-005	Schéma des formations	932	0,00
2022 - PR28-005	Schéma des formations	932	0,00
2022 - HP92-009	Smart Région, modernisation et innovation territoriale	939	0,00
2022 - HP021-019	Société d'entraide des conseillers régionaux	930	0,00
2022 - HP044-015	Solidarité internationale	930	200 000,00
2022 - HP62-006	Soutien au bassin hydrographique de la Seine	936	0,00
2022 - PJ92-007	Soutien au dialogue Sciences- Société	939	0,00
2022 - HP92-007	Soutien au dialogue sciences- société	939	0,00
2022 - HP810-021	Soutien au développement des transports en commun	938	0,00
2022 - HP92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	939	0,00
2022 - PJ92-001	Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	939	0,00
2022 - CP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	939	0,00
2022 - HP92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	939	0,00
2022 - PJ92-006	Soutien aux domaines d'intérêt majeur	939	0,00
2022 - HP61-002	Soutien aux dynamiques de l'inclusion	936	0,00
2022 - HP56-003	Soutien aux organismes associés oeuvrant dans le domaine des TIC	935	0,00
2022 - CP74-005	Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau	937	0,00
2022 - HP74-005	Soutien aux organismes concourant aux objectifs de la politique de l'eau	937	0,00
2022 - CP95-002	Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	939	0,00
2022 - HP95-002	Soutien aux organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme	939	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	939	0,00
2022 - PJ92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	939	0,00
2022 - PR92-005	Soutien aux pôles de compétitivité	939	0,00
2022 - CP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	939	0,00
2022 - HP93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	939	0,00
2022 - PJ93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	939	0,00
2022 - RE93-001	Soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'agro- alimentaire	939	0,00
2022 - HP92-008	Soutien aux transferts de technologie	939	0,00
2022 - RE92-008	Soutien aux transferts de technologie	939	0,00
2022 - HP312-013	Soutien culturel pluridisciplinaire	933	0,00
2022 - HP62-001	Soutien à l'aménagement durable des territoires franciliens	936	0,00
2022 - HP94-002	Soutien à l'artisanat, au commerce et aux métiers d'art	939	0,00
2022 - HP91-012	Soutien à l'emploi	939	0,00
2022 - CP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	939	0,00
2022 - HP94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	939	0,00
2022 - PJ94-001	Soutien à l'industrie et aux autres services	939	0,00
2022 - HP92-002	Soutien à l'innovation	939	0,00
2022 - PJ92-002	Soutien à l'innovation	939	0,00
2022 - CP92-002	Soutien à l'innovation technologique	939	0,00
2022 - HP50-002	Soutien à la connaissance stratégique des territoires et à leur aménagement	935	0,00
2022 - CP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	939	0,00
2022 - HP91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	939	0,00
2022 - PJ91-001	Soutien à la création et au développement des entreprises	939	0,00
2022 - CP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	933	0,00
2022 - HP312-007	Soutien à la création et à la diffusion numériques	933	0,00
2022 - HP61-001	Soutien à la création et à la reprise d'activité	936	0,00
2022 - CP92-001	Soutien à la recherche hors domaines d'intérêt majeur (DIM)	939	0,00
2022 - HP62-005	Soutien à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	936	0,00
2022 - HP50-008	Stratégies métropolitaines et métropole francilienne	935	0,00
2022 - HP0202-016	Subventions à divers organismes	930	0,00
2022 - CP52-001	Territoires stratégiques	935	0,00
2022 - HP52-001	Territoires stratégiques	935	0,00
2022 - PJ52-001	Territoires stratégiques	935	0,00
2022 - PR52-001	Territoires stratégiques	935	0,00
2022 - HP41-004	Transport aérien d'urgence	934	0,00
2022 - HP818-018	Transports spécialisés en faveur des personnes handicapées	938	0,00
2022 - HP62-009	Une Europe plus intelligente	936	450 000,00
2022 - HP61-007	Une Europe plus sociale	936	8 250 000,00
2022 - HP62-010	Une Europe plus verte	936	0,00
2022 - HP93-002	Valorisation de la production agricole et agro-alimentaire	939	0,00
2022 - PJ50-007	Valorisation expertise appel à projets NQU	935	0,00
2022 - HP0202-013	Véhicules	930	0,00
2022 - HP76-004	hcdp	937	0,00

ILE DE FRANCE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2022

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 - HP0202-015	Études générales	930	0,00
2022 - HP80-001	Études générales	938	0,00
2022 - HP32-003	Événements sportifs	933	0,00
TOTAL			
« AE de dépenses imprévues » (2)		952	0,00
TOTAL GENERAL			203 160 802,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	39 600 000,00	300 179 549,28
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	260 579 549,28	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	300 179 549,28	300 179 549,28
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	-268 937 470,32	-717 099 391,14
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	448 161 920,82
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	-268 937 470,32	-268 937 470,32
	TOTAL DU BUDGET (4)	31 242 078,96	31 242 078,96

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET			A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés	30 600 000,00	9 000 000,00	39 600 000,00	102 149 448,60	198 030 100,68	300 179 549,28
Crédits de fonctionnement votés	-466 967 571,00	198 030 100,68	-268 937 470,32	-726 099 391,14	9 000 000,00	-717 099 391,14
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	-436 367 571,00	207 030 100,68	-229 337 470,32	-623 949 942,54	207 030 100,68	-416 919 841,86

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS						II
						B

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					

AP VOTÉES	2 709 282 000,00		44 325 500,00	44 325 500,00	44 325 500,00	0,00	8 168 000,00
Dont dépenses imprévues (950)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
AE VOTÉES	2 157 300 000,00		203 160 802,00	203 160 802,00	203 160 802,00	0,00	12 079 802,00
Dont dépenses imprévues (952)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 978 497 000,00	0,00	300 179 549,28	300 179 549,28	300 179 549,28	294 579 549,28	600 000,00
90 Opérations ventilées	2 114 314 000,00	0,00	5 600 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00		600 000,00
- en AP/CP (2)	2 114 286 000,00	0,00	5 600 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00		600 000,00
- hors AP/CP (2)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	5 459 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	2 864 183 000,00	0,00	34 000 000,00	34 000 000,00	34 000 000,00	34 000 000,00	
001 Solde exécution section investissement	0,00		260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 978 497 000,00	0,00	300 179 549,28	300 179 549,28	300 179 549,28	289 522 049,28	0,00
90 Opérations ventilées	148 325 000,00	0,00	10 657 500,00	10 657 500,00	10 657 500,00		0,00
- Recettes affectées	142 115 000,00	0,00	10 657 500,00	10 657 500,00	10 657 500,00		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	4 742 795 000,00	0,00	-169 087 600,68	-169 087 600,68	-169 087 600,68	-169 087 600,68	
954 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	198 030 100,68	198 030 100,68	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 057 487 000,00	0,00	-268 937 470,32	-268 937 470,32	-268 937 470,32	-510 588 799,32	12 737 072,00
93 Services ventilés	2 626 829 000,00	0,00	241 651 329,00	241 651 329,00	241 651 329,00		12 737 072,00
- en AE/CP	2 140 899 000,00	0,00	228 927 802,00	228 927 802,00	228 927 802,00		11 354 802,00
- hors AE/CP	485 930 000,00	0,00	12 723 527,00	12 723 527,00	12 723 527,00		1 382 270,00
94 Services communs non ventilés	3 343 281 000,00	0,00	-708 618 900,00	-708 618 900,00	-708 618 900,00	-708 618 900,00	
953 Virement à la section d'investissement	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	198 030 100,68	198 030 100,68	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLÉE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 057 487 000,00	0,00	-268 937 470,32	-268 937 470,32	-268 937 470,32	-291 603 999,32	1 056 802,00
93 Services ventilés	145 579 000,00	0,00	22 666 529,00	22 666 529,00	22 666 529,00		1 056 802,00
94 Services communs non ventilés	5 911 908 000,00	0,00	-739 765 920,14	-739 765 920,14	-739 765 920,14	-739 765 920,14	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		448 161 920,82	448 161 920,82	448 161 920,82	448 161 920,82	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)									II
									B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	---	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES	500 000,00	20 000 000,00	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES	137 940 000,00	34 376 000,00	5 900 000,00	2 535 000,00	1 180 000,00	8 700 000,00	450 000,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Opérations ventilées	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- en AP/CP (2)	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	8 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
90 Opérations ventilées	0,00	8 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
- Recettes affectées	0,00	8 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									
951 Virement de la section de fonctionnement									
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									

001 Solde exécution section investissement									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	164 632 000,00	42 017 257,00	5 700 000,00	2 535 000,00	1 180 000,00	12 400 000,00	450 000,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	164 632 000,00	42 017 257,00	5 700 000,00	2 535 000,00	1 180 000,00	12 400 000,00	450 000,00	0,00	0,00
- en AE/CP	164 632 000,00	34 376 000,00	5 700 000,00	2 535 000,00	1 180 000,00	8 700 000,00	450 000,00	0,00	0,00
- hors AE/CP	0,00	7 641 257,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés									
953 Virement à la section d'investissement									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00	0,00	0,00	1 909 727,00
93 Services ventilés	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00	0,00	0,00	1 909 727,00
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT			C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	5 600 000,00	10 657 500,00
900 Services généraux	600 000,00	0,00
901 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
902 Enseignement	5 000 000,00	8 500 000,00
903 Culture, sports et loisirs	0,00	1 500 000,00
904 Santé et action sociale	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires	0,00	0,00
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Action économique	0,00	657 500,00
92 Opérations non ventilées	25 000 000,00	-169 087 600,68
921 Taxes non affectées	25 000 000,00	-13 041 000,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	-34 545 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	-121 501 600,68
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	I 30 600 000,00	II -158 430 100,68

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	9 000 000,00	0,00
951 Virement de la section de fonctionnement		198 030 100,68
TOTAL	III 9 000 000,00	IV 198 030 100,68

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :	189 030 100,68
--	-----------------------

001 Solde exécution section investissement	V	260 579 549,28	VI	0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	260 579 549,28
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	300 179 549,28	II + IV + VI + VII	300 179 549,28

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT			C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
93 Services ventilés	241 651 329,00	22 666 529,00	
930 Services généraux	12 737 072,00		1 056 802,00
931 Formation pro. et apprentissage	164 632 000,00		11 000 000,00
932 Enseignement	42 017 257,00		0,00
933 Culture, sports et loisirs	5 700 000,00		0,00
934 Santé et action sociale	2 535 000,00		0,00
935 Aménagement des territoires	1 180 000,00		0,00
936 Gestion des fonds européens	12 400 000,00		8 700 000,00
937 Environnement	450 000,00		0,00
938 Transports	0,00		0,00
939 Action économique	0,00		1 909 727,00
94 Services communs non ventilés	-708 618 900,00	-748 765 920,14	
940 Impositions directes	-711 256 000,00		-488 734,00
941 Autres impôts et taxes	0,00		-778 786 973,14
942 Dotations et participations	0,00		23 261 287,00
943 Opérations financières	0,00		0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	2 637 100,00		7 248 500,00
TOTAL	I -466 967 571,00	II -726 099 391,14	

OPERATIONS D'ORDRE

<i>946 Transferts entre les sections</i>	0,00	9 000 000,00
<i>947 Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00	0,00
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>	198 030 100,68	
TOTAL	III 198 030 100,68	IV 9 000 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	189 030 100,68
---	-----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	VI 448 161 920,82
--	-----------	----------------------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V -268 937 470,32	II + IV + VI -268 937 470,32
----------------------------	---------------------------------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – DEPENSES						D1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délébérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses d'investissement – Total		4 978 497 000,00	0,00	300 179 549,28	300 179 549,28	5 278 676 549,28
Sous total des opérations réelles et mixtes		3 744 578 000,00	0,00	30 600 000,00	30 600 000,00	3 775 178 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	22 000 000,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	47 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 608 264 000,00	0,00	0,00	0,00	1 608 264 000,00
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 204 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	56 804 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 380 467 000,00	0,00	0,00	0,00	1 380 467 000,00
21	Immobilisations corporelles	134 277 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	139 277 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
23	Immobilisations en cours	535 927 000,00	0,00	0,00	0,00	535 927 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 780 000,00	0,00	0,00	0,00	1 780 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	5 459 000,00	0,00	0,00	0,00	5 459 000,00
Sous total des opérations d'ordre		1 233 919 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	1 242 919 000,00
925	Opérations patrimoniales	903 030 000,00		0,00	0,00	903 030 000,00
926	Transferts entre les sections	330 889 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	339 889 000,00
001	Solde exécution section investissement	0,00			260 579 549,28	260 579 549,28

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – DEPENSES						D1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délélibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses de fonctionnement – Total		6 057 487 000,00	0,00	-268 937 470,32	-268 937 470,32	5 788 549 529,68
Sous total des opérations réelles et mixtes		4 818 860 000,00	0,00	-466 967 571,00	-466 967 571,00	4 351 892 429,00
011	Charges à caractère général	383 386 000,00	0,00	55 069 000,00	55 069 000,00	438 455 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	469 589 000,00	0,00	9 223 527,00	9 223 527,00	478 812 527,00
014	Atténuations de produits	2 088 514 000,00	0,00	-711 256 000,00	-711 256 000,00	1 377 258 000,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 777 328 000,00	0,00	176 408 802,00	176 408 802,00	1 953 736 802,00
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	2 771 000,00	0,00	0,00	0,00	2 771 000,00
66	Charges financières	86 287 000,00	0,00	0,00	0,00	86 287 000,00
67	Charges exceptionnelles	340 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	1 290 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	10 645 000,00		2 637 100,00	2 637 100,00	13 282 100,00
Sous total des opérations d'ordre		1 238 627 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	1 436 657 100,68
946	<i>Transferts entre les sections</i>	1 151 250 000,00		0,00	0,00	1 151 250 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	285 407 100,68
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – RECETTES						D2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
						IV = I + II + III
	Recettes d'investissement – Total	4 978 497 000,00	0,00	300 179 549,28	300 179 549,28	5 278 676 549,28
	Sous total des opérations réelles et mixtes	2 836 840 000,00	0,00	-158 430 100,68	-158 430 100,68	2 678 409 899,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 981 000,00	0,00	-34 545 000,00	-34 545 000,00	216 436 000,00
13	Subventions d'investissement	465 003 000,00	0,00	-3 041 000,00	-3 041 000,00	461 962 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 893 419 000,00	0,00	69 377 897,38	69 377 897,38	1 962 796 897,38
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	218 727 000,00	0,00	-190 221 998,06	-190 221 998,06	28 505 001,94
45	Opérations pour compte de tiers	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	6 210 000,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	2 141 657 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	2 339 687 100,68
925	Opérations patrimoniales	903 030 000,00		0,00	0,00	903 030 000,00
926	Transferts entre les sections	1 151 250 000,00		0,00	0,00	1 151 250 000,00
951	Virement de la section de fonctionnement	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	285 407 100,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
BALANCE GENERALE – RECETTES						D2

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
						IV = I + II + III
	Recettes de fonctionnement – Total	6 057 487 000,00	0,00	-268 937 470,32	-268 937 470,32	5 788 549 529,68
	Sous total des opérations réelles et mixtes	5 726 598 000,00	0,00	-726 099 391,14	-726 099 391,14	5 000 498 608,86
70	Produits services, domaine, ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	127 519 000,00	0,00	-488 734,00	-488 734,00	127 030 266,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 373 640 000,00	0,00	-778 786 973,14	-778 786 973,14	4 594 853 026,86
74	Dotations, subventions et participations	214 305 000,00	0,00	45 927 816,00	45 927 816,00	260 232 816,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
76	Produits financiers	2 421 000,00	0,00	0,00	0,00	2 421 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
013	Atténuations de charges	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	7 263 000,00		7 248 500,00	7 248 500,00	14 511 500,00
	Sous total des opérations d'ordre	330 889 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	339 889 000,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	330 889 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	339 889 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		448 161 920,82	448 161 920,82	448 161 920,82

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE – DEPENSES								A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II				IV = I + II + III		
90	Opérations ventilées	2 114 314 000,00	0,00	44 325 500,00	5 600 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00	0,00	2 119 914 000,00
900	Services généraux	26 782 000,00	0,00	8 168 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	0,00	27 382 000,00
901	Formation pro. et apprentissage	53 350 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 350 000,00
902	Enseignement	697 314 000,00	0,00	20 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00	702 314 000,00
903	Culture, sports et loisirs	144 533 000,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 533 000,00
904	Santé et action sociale	21 278 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 278 000,00
905	Aménagement des territoires	184 253 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 253 000,00
906	Gestion des fonds européens	53 526 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 526 000,00
907	Environnement	71 427 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 427 000,00
908	Transports	713 151 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 151 000,00
909	Action économique	148 700 000,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 700 000,00
92	Opérations non ventilées	2 864 183 000,00	0,00		34 000 000,00	34 000 000,00		34 000 000,00	2 898 183 000,00
921	Taxes non affectées	22 000 000,00	0,00		25 000 000,00	25 000 000,00		25 000 000,00	47 000 000,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	1 608 264 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	1 608 264 000,00
925	Opérations patrimoniales	903 030 000,00			0,00	0,00		0,00	903 030 000,00
926	Transferts entre les sections	330 889 000,00			9 000 000,00	9 000 000,00		9 000 000,00	339 889 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			0,00					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		4 978 497 000,00	0,00	44 325 500,00	39 600 000,00	39 600 000,00	5 600 000,00	34 000 000,00	5 018 097 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	260 579 549,28
-----------------------------------	----------------

TOTAL	5 278 676 549,28
-------	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
						IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	148 325 000,00	0,00	10 657 500,00	10 657 500,00	158 982 500,00
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseignement	94 799 000,00	0,00	8 500 000,00	8 500 000,00	103 299 000,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Gestion des fonds européens	53 526 000,00	0,00	0,00	0,00	53 526 000,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
909	Action économique	0,00	0,00	657 500,00	657 500,00	657 500,00
92	Opérations non ventilées	4 742 795 000,00	0,00	-169 087 600,68	-169 087 600,68	4 573 707 399,32
921	Taxes non affectées	430 388 000,00	0,00	-13 041 000,00	-13 041 000,00	417 347 000,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	145 981 000,00	0,00	-34 545 000,00	-34 545 000,00	111 436 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	2 112 146 000,00	0,00	-121 501 600,68	-121 501 600,68	1 990 644 399,32
925	Opérations patrimoniales	903 030 000,00		0,00	0,00	903 030 000,00
926	Transferts entre les sections	1 151 250 000,00		0,00	0,00	1 151 250 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	87 377 000,00	0,00	198 030 100,68	198 030 100,68	285 407 100,68
951	Virement de la section de fonctionnement	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68	285 407 100,68
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		4 978 497 000,00	0,00	39 600 000,00	39 600 000,00	5 018 097 000,00

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTÉ (4)	0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ (5)	260 579 549,28
TOTAL	5 278 676 549,28

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900
Détail par articles	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 8 168 000,00

	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes				05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Actions relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement		
	0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux										

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	130 000,00	24 052 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	450 000,00	1 450 000,00	0,00	26 782 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)		600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 901
Détail par articles											

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) = **500 000,00**

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emplois	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 300 000,00	35 050 000,00	0,00	53 350 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 902
Détail par articles	

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) = **20 000 000,00**

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	497 208 000,00	7 951 000,00	44 930 000,00	77 200 000,00	0,00	13 200 000,00	56 825 000,00	697 314 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	86 089 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	6 210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 799 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET								III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A 903
Détail par articles								

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs AP (1) = 15 000 000,00

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)	0,00	2 400 000,00	31 021 000,00	7 970 000,00	86 052 000,00	14 390 000,00	0,00	2 700 000,00	144 533 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904
Détail par articles	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale AP (1) = 0,00

	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-------------	----------------------	---	----------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	7 460 000,00	13 818 000,00	0,00	0,00	21 278 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET											III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES											A 905
Détail par articles											

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) = **0,00**

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développement	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	---	---	-------------------------------	--	---	----------------	----------------------	--	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT											
Budget de l'exercice (2)	0,00	7 100 000,00	70 180 000,00	14 230 000,00	62 353 000,00	0,00	10 400 000,00	19 990 000,00	0,00	0,00	184 253 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS											
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00										
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) = 0,00

	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			Autres	630 FEADER	631 FEAMP	

DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)	0,00	53 526 000,00	0,00	0,00	0,00	53 526 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)	0,00	53 526 000,00	0,00	0,00	0,00	53 526 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907
Détail par articles	

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) = **0,00**

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l’air	74 Politique de l’eau	75 Politique de l’énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------------------	---	--	----------------------------------	--------------------------------------	--	--------------------------------------	---	------------------------------	---	--------------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	1 075 000,00	4 900 000,00	2 000 000,00	1 000 000,00	15 100 000,00	19 520 000,00	4 376 000,00	23 456 000,00	0,00	71 427 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00										
Restes à réaliser N-1	0,00										
Propositions nouvelles du président	0,00										
Vote de l'assemblée (3)	0,00										
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET							III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES							A 908
Détail par articles							

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 0,00

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810 Services communs	811 Transp ferroviaire régional de voyageurs	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	35 272 000,00	544 556 000,00	17 992 000,00	0,00	0,00	0,00	54 728 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00							
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET							III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES							A 908
Détail par articles							

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	19 108 000,00	0,00	18 294 000,00	2 545 000,00	3 281 000,00	0,00	0,00	273 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	10 734 000,00	252 000,00	6 116 000,00	0,00	0,00	713 151 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET								III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A 909
Détail par articles								

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) = 657 500,00

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-alimentaire	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	---	----------------------------------	---	---	----------------------------------	--	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	23 100 000,00	62 100 000,00	11 500 000,00	47 000 000,00	5 000 000,00	0,00	148 700 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
Recettes affectées	0,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 921
Détail par articles						

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	22 000 000,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	47 000 000,00
10226	Taxe aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13332	Taxe sur construction de bureaux	20 000 000,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	45 000 000,00
13333	Taxe complémentaire à la TLE	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
	RECETTES	430 388 000,00	0,00	-13 041 000,00	-13 041 000,00	417 347 000,00
10223	TICPE 2ème part	60 000 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000 000,00
10226	Taxe aménagement	45 000 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000 000,00
13331	Amendes de police	69 388 000,00	0,00	0,00	0,00	69 388 000,00
13332	Taxe sur construction de bureaux	110 000 000,00	0,00	-10 000 000,00	-10 000 000,00	100 000 000,00
13333	Taxe complémentaire à la TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	66 000 000,00	0,00	0,00	0,00	66 000 000,00
1338	Autres	80 000 000,00	0,00	-3 041 000,00	-3 041 000,00	76 959 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 922
Détail par articles						

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	145 981 000,00	0,00	226 034 549,28	226 034 549,28	372 015 549,28
1021	Dotation	55 981 000,00	0,00	-32 952 000,00	-32 952 000,00	23 029 000,00
10222	FCTVA	90 000 000,00	0,00	-1 593 000,00	-1 593 000,00	88 407 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	260 579 549,28	260 579 549,28	260 579 549,28

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET						III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES						A 923
Détail par articles						

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	1 608 264 000,00	0,00	0,00	0,00	1 608 264 000,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	410 000 000,00	0,00	0,00	0,00	410 000 000,00
1641	Emprunts en euros	24 264 000,00	0,00	0,00	0,00	24 264 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
	RECETTES	2 112 146 000,00	0,00	-121 501 600,68	-121 501 600,68	1 990 644 399,32
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	719 419 000,00	0,00	69 377 897,38	69 377 897,38	788 796 897,38
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00	0,00	587 000 000,00
2745	Avances remboursables	4 103 000,00	0,00	-2 215 498,06	-2 215 498,06	1 887 501,94
2748	Autres prêts	214 624 000,00	0,00	-188 664 000,00	-188 664 000,00	25 960 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET		
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES		III
		A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	903 030 000,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	600 000,00	0,00	0,00
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	6 000 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagts	16 000 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	236 500 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	54 130 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00
4551750507	75019 PARIS CMR G. BRASSENS	0,00	0,00	0,00
4551750654	75005 PARIS CMR HENRI IV	0,00	0,00	0,00
4551750699	75016 PARIS CMR JANSON DE SAILLY	400 000,00	0,00	0,00
4551750700	75016 PARIS CMR SAY	0,00	0,00	0,00
4551752524	75003 PARIS CMR V.HUGO	0,00	0,00	0,00
4551752525	75004 PARIS CMR CHARLEMAGNE	100 000,00	0,00	0,00
4551752527	75006 PARIS CMR MONTAIGNE	200 000,00	0,00	0,00
4551752528	75007 PARIS CMR V.DURUY	0,00	0,00	0,00
4551752529	75008 PARIS CMR CHAPTAL	0,00	0,00	0,00
4551752531	75005 PARIS CMR LAVOISIER	0,00	0,00	0,00
4551752533	75009 PARIS CMR J. FERRY	0,00	0,00	0,00
4551752534	75009 PARIS CMR LAMARTINE	0,00	0,00	0,00
4551752536	75011 PARIS CMR VOLTAIRE	200 000,00	0,00	0,00
4551752537	75012 PARIS CMR VALERY	0,00	0,00	0,00
4551752538	75013 PARIS CMR RODIN	0,00	0,00	0,00
4551752539	75013 PARIS CMR MONET	0,00	0,00	0,00
4551752540	75013 PARIS CMR FAURE	1 000 000,00	0,00	0,00
4551752543	75014 PARIS CMR P. BERT	0,00	0,00	0,00
4551752544	75014 PARIS CMR VILLON	0,00	0,00	0,00
4551752545	75015 PARIS CMR BUFFON	0,00	0,00	0,00
4551752546	75015 PARIS CMR CAMILLE SEE	0,00	0,00	0,00
4551752547	75016 PARIS CMR C. BERNARD	0,00	0,00	0,00
4551752548	75016 PARIS CMR JANSON DE SAILLY	0,00	0,00	0,00
4551752550	75016 PARIS CMR FONTAINE	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
4551752551	75016 PARIS CMR MOLIERE	0,00	0,00	0,00
4551752553	75017 PARIS CMR HONORE DE BALZAC	0,00	0,00	0,00
4551752555	75019 PARIS CMR BERGSON	100 000,00	0,00	0,00
4551752556	75020 PARIS CMR H. BOUCHER	0,00	0,00	0,00
4551752557	75020 PARIS CMR RAVEL	0,00	0,00	0,00
4551771765	77 FONTAINEBLEAU CMR F. COUPERIN	0,00	0,00	0,00
4551781101	78 POISSY CMR LE CORBUSIER	0,00	0,00	0,00
4551781106	78 VERSAILLES CMR HOCHE	100 000,00	0,00	0,00
4551910677	91 MONTGERON CMR WEILER	0,00	0,00	0,00
4551921780	92 NEUILLY CMR PASTEUR	0,00	0,00	0,00
4551921782	92 MEUDON CMR RABELAIS	0,00	0,00	0,00
4551921783	92 VANVES CMR MICHELET	100 000,00	0,00	0,00
4551921784	92 SCEAUX CMR LAKANAL	100 000,00	0,00	0,00
4551921785	92 SCEAUX CMR M. CURIE	500 000,00	0,00	0,00
4551931186	93 AUBERVIL CMR ALEMBERT	0,00	0,00	0,00
4551931709	93 AUBERVILLIERS CMR H. WALLON	0,00	0,00	0,00
4551931710	93 NOISY LE SEC CMR OLYMPE DE GOUGES	0,00	0,00	0,00
4551931711	93 BONDY CMR J. RENOIR	0,00	0,00	0,00
4551931712	93 MONTREUIL CMR J. JAURES	0,00	0,00	0,00
4551941598	94 VINCENNES CMR H. BERLIOZ	0,00	0,00	0,00
4551941599	94 NOGENT SUR MARNE - CMR Branly	0,00	0,00	0,00
4551941602	94 VILLENEUVE LE ROI GEORGES BRASSENS	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	903 030 000,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	587 000 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 500 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	130 000,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 800 000,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	286 600 000,00	0,00	0,00
4551752523	CMR TURGOT 75003	0,00	0,00	0,00
4551752529	CMR CHAPTAL 75008	0,00	0,00	0,00
4551752543	CMR BERT 75014	0,00	0,00	0,00
4551752553	CMR BALZAC 75017	0,00	0,00	0,00
4551752555	CMR BERGSON 75019	0,00	0,00	0,00
4551752557	CMR RAVEL 75020	0,00	0,00	0,00
4551931186	93 AUBERVIL CMR ALEMBERT	0,00	0,00	0,00
4551931709	93 AUBERVILLIERS CMR H. WALLON	0,00	0,00	0,00
4551931710	93 NOISY LE SEC CMR OLYMPE DE GOUGES	0,00	0,00	0,00
4551931711	93 BONDY CMR J. RENOIR	0,00	0,00	0,00
4551931712	93 MONTREUIL CMR J. JAURES	0,00	0,00	0,00
4552781106	78 VERSAILLES CMR HOCHE	0,00	0,00	0,00
4552941599	94 NOGENT CMR BRANLY	0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
- (3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET			III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES			A 926
Détail par articles			

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
	Reprises sur autofinancement	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
13911	Sub. transf cpte résult. Etat, établiss	11 000 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 600 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf cpte résult. Communes	100 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	500 000,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf cpte résult. FEDER	100 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	300 000,00	0,00	0,00
13932	Dotation régionale d'équipement scolaire	86 089 000,00	0,00	0,00
139331	Amendes de police- Ile de France	58 000 000,00	0,00	0,00
139332	Taxe sur construction de bureaux	96 000 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
139333	Taxe complémentaire à la T.L.E. IF	8 200 000,00	0,00	0,00
139334	Taxe sur les surfaces de stationnement	23 000 000,00	0,00	0,00
13938	Autres	46 000 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	1 151 250 000,00	0,00	0,00
	Amortissement des immobilisations	1 151 250 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	17 900 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	180 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	1 700 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	14 130 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	22 310 000,00	0,00	0,00
2804114	Voiries	2 090 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	0,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	10 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 200 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	41 100 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	23 300 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	17 830 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	185 800 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	3 470 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 650 000,00	0,00	0,00
2804161	Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel	90 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
2804162	Subv. SPIC : Bâtiments, installations	32 190 000,00	0,00	0,00
2804163	Subv. SPIC : Projet infrastructure	5 160 000,00	0,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	440 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	14 170 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	15 760 000,00	0,00	0,00
28041721	SNCF réseau : Bien mobilier, matériel	4 710 000,00	0,00	0,00
28041722	SNCF réseau : Bâtiments, installations	23 740 000,00	0,00	0,00
28041723	SNCF réseau : Projet infrastructure	44 670 000,00	0,00	0,00
28041732	Subv. STIF : Bâtiments, installations	3 530 000,00	0,00	0,00
28041733	Subv. STIF : Projet infrastructure	14 510 000,00	0,00	0,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	1 060 000,00	0,00	0,00
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	15 020 000,00	0,00	0,00
28041783	Subv. Autres : Projet infrastructure	72 300 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	33 570 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	137 400 000,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	3 380 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	43 300 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	120 140 000,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	480 000,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	90 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	940 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	40 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	11 250 000,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 920 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 310 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	71 640 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 070 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	80 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	5 590 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	2 320 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 850 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 510 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 830 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	79 010 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 560 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 150 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 090 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	500 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	35 140 000,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	0,00	0,00
2117	<i>Bois et forêts</i>	0,00	0,00	0,00
21828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00	0,00
271	<i>Titres immobilisés (droits de propriété)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Égales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Égales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A.950 A 951 A 954

DEPENSES	
950	
Dépenses imprévues	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP
0,00	0,00

RECETTES	
951	
Virements de la section de fonctionnement	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
87 377 000,00	198 030 100,68

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES		
954		
Produits des cessions d'immobilisations		
Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)
I		III
0,00	0,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES								B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL IV = I + II + III
		I	II				III		
93	Services ventilés	2 626 829 000,00	0,00	203 160 802,00	241 651 329,00	241 651 329,00	228 927 802,00	12 723 527,00	2 868 480 329,00
930	Services généraux	208 256 000,00	0,00	12 079 802,00	12 737 072,00	12 737 072,00	11 354 802,00	1 382 270,00	220 993 072,00
931	Formation pro. et apprentissage	715 754 000,00	0,00	137 940 000,00	164 632 000,00	164 632 000,00	164 632 000,00	0,00	880 386 000,00
932	Enseignement	651 927 000,00	0,00	34 376 000,00	42 017 257,00	42 017 257,00	34 376 000,00	7 641 257,00	693 944 257,00
933	Culture, sports et loisirs	67 235 000,00	0,00	5 900 000,00	5 700 000,00	5 700 000,00	5 700 000,00	0,00	72 935 000,00
934	Santé et action sociale	12 466 000,00	0,00	2 535 000,00	2 535 000,00	2 535 000,00	2 535 000,00	0,00	15 001 000,00
935	Aménagement des territoires	22 099 000,00	0,00	1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00	1 180 000,00	0,00	23 279 000,00
936	Gestion des fonds européens	50 405 000,00	0,00	8 700 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00	8 700 000,00	3 700 000,00	62 805 000,00
937	Environnement	24 817 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00	0,00	25 267 000,00
938	Transports	792 266 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	792 266 000,00
939	Action économique	81 604 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 604 000,00
94	Services communs non ventilés	3 343 281 000,00	0,00		-708 618 900,00	-708 618 900,00		-708 618 900,00	2 634 662 100,00
940	Impositions directes	2 085 514 000,00	0,00		-711 256 000,00	-711 256 000,00		-711 256 000,00	1 374 258 000,00
941	Autres impôts et taxes	3 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	3 000 000,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	90 007 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	90 007 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	2 865 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	2 865 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	10 645 000,00			2 637 100,00	2 637 100,00		2 637 100,00	13 282 100,00
946	Transferts entre les sections	1 151 250 000,00			0,00	0,00		0,00	1 151 250 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	87 377 000,00		0,00	198 030 100,68	198 030 100,68		198 030 100,68	285 407 100,68
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	Virement à la section d'investissement	87 377 000,00		198 030 100,68	198 030 100,68			198 030 100,68	285 407 100,68
TOTAL des groupes fonctionnels		6 057 487 000,00	0,00	203 160 802,00	-268 937 470,32	-268 937 470,32	228 927 802,00	-497 865 272,32	5 788 549 529,68

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)

0,00

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
TOTAL									5 788 549 529,68

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		(1) I	(2) II		III	IV = I + II + III
93	Services ventilés	145 579 000,00	0,00	22 666 529,00	22 666 529,00	168 245 529,00
930	Services généraux	100 000,00	0,00	1 056 802,00	1 056 802,00	1 156 802,00
931	Formation pro. et apprentissage	80 000 000,00	0,00	11 000 000,00	11 000 000,00	91 000 000,00
932	Enseignement	10 850 000,00	0,00	0,00	0,00	10 850 000,00
933	Culture, sports et loisirs	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	51 744 000,00	0,00	8 700 000,00	8 700 000,00	60 444 000,00
937	Environnement	285 000,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
938	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
939	Action économique	0,00	0,00	1 909 727,00	1 909 727,00	1 909 727,00
94	Services communs non ventilés	5 911 908 000,00	0,00	-739 765 920,14	-739 765 920,14	5 172 142 079,86
940	Impositions directes	127 519 000,00	0,00	-488 734,00	-488 734,00	127 030 266,00
941	Autres impôts et taxes	5 373 640 000,00	0,00	-778 786 973,14	-778 786 973,14	4 594 853 026,86
942	Dotations et participations	70 176 000,00	0,00	23 261 287,00	23 261 287,00	93 437 287,00
943	Opérations financières	2 421 000,00	0,00	0,00	0,00	2 421 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	7 263 000,00		7 248 500,00	7 248 500,00	14 511 500,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	330 889 000,00		9 000 000,00	9 000 000,00	339 889 000,00
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL des groupes fonctionnels		6 057 487 000,00	0,00	-717 099 391,14	-717 099 391,14	5 340 387 608,86

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ (4)	448 161 920,82
------------------------------------	----------------

TOTAL	5 788 549 529,68
--------------	-------------------------

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET															III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES															B 930
Détail par articles															

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 12 079 802,00

01	02							03 Sécurité	04					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
	020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social	023 Conseil culture, éducation et environ	028 Autres organismes	Actions interrégionales, européennes											
	0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT																		

Budget de l'exercice (2)	0,00	126 565 000,00	59 122 000,00	16 836 000,00	3 405 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	618 000,00	0,00	210 000,00	1 400 000,00	0,00	208 256 000,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles du président	0,00	1 382 270,00	10 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 056 802,00	0,00	12 737 072,00	
Vote de l'assemblée (3)	0,00	1 382 270,00	10 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 056 802,00	0,00	12 737 072,00	
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		10 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 056 802,00	0,00	11 354 802,00	
Hors AE-CP	0,00	1 382 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 270,00	

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 802,00	0,00	1 056 802,00		
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 802,00	0,00	1 056 802,00		

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 931
Détail par articles											

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 137 940 000,00

	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emploi	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	6 510 000,00	79 504 000,00	10 850 000,00	205 205 000,00	5 270 000,00	134 000 000,00	22 630 000,00	28 170 000,00	223 615 000,00	0,00	715 754 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	6 000 000,00	1 177 000,00	117 385 000,00	0,00	26 400 000,00	1 370 000,00	1 500 000,00	10 800 000,00	0,00	164 632 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	6 000 000,00	1 177 000,00	117 385 000,00	0,00	26 400 000,00	1 370 000,00	1 500 000,00	10 800 000,00	0,00	164 632 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	6 000 000,00	1 177 000,00	117 385 000,00	0,00	26 400 000,00	1 370 000,00	1 500 000,00	10 800 000,00	0,00	164 632 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	80 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 932
Détail par articles											

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) = **34 376 000,00**

	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	508 759 000,00	68 900 000,00	22 705 000,00	10 710 000,00	0,00	0,00	40 853 000,00	651 927 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	38 201 257,00	0,00	2 716 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	42 017 257,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	38 201 257,00	0,00	2 716 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	42 017 257,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	30 560 000,00	0,00	2 716 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	34 376 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	7 641 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 641 257,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	6 350 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 850 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 933
Détail par articles								

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs AE (1) = 5 900 000,00

	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	51 964 000,00	1 536 000,00	11 960 000,00	1 775 000,00	0,00	0,00	67 235 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	900 000,00	0,00	0,00	5 700 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	900 000,00	0,00	0,00	5 700 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	900 000,00	0,00	0,00	5 700 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES						B 934
Détail par articles						

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale AE (1) = 2 535 000,00

	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	-------------	----------------------	--	----------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	1 315 000,00	6 495 000,00	4 656 000,00	0,00	0,00	12 466 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	835 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00	2 535 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	835 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00	2 535 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	835 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00	2 535 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 935
Détail par articles											

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) = **1 180 000,00**

	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développement	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat ^e et communicat ^e	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	---	---	-------------------------------	--	---	----------------	----------------------	--	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	17 354 000,00	1 700 000,00	1 070 000,00	0,00	125 000,00	0,00	1 000 000,00	850 000,00	0,00	0,00	22 099 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180 000,00
Vote de l'assemblée (3)	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES						B 936
Détail par articles						

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) = 8 700 000,00

	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			Autres			
			630 FEADER	631 FEAMP		

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	36 551 000,00	5 354 000,00	8 500 000,00	0,00	0,00	50 405 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	9 800 000,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	12 400 000,00
Vote de l'assemblée (3)	9 800 000,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	12 400 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00
Hors AE-CP	1 550 000,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	37 890 000,00	5 354 000,00	8 500 000,00	0,00	0,00	51 744 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00
Vote de l'assemblée (3)	8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET											III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES											B 937
Détail par articles											

CHAPITRE 937 – Environnement **AE (1) = 450 000,00**

	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------------------------	--------------------------------	--	--------------------------	-----------------------------	---------------------------------	-----------------------------	---	----------------------	--	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	5 292 000,00	878 000,00	850 000,00	300 000,00	850 000,00	15 687 000,00	0,00	960 000,00	0,00	24 817 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 0,00

	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
		810 Services communs	811 Transport ferroviaire régional de voyage	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	556 000,00	777 560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
	821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	792 266 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET								III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								B 939
Détail par articles								

CHAPITRE 939 – Action économique AE (1) = 0,00

	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
--	------------------------	---	----------------------------------	---	---	----------------------------------	--	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	22 720 000,00	28 629 000,00	8 713 000,00	6 160 000,00	15 382 000,00	0,00	81 604 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	1 909 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 727,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	1 909 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 727,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 940
Détail par articles						

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL
						IV = I + II + III
	DEPENSES	2 085 514 000,00	0,00	-711 256 000,00	-711 256 000,00	1 374 258 000,00
73912	FNGIR	711 256 000,00	0,00	-711 256 000,00	-711 256 000,00	0,00
73913	Attributions de compensation CVAE	1 372 419 000,00	0,00	0,00	0,00	1 372 419 000,00
73914	Fonds péréquation rec.perçues par région	1 839 000,00	0,00	-1 839 000,00	-1 839 000,00	0,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	0,00	0,00	1 839 000,00	1 839 000,00	1 839 000,00
	RECETTES	127 519 000,00	0,00	-488 734,00	-488 734,00	127 030 266,00
7311	Imposit° forfaitaire Entreprises réseau	127 519 000,00	0,00	-488 734,00	-488 734,00	127 030 266,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 941
Détail par articles						

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
73918	Autres reversements sur impôts locaux	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
	RECETTES	5 373 640 000,00	0,00	-778 786 973,14	-778 786 973,14	4 594 853 026,86
7321	TICPE 1ere part - modulation LRL	967 916 000,00	0,00	-495 903,00	-495 903,00	967 420 097,00
7331	Fraction compensatoire de la CVAE	3 169 580 000,00	0,00	-793 435 221,00	-793 435 221,00	2 376 144 779,00
7332	Fraction LFI 2017	538 000 000,00	0,00	32 492 000,00	32 492 000,00	570 492 000,00
7344	Taxe/certif. immatriculation véhicules	320 000 000,00	0,00	-20 000 000,00	-20 000 000,00	300 000 000,00
7352	Taxe sur les locaux à usage de bureaux	212 939 000,00	0,00	0,00	0,00	212 939 000,00
7353	Taxe additionnelle droits de mutation	65 000 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000 000,00
7382	Fracti° TICPE Accomp. réf. apprentissage	6 202 000,00	0,00	0,00	0,00	6 202 000,00
73841	Frais de gestion	53 502 000,00	0,00	-13 029 504,38	-13 029 504,38	40 472 495,62
73842	TICPE FPA	38 952 000,00	0,00	15 681 655,24	15 681 655,24	54 633 655,24
7388	Autres	1 549 000,00	0,00	0,00	0,00	1 549 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 942
Détail par articles						

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	70 176 000,00	0,00	23 261 287,00	23 261 287,00	93 437 287,00
7413	DGF des permanents syndicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7454	Prélèv sur rec - Réforme apprentissage	2 869 000,00	0,00	6 368 726,00	6 368 726,00	9 237 726,00
7461	DGD	8 820 000,00	0,00	0,00	0,00	8 820 000,00
74718	Autres participations Etat	20 571 000,00	0,00	0,00	0,00	20 571 000,00
74834	Dotat° compensat° perte frais gest° TH	37 886 000,00	0,00	0,00	0,00	37 886 000,00
74838	Autres attribut° péréquat° et compensat°	0,00	0,00	16 892 561,00	16 892 561,00	16 892 561,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 943
Détail par articles						

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	90 007 000,00	0,00	0,00	0,00	90 007 000,00
6182	Documentation générale et technique	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6228	Divers	925 000,00	0,00	0,00	0,00	925 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	92 469 000,00	0,00	0,00	0,00	92 469 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 399 000,00	0,00	0,00	0,00	-7 399 000,00
6688	Autres	437 000,00	0,00	0,00	0,00	437 000,00
	RECETTES (6)	2 421 000,00	0,00	0,00	0,00	2 421 000,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	2 421 000,00	0,00	0,00	0,00	2 421 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	49 564 000,00 56 963 000,00 -7 399 000,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	1 141 000,00 1 141 000,00 0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES						B 944
Détail par articles						

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	2 865 000,00	0,00	0,00	0,00	2 865 000,00
6184	Frais de formation	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	59 000,00	0,00	0,00	0,00	59 000,00
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	2 771 000,00	0,00	0,00	0,00	2 771 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET			III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 945
Détail par articles			

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES	10 645 000,00	2 637 100,00	2 637 100,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 146 000,00	2 637 100,00	2 637 100,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 499 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	7 263 000,00	7 248 500,00	7 248 500,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	7 263 000,00	7 248 500,00	7 248 500,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET			III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES			B 946
Détail par articles			

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	1 151 250 000,00	0,00	0,00
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	1 151 250 000,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	1 151 250 000,00	0,00	0,00
	<i>Autres</i>	0,00	0,00	0,00
675	<i>Valeur comptable immobilisations cédées</i>	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5)	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
	<i>Transfert de charges</i>	0,00	0,00	0,00
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Égales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Égales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES	
952	
Dépenses imprévues	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE
0,00	0,00

DEPENSES	
953	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
87 377 000,00	198 030 100,68

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES													A/900
Détail par articles													

CHAPITRE 900 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		Actions interrégionales		042 Actions européennes	043 Actions relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes								
DEPENSES		0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00			
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00		
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A/901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnalisante personnes	113 Format° continue des pers. rech. emplois	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A/902
Détail par articles												

CHAPITRE 902 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE	
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes						
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
235	Part investissement PPP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
455	Opérat° invest.établissement publics enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
236	Avances aux EPLE sur immos régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
455	Opérat° invest.établissement publics enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE										IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES										A/903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/904
Détail par articles	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/905
Détail par articles	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de développt	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
				630 FEADER	631 FEAMP		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES												A/907
Détail par articles												

CHAPITRE 907 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
222	Aménagt terrains (affectation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES								A/908
Détail par articles								

CHAPITRE 908 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
			810 Services communs	811 Transp ferroviaire régional de voyageurs	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	IV A/908
---	---------------------------

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
		821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	IV A/908
---	---------------------------

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-alimentaire	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études,recherche,dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00
274	Prêts	0,00	0,00	657 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES													A/930
Détail par articles													

CHAPITRE 930 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		Actions interrégionales, européennes									
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales					
DEPENSES		1 382 270,00	10 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 056 802,00	0,00	12 737 072,00			
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
606	Achats non stockés de matières	0,00	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00			
611	Contrats de prestations de services	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00			
613	Locations	0,00	5 270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 270 000,00			
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
615	Entretien et réparations	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00			
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
618	Divers	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00			
621	Personnel extérieur au service	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00			
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 000,00			

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		Actions interrégionales		042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux					041 Actions interrégionales	042 Actions européennes								
623	Publicité, publicat°, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunerations du personnel	1 382 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 270,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
652	Indemnités de présence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Article / compte par nature (1)	Libellé	02 Administration générale					03 Sécurité	04 Actions interrégionales, européennes					05 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE			
		020 Administration générale collectivité		021 Conseil Régional	022 Conseil Economique et Social Régional	023 Conseil culture, éducation et environnement		Actions interrégionales		042 Actions européennes	043 Action relevant de la subvention globale	044 Aide publique au développement	048 Autres actions internationales				
		0201 Personnel non ventilé	0202 Autres moyens généraux														
653	Indemnités, frais et format° élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 056 802,00	0,00	1 256 802,00			
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 802,00	0,00	1 056 802,00				
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 056 802,00	0,00	0,00	1 056 802,00			
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES												A/931
Détail par articles												

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Formation professionnelle						12 Apprentissage	13 Formation sanitaire et sociale	14 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
			111 Insertion sociale et professionnelle	112 Formation professionnaliste personnes	113 Format° continue des pers. rech. emploi	114 Formation des actifs occupés	115 Rémunération des stagiaires	116 Autres				
DEPENSES		0,00	6 000 000,00	1 177 000,00	117 385 000,00	0,00	26 400 000,00	1 370 000,00	1 500 000,00	10 800 000,00	0,00	164 632 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	5 000 000,00	0,00	6 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 465 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400 000,00	0,00	0,00	1 240 000,00	0,00	27 640 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	1 000 000,00	1 177 000,00	110 920 000,00	0,00	0,00	1 370 000,00	1 500 000,00	9 560 000,00	0,00	125 527 000,00
RECETTES		0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00
747	Participations	0,00	11 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES												A/932
Détail par articles												

CHAPITRE 932 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					
				0,00	0,00	0,00	0,00					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	38 201 257,00	0,00	2 716 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	42 017 257,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	30 110 000,00	0,00	2 716 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 826 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	7 476 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 476 257,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Plan de relance (crise sanitaire)	27 Sécurité	28 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	224 Participations à des cités mixtes					
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE										IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES										A/933
Détail par articles										

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			32 Sports	33 Loisirs	34 Plan de relance (crise sanitaire)	37 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			311 Enseignement artistique	312 Activités culturelles et artistiques	313 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	900 000,00	0,00	0,00	5 700 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	0,00	900 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00	0,00	0,00	0,00	4 800 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/934
Détail par articles	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

Article / compte par nature (1)	Libellé	40 Services communs	41 Santé	42 Action sociale	43 Plan de relance (crise sanitaire)	47 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	835 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00	2 535 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	635 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00	2 335 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE												IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES												A/935
Détail par articles												

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires

Article / compte par nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Politique de la ville	52 Agglomérations et villes moyennes	53 Espace rural, autres espaces de dévelop	54 Habitat - (Logement)	55 Actions en faveur du littoral	56 Technologies informat° et communicat°	57 Sécurité	58 Autres actions	59 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180 000,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/936
Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens

Article / compte par nature (1)	Libellé	61 FSE	62 FEDER	63		64 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres	630 FEADER	631 FEAMP	
DEPENSES		9 800 000,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	12 400 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 550 000,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00
RECETTES		8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00
747	Participations	8 250 000,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	8 700 000,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE													IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES													A/937
Détail par articles													

CHAPITRE 937 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions en matière des déchets	73 Politique de l'air	74 Politique de l'eau	75 Politique de l'énergie	76 Patrimoine naturel	77 Environnement infrastructures transport	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								A/938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports en commun de voyageurs						
			810 Services communs	811 Transport ferroviaire régional de voyage	812 Gares et autres infrastructures ferrov.	813 Transports scolaires	814 Transports interurbains	815 Transports mixtes	818 Autres transports en commun
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles								IV
								A/938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	82 Routes et voiries						83 Plan de relance (crise sanitaire)	87 Sécurité
		821 Voirie nationale	822 Voirie régionale	823 Voirie départementale	824 Voirie communale	825 Sécurité routière	828 Autres liaisons		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE								IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES								A/938
Détail par articles								

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	88 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
		881 Transports aériens	882 Transports maritimes	883 Transports fluviaux	884 Transports ferroviaires de marchandises	885 Liaisons multimodales	886 Infrastructures portuaires et aéroport.	888 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles									IV
									A/939

CHAPITRE 939 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	90 Services communs	91 Interventions économiques transversales	92 Recherche et innovation	93 Agriculture, pêche, agro-industrie	94 Industrie, artisanat, commerce et autres	95 Tourisme et thermalisme	96 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 909 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 727,00
747	Participations	0,00	0,00	1 909 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 909 727,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES						B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	6 783 100,00		22 495 600,00	29 278 700,00	14 511 500,00	14 767 200,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	6 783 100,00		22 495 600,00	29 278 700,00	14 511 500,00	14 767 200,00
Provision pour risque de contentieux pour les loyers de la Tour Montparnasse	0,00	21/11/2014	1 732 600,00	1 732 600,00	1 732 600,00	0,00
Complément à la provision pour risque de contentieux pour les loyers de la Tour Montparnasse	0,00	13/10/2016	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00
Règlement du marché de rénovation et d'extension du lycée Corneille à la Celle Saint Cloud	0,00	13/10/2016	650 000,00	650 000,00	650 000,00	0,00
Résiliation de la convention de mise à disposition de la région de bâtiments appartenant à l'APHRL	0,00	13/10/2016	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Litige concernant les travaux de restructuration de la cité scolaire Hoche à Versailles	0,00	13/10/2016	650 000,00	650 000,00	0,00	650 000,00
Complément au règlement du marché de rénovation et d'extension du lycée Corneille Celle Saint Cloud	0,00	11/06/2020	280 000,00	280 000,00	280 000,00	0,00
Complément à la résiliation de la convention de MAD de la région de bâtiments appartenant à l'APHRL	0,00	11/06/2020	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Complément au litige concernant les travaux de restructuration de la cité scolaire Hoche Versailles	0,00	11/06/2020	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Recours indemnitaire concernant le marché 05-061 relatif à la maîtrise d'œuvre	0,00	11/06/2020	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
Règlement du solde du marché de construction du lycée international à Noisy le Grand	0,00	11/06/2020	4 700 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00	0,00
Demande indemnitaire concernant le marché passé pour la construction du lycée de Dammarin en Goële	0,00	11/06/2020	415 000,00	415 000,00	0,00	415 000,00
Litige concernant des demandes de subvention du département de Seine Saint Denis	0,00	11/06/2020	863 000,00	863 000,00	863 000,00	0,00
Recours indemnitaire lycée Prony à Asnière	0,00	11/06/2020	1 255 000,00	1 255 000,00	0,00	1 255 000,00
Recours indemnitaire lycée Arago à Villeneuve Saint Georges	0,00	11/06/2020	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Recours indemnitaire lycée Aubrac à Pantin	0,00	11/06/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Litige relatif à des travaux réalisés à proximité de la Bibliothèque de l'Université Paris Descartes	0,00	11/06/2020	21 000,00	21 000,00	21 000,00	0,00
Litige relatif à deux marchés de réalisation de prestations intellectuelles	0,00	11/06/2020	29 000,00	29 000,00	29 000,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE	
						E = C - D	
Litige relatif au marché de construction de la Maison des sciences de l'environnement	0,00	11/06/2020	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	
Litige relatif au marché de construction du bâtiment de format° continué de l'université Paris Ouest	0,00	11/06/2020	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	
Litige relatif aux travaux de reconstruction et d'extension du lycée Fustel de Coulanges à Massy	0,00	11/06/2020	535 000,00	535 000,00	0,00	535 000,00	
Litige concernant une demande de subvention dans le domaine de la production cinématographique	0,00	11/06/2020	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	
Demande indemnitaire concernant une demande de poste adapté	0,00	11/06/2020	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier Influence 2 - ALRIC	0,00	11/06/2020	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier Influence 2 - DBS	0,00	11/06/2020	371 000,00	371 000,00	371 000,00	0,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier Influence 2 - SUSCILLON	0,00	11/06/2020	278 000,00	278 000,00	278 000,00	0,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier Influence 2 - INEO	0,00	11/06/2020	339 000,00	339 000,00	339 000,00	0,00	
Provision pour risque de contentieux - Prolongation délais de chantier Influence 2 - MOE	0,00	11/06/2020	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	
Litige relatif au marché de travaux du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye	0,00	16/12/2020	1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de construction de l'extension de la Bibliothèque de l'Université Paris 13	0,00	16/12/2020	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de rénovation du lycée Le Gué à Trésmes à Congis-sur-Thérouanne	0,00	16/12/2020	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	
Litige relatif au marché de construction du bâtiment de formation de l'Université Paris la Défense	0,00	16/12/2020	110 000,00	110 000,00	110 000,00	0,00	
Litige relatif au marché de construction de la Maison IDF à la CIU de Paris	0,00	16/12/2020	390 000,00	390 000,00	390 000,00	0,00	
Recours indemnitaire Lycée François Mansart à Saint-Cyr-l'Ecole	0,00	16/12/2020	120 000,00	120 000,00	109 000,00	11 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Les Côtes de Villebon à Meudon	0,00	21/07/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Honoré de Balzac à Mitry-Mory	0,00	21/07/2021	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	0,00	21/07/2021	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Les Cotes de Villebon à Meudon-La-Forêt	0,00	21/07/2021	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Julie-Victoire Daubié à Argenteuil	0,00	21/07/2021	115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	
Recours indemnitaire Lycée Horticole de Saint-Germain-en-Laye	0,00	21/07/2021	320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	
Litige relatif au marché mise aux normes internationales du stade Nautique Olympique à Vaires-sur-Marne	0,00	21/07/2021	70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	
Recours indemnitaire relatif à une décision implicite de rejet	0,00	21/07/2021	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	
Litige relatif au marché de construction du site sportif de l'île de loisirs de Vaires Torcy	0,00	21/07/2021	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	
Litige relatif au marché de construction d'un stade d'eau vive sur l'île de loisirs Vaires sur Marne	0,00	21/07/2021	610 000,00	610 000,00	0,00	610 000,00	

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
décision implicite de rejet suite à réclamation du 31/07/20 - CMR Gabriel Fauré à PARIS 13	0,00	21/07/2021	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Recours indemnitaire relatif à une procédure d'expopriaton pour cause d'utilité publique	0,00	21/07/2021	267 000,00	267 000,00	0,00	267 000,00
Recours indemnitaire lycée Prony à Asnières sur Seine	0,00	21/07/2021	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
Recours indemnitaire Bibliothèque universitaire de PARIS V Descartes à Malakoff	0,00	21/07/2021	33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Complément au recours indemnitaire Lycée Horticole de Saint-Germain-en-Laye	1 690 000,00	15/12/2021	0,00	1 690 000,00	0,00	1 690 000,00
Litige relatif aux travaux de reconstruction et d'extension du lycée Montaleau de Sucy en Brie	124 900,00	15/12/2021	0,00	124 900,00	124 900,00	0,00
Litige relatif au marché de rénovation du lycée Pierre Gilles de Gennes ANCPB à Paris 13	6 500,00	15/12/2021	0,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	5 000,00	15/12/2021	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Recours indemnitaire île de loisirs de Vaires Torcy	550 000,00	15/12/2021	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00
Litige relatif au marché de restructuration du lycée Richelieu de Rueil Malmaison	50 700,00	15/12/2021	0,00	50 700,00	0,00	50 700,00
Recours indemnitaire lycée Richelieu de Rueil Malmaison	400 000,00	15/12/2021	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
Recours indemnitaire lycée agricole et horticole de Saint Germain en Laye	360 000,00	15/12/2021	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	30 000,00	15/12/2021	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Recours indemnitaire relatif au marché de restructuration et d'extension du lycée Prony à Asnières	915 900,00	15/12/2021	0,00	915 900,00	0,00	915 900,00
Litige relatif au marché de restructuration du lycée Louis Armand à Paris	13 000,00	15/12/2021	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis - Ile de loisirs Vaires-Torcy	15 000,00	06/07/2022	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	53 000,00	06/07/2022	0,00	53 000,00	0,00	53 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis - Ile de loisirs Vaires-Torcy	760 000,00	06/07/2022	0,00	760 000,00	0,00	760 000,00
Litige relatif au marché de travaux du lycée Voillaume à Aulnay sous Bois	750 000,00	06/07/2022	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00
Demande indemnitaire - Lycée Richelieu de RUEIL MALMAISON	60 000,00	06/07/2022	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Demande indemnitaire suite à résiliation pour faute d'accord-cadre multi-attributaires	30 000,00	06/07/2022	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Demande indemnitaire - Lycée Fustel de Coulanges à Massy	416 600,00	06/07/2022	0,00	416 600,00	0,00	416 600,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	12 500,00	06/07/2022	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Litige relatif aux marchés de travaux de plusieurs lycées	33 000,00	06/07/2022	0,00	33 000,00	0,00	33 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	4 000,00	06/07/2022	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Litige relatif au marché de restructuration du lycée Louis Armand à Paris	57 000,00	06/07/2022	0,00	57 000,00	0,00	57 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis - Lycée Racine de Paris	10 000,00	06/07/2022	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis - Lycée Racine de Paris	90 000,00	06/07/2022	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis - Résiliation de marché de travaux	40 000,00	06/07/2022	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Demande indemnitaire suite à des préjudices subis	6 000,00	06/07/2022	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Provision suite à la cession du lycée De Vinci à CACHAN	300 000,00	06/07/2022	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Dépréciations (2)	6 499 000,00		0,00	6 499 000,00	0,00	6 499 000,00
- des immobilisations	6 499 000,00		0,00	6 499 000,00	0,00	6 499 000,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	61 100,00	15/12/2021	0,00	61 100,00	0,00	61 100,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	128 500,00	15/12/2021	0,00	128 500,00	0,00	128 500,00
Provisions pour créances douteuses - Liquidation judiciaire	6 092 700,00	15/12/2021	0,00	6 092 700,00	0,00	6 092 700,00
Provisions pour créances douteuses - Risque lié à la pérennité des règlements	155 700,00	15/12/2021	0,00	155 700,00	0,00	155 700,00
Provisions pour créances douteuses - Poursuites inopérantes	61 000,00	15/12/2021	0,00	61 000,00	0,00	61 000,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	13 282 100,00		22 495 600,00	35 777 700,00	14 511 500,00	21 266 200,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)		214 625 133,10	25 960 336,07	0,00	0,00
S.N.C.F.	05/12/1990	58 515 647,15	7 976 824,52	0,00	0,00
S.N.C.F. RESEAU	02/11/1999	20 067 317,32	3 453 682,97	0,00	0,00
R.A.T.P.	22/06/1972	136 042 168,63	14 529 828,58	0,00	0,00
- Non assortis d'intérêts (total)		88 785 213,59	1 887 501,94		
EPA MELUN-SENART (Grand Paris Sud)	28/08/1985	43 812 879,12	1 500 720,46		
EPAVN MARNE LA VALLEE	28/08/1985	553 161,27	386 781,48		
Avances diverses Fonds d'urgence aux communes	21/09/2016	2 911 956,19	0,00		
Avances Convention gestion financière du PIA	17/10/2018	17 535 434,00	0,00		
Avances Prêt Rebond / REACT-EU	11/05/2021	12 500 000,00	0,00		
Avances Fonds d'aide à la création de jeu vidéo	15/03/2018	773 724,00	0,00		
Avances Compte courant d'associés SEM IDF INVT & T	19/11/2021	2 500 000,00	0,00		
Avances Fonds de Résilience	11/06/2020	37 809,01	0,00		
Scientipôle	21/09/2016	8 111 250,00	0,00		
Avances diverses Fonds d'urgence aux communes	01/04/2021	49 000,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	I 1 352 153 000,00	9 000 000,00	II 9 000 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	1 021 264 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	410 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 264 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	587 000 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe aménagement	0,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	330 889 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 361 153 000,00	0,00	260 579 549,28	1 621 732 549,28

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 547 354 000,00	6 215 102,62	VI 6 215 102,62
Ressources propres externes de l'année (a)		308 727 000,00	-191 814 998,06	-191 814 998,06
10222	FCTVA	90 000 000,00	-1 593 000,00	-1 593 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	4 103 000,00	-1 557 998,06	-1 557 998,06
2748	Autres prêts	214 624 000,00	-188 664 000,00	-188 664 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)		1 238 627 000,00	198 030 100,68	198 030 100,68
169	<i>Primes de remboursement obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
271	<i>Titres immobilisés (droits de propriété)</i>	0,00	0,00	0,00
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	17 900 000,00	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	180 000,00	0,00	0,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	1 700 000,00	0,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	14 130 000,00	0,00	0,00
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	22 310 000,00	0,00	0,00
2804114	<i>Voiries</i>	2 090 000,00	0,00	0,00
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	0,00	0,00
2804123	<i>Subv. Régions : Projet infrastructure</i>	10 000,00	0,00	0,00
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	2 200 000,00	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	41 100 000,00	0,00	0,00
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	23 300 000,00	0,00	0,00
2804141	<i>Subv. Cne : Bien mobilier, matériel</i>	17 830 000,00	0,00	0,00
2804142	<i>Subv. Cne : Bâtiments, installations</i>	185 800 000,00	0,00	0,00
2804143	<i>Subv. Cne : Projet infrastructure</i>	3 470 000,00	0,00	0,00
2804151	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	20 000,00	0,00	0,00
2804152	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 650 000,00	0,00	0,00
2804161	<i>Subv. SPIC : Bien mobilier, matériel</i>	90 000,00	0,00	0,00
2804162	<i>Subv. SPIC : Bâtiments, installations</i>	32 190 000,00	0,00	0,00
2804163	<i>Subv. SPIC : Projet infrastructure</i>	5 160 000,00	0,00	0,00
28041711	<i>Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel</i>	440 000,00	0,00	0,00
28041712	<i>Subv. SNCF : Bâtiments, installations</i>	14 170 000,00	0,00	0,00
28041713	<i>Subv. SNCF : Projet infrastructure</i>	15 760 000,00	0,00	0,00
28041721	<i>SNCF réseau : Bien mobilier, matériel</i>	4 710 000,00	0,00	0,00
28041722	<i>SNCF réseau : Bâtiments, installations</i>	23 740 000,00	0,00	0,00
28041723	<i>SNCF réseau : Projet infrastructure</i>	44 670 000,00	0,00	0,00
28041732	<i>Subv. STIF : Bâtiments, installations</i>	3 530 000,00	0,00	0,00
28041733	<i>Subv. STIF : Projet infrastructure</i>	14 510 000,00	0,00	0,00
28041781	<i>Subv. Autres : Bien mobilier, matériel</i>	1 060 000,00	0,00	0,00
28041782	<i>Subv. Autres : Bâtiments, installations</i>	15 020 000,00	0,00	0,00
28041783	<i>Subv. Autres : Projet infrastructure</i>	72 300 000,00	0,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	33 570 000,00	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	137 400 000,00	0,00	0,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	3 380 000,00	0,00	0,00
280421	<i>Privé : Bien mobilier, matériel</i>	43 300 000,00	0,00	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	120 140 000,00	0,00	0,00
280423	<i>Privé : Projet infrastructure</i>	480 000,00	0,00	0,00
280431	<i>Subv.Scol : Bien mobilier, matériel</i>	90 000,00	0,00	0,00
280432	<i>Subv.Scol : Bâtiments, installations</i>	940 000,00	0,00	0,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	20 000,00	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	40 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	11 250 000,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 920 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	1 310 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	71 640 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 070 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	80 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	5 590 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	2 320 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 850 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagts divers	3 510 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	1 830 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	79 010 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 560 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 150 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 090 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	500 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	35 140 000,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	87 377 000,00	198 030 100,68	198 030 100,68

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 553 569 102,62	0,00	0,00	260 579 549,28	1 814 148 651,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 621 732 549,28
Ressources propres disponibles	VIII 1 814 148 651,90
Solde	IX = VIII - IV (4) 192 416 102,62

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	C1.2

C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 115 060,06
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 489 502 498,06
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 489 617 558,12
Recettes réelles de fonctionnement	II 5 000 498 608,86

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	9,79
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE				IV
				C7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	0,00	86 089 000,00	86 089 000,00	0,00
Taxe sur construction de bureaux	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	0,00
Taxe d'aménagement	0,00	45 000 000,00	45 000 000,00	0,00
Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement	0,00	66 000 000,00	66 000 000,00	0,00
Taxe additionnelle spéciale annuelle	0,00	76 959 000,00	76 959 000,00	0,00
TICPE Grenelle	0,00	60 000 000,00	60 000 000,00	0,00
Amendes de police	0,00	69 388 000,00	69 388 000,00	0,00
Dotation en investissement pour les CFA	0,00	23 029 000,00	18 300 000,00	4 729 000,00
Total	0,00	526 465 000,00	521 736 000,00	4 729 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)		
Reste à employer au 01/01/N 0,00		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1332	Dotation régionale d'équipement scolaire	86 089 000,00
		Total
		86 089 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
902-222	Lycées publics	86 089 000,00
		Total
		86 089 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe sur construction de bureaux

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe sur construction de bureaux		
Reste à employer au 01/01/N 0,00		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13332	Taxe sur construction de bureaux	100 000 000,00
		Total
		100 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
902-222	Lycées publics	100 000 000,00
		Total
		100 000 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement		
Reste à employer au 01/01/N 0,00		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'aménagement		
10226	Taxe d'aménagement	45 000 000,00
		Total
		45 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
905-52	Agglomérations et villes moyennes	22 000 000,00
908-812	Gares et autres infrastructures ferrov.	17 992 000,00
908-818	Autres transports en commun	5 008 000,00
		Total
		45 000 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe annuelle sur les surfaces de stationnement		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13334	Taxe sur les surfaces de stationnement	66 000 000,00
		Total
		66 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-810	Services communs	35 272 000,00
908-818	Autres transports en commun	19 994 000,00
908-883	Transports fluviaux	10 734 000,00
		Total
		66 000 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe additionnelle spéciale annuelle		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1338	Autres	76 959 000,00
		Total
		76 959 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-811	Transport ferroviaire régional de voyageurs	76 959 000,00
		Total
		76 959 000,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TICPE Grenelle		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
10223	TICPE 2e part	60 000 000,00
		Total
		60 000 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
908-811	Transport ferroviaire régional de voyageurs	60 000 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TICPE Grenelle		
	Total	60 000 000,00
	Reste à employer au 31/12/N (3)	0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Amendes de police		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
13331	Amendes de police	69 388 000,00
		Total
		69 388 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
907-78	Autres actions	23 456 000,00
908-821	Voirie nationale	19 108 000,00
908-823	Voirie départementale	18 294 000,00
908-824	Voirie communale	2 545 000,00
908-825	Sécurité routière	3 281 000,00
908-885	Liaisons multimodales	2 704 000,00
		Total
		69 388 000,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation en investissement pour les CFA		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1021	Dotation	23 029 000,00
		Total
		23 029 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
901-12	Apprentissage	18 300 000,00
		Total
		18 300 000,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		4 729 000,00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		15,00	0,00	15,00	0,00	11,92	11,92
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	14,00	0,00	14,00	0,00	10,92	10,92
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1 415,00	0,00	1 415,00	986,58	303,51	1 290,09
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	111,00	0,00	111,00	110,69	0,00	110,69
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	211,00	0,00	211,00	193,59	2,00	195,59
Adjoint administratif territorial	C	63,00	0,00	63,00	56,14	2,00	58,14
Administrateur général	A	4,00	0,00	4,00	2,00	1,42	3,42
Administrateur hors classe	A	30,00	0,00	30,00	12,12	17,47	29,59
Administrateur territorial	A	30,00	0,00	30,00	19,42	6,10	25,52
Attaché hors classe	A	28,00	0,00	28,00	28,00	0,00	28,00
Attaché principal	A	205,00	0,00	205,00	135,43	68,78	204,21
Attaché territorial	A	390,00	0,00	390,00	178,68	189,90	368,58
Directeur Territorial	A	68,00	0,00	68,00	55,56	0,00	55,56
Rédacteur principal 1ère classe	B	54,00	0,00	54,00	51,21	1,50	52,71
Rédacteur principal 2ème classe	B	89,00	0,00	89,00	71,22	4,17	75,39
Rédacteur territorial	B	132,00	0,00	132,00	72,52	10,17	82,69
FILIERE TECHNIQUE (c)		9 164,00	0,00	9 164,00	7 757,91	668,78	8 426,69
Adjoint technique des Eple et Creps	C	2 099,00	0,00	2 099,00	1 310,73	566,46	1 877,19
Adjoint technique principal 1ère classe	C	30,00	0,00	30,00	27,52	0,00	27,52
Adjoint technique principal 1ère classe des Eple et Creps	C	2 970,00	0,00	2 970,00	2 969,98	0,00	2 969,98
Adjoint technique principal 2ème classe	C	55,00	0,00	55,00	42,91	1,08	43,99
Adjoint technique principal 2ème classe des Eple et Creps	C	3 294,00	0,00	3 294,00	2 870,17	0,00	2 870,17
Adjoint technique territorial	C	76,00	0,00	76,00	27,83	25,83	53,66
Agent de maîtrise Eple et Creps	C	246,00	0,00	246,00	244,30	0,00	244,30
Agent de maîtrise principal	C	16,00	0,00	16,00	14,43	0,00	14,43
Agent de maîtrise principal Eple et Creps	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Agent de maîtrise territorial	C	18,00	0,00	18,00	17,13	0,00	17,13
Ingénieur en chef	A	42,00	0,00	42,00	28,35	0,46	28,81
Ingénieur en chef hors classe	A	29,00	0,00	29,00	21,89	3,13	25,02
Ingénieur général	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	6,00	0,00	6,00	3,00	2,73	5,73
Ingénieur principal	A	110,00	0,00	110,00	73,18	36,00	109,18
Ingénieur territorial	A	67,00	0,00	67,00	27,61	19,10	46,71
Technicien Eple et Creps	B	12,00	0,00	12,00	7,42	0,00	7,42
Technicien principal 1ère classe	B	17,00	0,00	17,00	14,00	0,00	14,00

ILE DE FRANCE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal 1ère classe Eple et Creps	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	18,00	0,00	18,00	16,67	1,00	17,67
Technicien principal 2ème classe Eple et Creps	B	6,00	0,00	6,00	5,08	0,00	5,08
Technicien territorial	B	37,00	0,00	37,00	22,71	12,99	35,70
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		24,00	0,00	24,00	10,72	3,58	14,30
Assistant de conservation du patrimoine	B	9,00	0,00	9,00	1,00	3,00	4,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal du patrimoine et des bibliothèques 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	1,18	0,58	1,76
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conservateur territorial du patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	0,33	0,00	0,33
Conservateur territorial du patrimoine en chef	A	8,00	0,00	8,00	6,21	0,00	6,21
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10 603,00	0,00	10 603,00	8 755,21	975,87	9 731,08

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	356 - 486	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	356 - 486	0,00	3-3-2°	CDI
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354 - 432	0,00	3-1	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354 - 432	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354 - 432	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	354 - 432	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	354 - 432	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	354 - 432	0,00	38	CDD
Adjoint technique des Eple et Creps	C	TECH	354 - 432	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	356 - 486	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	356 - 486	0,00	3-3-2°	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	354 - 432	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354 - 432	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354 - 432	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur général	A	ADM	1027 - HED	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur général	A	ADM	1027 - HED	0,00	3-3-2°	CDI
Administrateur hors classe	A	ADM	813 - HEB	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur hors classe	A	ADM	813 - HEB	0,00	3-3-2°	CDI
Administrateur territorial	A	ADM	542 - 1015	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur territorial	A	ADM	542 - 1015	0,00	3-3-2°	CDI
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	372 - 597	0,00	3-2	CDD
Assistant de conservation du patrimoine	B	CULT	372 - 597	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	444 - 821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	593 - 1015	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	444 - 1015	0,00	3-3-2°	CDI
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-1	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-2	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-3-2°	CDI
Directeur général adjoint	A	OTR	1027 - HEC3	0,00	47	A
Directeur général des services	A	OTR	HEB - HEE2	0,00	47	A
Ingénieur en chef	A	TECH	461 - 1015	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	762 - HEB	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	762 - HEB	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur hors classe	A	TECH	850 - HEA	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	619 - 1015	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	619 - 1015	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 1ère classe	B	ADM	446 - 707	0,00	3-3-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	389 - 638	0,00	3-2	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	389 - 638	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur principal 2ème classe	B	ADM	389 - 638	0,00	3-3-2°	CDI
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-1	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-2	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-3-2°	CDI
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	389 - 638	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372 - 597	0,00	3-2	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372 - 597	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354 - 432	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354 - 432	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354 - 432	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354 - 432	0,00	3-b	CDD
Attaché de conservation du patrimoine	A	CULT	444 - 821	0,00	3-a°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-a°	CDD
Attaché territorial	A	ADM	444 - 821	0,00	3-b	CDD
Autres	C	OTR	354 - 432	0,00	A	A
Collaborateur de cabinet	A	OTR	444 - 1027	0,00	110	A
Collaborateur de groupe	A	OTR	444 - 1027	0,00	110-1	A
Ingénieur territorial	A	TECH	444 - 821	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	372 - 597	0,00	3-b	CDD
Technicien territorial	B	TECH	372 - 597	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

ILE DE FRANCE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2022

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							IV
							E1

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,73	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	1,35	0,00	60 000 000,00	36,36
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	46,15	0,00	300 000 000,00	11,11
Droit de francisation et de navigation corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit de passeport en Corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part régionale de la taxe d'aménagement (3)		0,00	0,00	1,00	0,00	45 000 000,00	28,57
TOTAL		0,00	0,00			405 000 000,00	16,05

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailer les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Valérie Pécresse	
------------------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).